

6<sup>e</sup> année

# DEVENIR ÉLECTEURS

*Matériel pédagogique sur la participation des citoyens,  
les élections et la démocratie*



■

À **Elections Alberta**, nous aspirons à encourager la participation au processus démocratique.

La démocratie prend toute son ampleur quand tous les citoyens y participent – peu importe leur origine et leur âge. Le présent matériel pédagogique vise à soutenir les enseignants dans leurs efforts à encourager les jeunes à participer au processus politique et à devenir des citoyens engagés tout au long de leur vie.

Ce matériel pédagogique permettra aux élèves de mieux comprendre les concepts de principes démocratiques, de droit de vote, de structure et de responsabilités des divers ordres de gouvernement au Canada, l'importance pour les électeurs de participer au processus électoral et le processus démocratique de prise de décisions au sein du gouvernement.

Nous espérons que ce matériel pédagogique viendra combler certains besoins en matière de connaissances que les enseignants ont identifiés par le passé. Elections Alberta reçoit régulièrement des demandes de ressources d'apprentissage; c'est donc avec plaisir que nous proposons *Devenir électeurs* en réponse à cette demande. Nous tenons à remercier InPraxis Group d'avoir partagé son expertise, permettant ainsi l'actualisation de ce projet.

*Devenir électeurs* se révélera, je l'espère, un précieux outil pédagogique pour les enseignants et contribuera à mieux sensibiliser les jeunes aux processus politique et démocratique.



**Lorne R. Gibson**

Directeur général des élections

# Remerciements

Elections Alberta tient à souligner la participation des groupes et intervenants suivants à la création de ce matériel pédagogique.

## Révision, contribution et mise à l'essai

### Margo Cahn

Earl Buxton School, Edmonton

### Stacy Morgan

Greenfield Elementary School, Edmonton

### Jolanda Nicols

### Brenda Schwer

École Coloniale Estates School, Beaumont

### Marcia Tyerman

Retired Teacher, Sherwood Park

### Heather Chorley

### Andrea Collins

Dan Knott Junior High School, Edmonton

### Henry Ahn

### Craig Harding

### Adina Thackrey

Vincent Massey Junior High School, Calgary

### Linda Rae Carson

Harry Ainlay High School, Edmonton

### Andrew Gambier

Victoria School of Performing and Visual Arts, Edmonton

## Comité d'examen des directeurs du scrutin de l'Alberta

Alan Bloomfield, Medicine Hat

Shauna Hunter, Calgary

Alice Killam, Calgary

Marlene Martin, Sherwood Park

Carol Ohler, Sangudo

Olwen Thomas, Calgary

## Conception et rédaction

Patricia Shields-Ramsay

Doug Ramsay

InPraxis Group Inc.

## Révision

Virginia Durksen

Visible Ink Incorporated

## Traduction

La traduction de cette publication a été faite par Alberta Education.

## Design et illustrations

Perry Shulak

Sam Leung

Critical Fusion Interactive Media Inc.

## Elections Alberta reconnaît également la contribution en matière d'idées et d'approches des organismes suivants :

Élections Manitoba

Elections British Columbia

Élections Nouveau-Brunswick

Élections Canada

**Remarque.** – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

**Autorisée en tant que ressource pour les enseignants pour les cours d'études sociales de la 6<sup>e</sup> année.**

Veillez noter que les sites Web mentionnés, quoiqu'à jour au moment de la publication, ont pu changer ou disparaître depuis le moment de la rédaction.

Les enseignants devront vérifier le contenu des sites Web avant de les présenter en classe ou d'en donner les adresses aux élèves afin de s'assurer que le contenu soit approprié et relié à l'enseignement.

Les concepteurs de ce matériel pédagogique ont tenté autant que possible de préciser les sources utilisées. Advenant tout problème quant à l'utilisation des sources, nous veillerons volontiers à ce que les changements nécessaires soient apportés lors d'une réimpression future.

Il est permis de reproduire la présente publication, en tout ou en partie, à des fins pédagogiques et sans but lucratif.

ISBN : 978-0-9811201-0-2

©2011 Elections Alberta



Ce document est conforme à la nouvelle orthographe. Cependant, toute référence tirée du programme d'études sociales (2006) est conforme à l'orthographe traditionnelle utilisée au moment de sa rédaction.



# ■ Table des matières

<b>À propos de <i>Devenir électeurs</i></b> .....	3
<b>Engager les élèves dans leur apprentissage</b> .....	5
Passons à l'action .....	5
Session d'apprentissage 1 .....	5
Session d'apprentissage 2.....	5
Session d'apprentissage 3.....	5
Session d'apprentissage 4.....	6
Faire appel aux directeurs du scrutin.....	6
Composantes.....	6
<b>Engager les élèves dans le processus d'enquête</b> .....	9
<b>Évaluer l'apprentissage des élèves</b> .....	11
<b>Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire</b> .....	13
Activités de renforcement des connaissances.....	13
Glossaire .....	13
<b>Introduction et projet de classe</b> .....	19
Planification préalable .....	19
Passons à l'action : Quelles sont les meilleures façons de s'engager et de changer les choses? .....	20
<i>Matériel nécessaire</i> .....	20
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i> .....	21
<i>Activités d'apprentissage</i> .....	22
<i>Fiches de l'élève</i> .....	25
<b>Sessions d'apprentissage</b> .....	29
Planification préalable .....	29
Session d'apprentissage 1 : Pourquoi participer au processus démocratique? .....	30
<i>Matériel nécessaire</i> .....	30
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i> .....	31
<i>Outils d'évaluation</i> .....	33
<i>Activités d'apprentissage</i> .....	36
<i>Fiches de l'élève</i> .....	43
Session d'apprentissage 2 : Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?.....	53
<i>Matériel nécessaire</i> .....	53
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i> .....	54
<i>Outils d'évaluation</i> .....	56
<i>Activités d'apprentissage</i> .....	58
<i>Fiches de l'élève</i> .....	63
Session d'apprentissage 3 : Est-ce que je voterais, si je le pouvais? .....	73
<i>Matériel nécessaire</i> .....	73
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i> .....	74
<i>Outils d'évaluation</i> .....	76

<i>Activités d'apprentissage</i> .....	78
<i>Fiches de l'élève</i> .....	83
Session d'apprentissage 4 : Qu'est-ce qui compte après une élection? .....	95
<i>Matériel nécessaire</i> .....	95
<i>Liens avec le programme d'études sociales</i> .....	96
<i>Outils d'évaluation</i> .....	98
<i>Activités d'apprentissage</i> .....	101
<i>Fiches de l'élève</i> .....	105
<b>Annexe A : Info pour l'enseignant</b> .....	109
Session d'apprentissage 1 .....	110
Session d'apprentissage 2 .....	113
Session d'apprentissage 3 .....	126
Session d'apprentissage 4 .....	132
<b>Annexe B : Organismes graphiques</b> .....	137
<b>Annexe C : Outils de planification du projet</b> .....	149
Planifier.....	150
Rechercher de l'information.....	152
Communiquer et passer à l'action .....	154
Élaborer un plan d'action.....	156
Évaluer notre impact.....	157
<b>Formulaire de rétroaction de l'enseignant</b> .....	158
<b>Formulaire d'autorisation</b> .....	159
<b>Formulaire de soumission d'idées ou de travaux d'élèves</b> .....	160

On peut aussi se procurer les formulaires et autres documents d'accompagnement sur le site Web d'Élections Alberta au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca) (lien *Education*).

## ■ Devenir électeurs – sixième année

### Matériel pédagogique sur la participation des citoyens, les élections et la démocratie

À Elections Alberta, nous aspirons à encourager la participation au processus démocratique. Pour ce faire, on doit permettre aux citoyens d'approfondir leurs connaissances de ce qu'est la démocratie et d'évaluer l'impact potentiel de leurs actions sur leur communauté.

#### ■ À propos de *Devenir électeurs*

Le présent matériel pédagogique porte sur bien plus que la participation au processus électoral. Il encourage les élèves à s'engager dans leur école ou leur communauté comme un préalable nécessaire à tout engagement politique, notamment à l'exercice de leur droit de vote.

Ce matériel pédagogique permet aux élèves :

- d'explorer les concepts de démocratie, de gouvernement provincial, de processus électoral et de prise de décisions en regard de leur expérience personnelle et d'un engagement dans leur communauté;
- de participer à des prises de décisions et d'envisager des façons de s'engager activement en tant que citoyens;
- d'explorer de multiples façons de comprendre la citoyenneté, l'identité, l'appartenance et la participation;
- de mieux comprendre le processus électoral en Alberta et les concepts de responsabilité et de pouvoir d'action des individus et des gouvernements;
- d'utiliser ces connaissances dans l'élaboration et la réalisation d'un projet de classe qui vise à faire une différence à la maison, à l'école ou dans la communauté.

*Devenir électeurs* se compose des ressources suivantes :

- Du matériel pédagogique qui fournit les démarches, les activités, les stratégies d'évaluation, les organisateurs graphiques et les fiches d'information nécessaires à l'enseignement des concepts de participation des citoyens, d'élections et de démocratie.
- *Passons au vote! Guide de simulation d'élections*, qui fournit la démarche et le matériel nécessaire à la tenue d'une élection simulée en classe.

Elections Alberta invite en tout temps les enseignants et les élèves à participer en :

- fournissant leurs commentaires et suggestions sur l'utilisation du présent matériel pédagogique. Vous trouverez, à la fin de ce document, un **Formulaire de rétroaction de l'enseignant (p. 158)** accompagné de l'information nécessaire pour le faire parvenir à Elections Alberta. On peut également remplir ce formulaire en ligne au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca);

*Dans le cadre du programme d'études sociales de sixième année, les élèves examineront comment la participation au processus démocratique permet aux gouvernements et aux citoyens d'effectuer des changements dans leur communauté. Les élèves exploreront comment les principes et les idéaux démocratiques se reflètent dans la structure et les fonctions des gouvernements à l'échelle locale et provinciale.*

#### Résultat d'apprentissage 6.1 : La participation des citoyens à la prise de décisions

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement de la relation dynamique qui s'établit entre les gouvernements et les citoyens lorsque ceux-ci participent au processus démocratique.

La **Trousse de simulation d'élection** d'Elections Alberta se compose des items suivants (en anglais seulement) :

- Carte des circonscriptions fédérales
- Carte des circonscriptions provinciales
- Isoir
- 3 crayons
- 3 sceaux d'urne électorale
- Insignes pour le personnel électoral
- Insignes des représentants des candidats
- Affiche « Votez ici » (avec une flèche)
- Écriteau de l'agent d'inscription
- Registre du scrutin (comprend maintenant six pages)
- Relevé du scrutin (photocopie)
- Modèle de bulletin pour personnes aveugles
- Guide pour les représentants des candidats
- Guide pour le personnel du bureau de scrutin
- Guide d'utilisation des bulletins de vote spéciaux
- Guide d'établissement des bureaux de scrutin itinérants
- Guide sur l'*Election Act* (la « Loi électorale ») pour les candidats
- Brochure d'information sur les élections provinciales pour les élèves

Pour commander la trousse, communiquez avec Elections Alberta en utilisant les coordonnées fournies à la page 4 du présent matériel pédagogique.

Le présent matériel pédagogique contribue à l'atteinte de certains résultats d'apprentissage reliés aux concepts de :

- démocratie représentative et démocratie directe;
- participation sociale;
- responsabilités du gouvernement provincial;
- processus électoral provincial.

#### **Elections Alberta**

11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100  
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
De 8 h 15 à 12 h et  
de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191  
Télec. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province :  
Appelez le numéro sans frais 310-0000,  
puis composez le 780-427-7191.

Commandes et commentaires en ligne :  
[www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca) (lien *Education*)

- partageant idées, suggestions d'activités et travaux d'élèves avec l'ensemble des enseignants et des élèves sur le site Web d'Elections Alberta. Un **Formulaire d'autorisation** et un **Formulaire de soumission d'idées ou de travaux d'élèves** sont fournis à la fin de ce document (p. 159-160);
- invitant les directeurs du scrutin à se rendre en classe. Pour faire appel à eux, communiquez avec les bureaux d'Elections Alberta en utilisant les coordonnées qui figurent sur cette page ou remplissez le formulaire de demande en ligne au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca) (lien *Education*).

Comme il est dans l'intérêt des élèves de bénéficier de multiples ressources dans leur apprentissage, le présent matériel pédagogique peut servir à accompagner ou à compléter certaines sections du manuel de base de sixième année.

Le programme d'études sociales de 6<sup>e</sup> année porte sur la citoyenneté, l'identité et le processus démocratique de prise de décisions en société. Les élèves sont amenés à envisager diverses façons de s'engager dans leur communauté. Ils développent des prises de position, des valeurs et des attitudes qui font d'eux des agents de changement aptes à exercer une influence. Les principes d'engagement communautaire, de gouvernance et de prise de décisions associés au processus électoral fournissent aux élèves un cadre naturel pour explorer les problématiques, défis et choix qui vont de pair avec la vie dans une démocratie.

*Devenir électeurs* permet d'abord aux élèves de comprendre le processus électoral, puis de situer la participation politique dans le contexte global d'une adhésion aux idéaux démocratiques. Les élèves sont amenés à envisager la participation électorale à la fois comme le point de départ et le prolongement naturel d'un engagement communautaire et d'un éveil aux questions d'actualité.

*Devenir électeurs* fournit un contexte dans lequel les élèves peuvent explorer et examiner le processus électoral provincial et l'importance de l'impartialité et de l'efficacité au sein d'un régime démocratique. Les stratégies proposées stimulent l'intérêt des élèves tout en les amenant à intégrer l'idée de participer eux-mêmes au processus électoral. En plus de dresser un portrait du système de gouvernement provincial, *Devenir électeurs* encourage les élèves à relier les connaissances acquises au concept général de démocratie représentative.

## ■ Engager les élèves dans leur apprentissage

*Devenir électeurs* comporte une introduction et quatre sessions d'apprentissage qui permettent d'aborder ou d'explorer plus en profondeur **certains** résultats d'apprentissage du programme d'études sociales de la sixième année. En fonction des activités retenues, l'introduction et les sessions d'apprentissage peuvent s'échelonner sur quatre à huit semaines au cours de l'année scolaire. La durée suggérée pour chaque section est calculée en fonction de classes de 45 minutes.

### ■ Passons à l'action

Quelles sont les meilleures façons de s'engager et de changer les choses?

Cette section présente aux élèves une question d'enquête globale qui fournit un contexte au processus d'enquête du matériel pédagogique. On y explore certaines des options qui s'offrent aux jeunes pour prendre position sur les problématiques et les questions qui leur tiennent à cœur. La classe s'entendra sur un **projet de classe** qui visera à effectuer des changements dans son école ou sa communauté.

### ■ Session d'apprentissage 1

Pourquoi participer au processus démocratique?

Les élèves seront appelés à relever certains défis, tout en approfondissant leur compréhension des concepts de démocratie, de représentation et de participation. Cette session d'apprentissage invite les élèves à explorer ce qu'on entend par démocratie. On y examine les ressemblances, ainsi que les différences qui existent entre une démocratie directe et une démocratie représentative et on invite les élèves à évaluer dans quelle mesure le principe de démocratie favorise la participation et l'engagement.

### ■ Session d'apprentissage 2

Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?

Le gouvernement provincial influence de nombreux aspects de notre vie quotidienne. Cette étude du gouvernement provincial permet aux élèves de mieux comprendre les concepts de démocratie représentative et de responsabilité gouvernementale. La session d'apprentissage 2 invite les élèves à explorer le concept de responsabilité et comment les ministères assument leurs responsabilités.

### ■ Session d'apprentissage 3

Est-ce que je voterais, si je le pouvais?

Le processus électoral illustre un des principes fondamentaux de la démocratie : celui de la participation des citoyens. Le processus électoral met aussi en relief les valeurs d'égalité, d'impartialité, de responsabilité et de transparence. La session d'apprentissage 3 invite les élèves à découvrir le processus électoral albertain et à en faire l'expérience. Les élèves verront comment on vote, quelles sont les conséquences d'un vote, comment faire passer son message et comment s'engager.



### Durée suggérée

#### *Passons à l'action*

2 à 4 classes de 45 minutes

#### *Session d'apprentissage 1*

6 à 10 classes de 45 minutes

#### *Session d'apprentissage 2*

5 à 8 classes de 45 minutes

#### *Session d'apprentissage 3*

6 à 10 classes de 45 minutes

#### *Session d'apprentissage 4*

4 à 6 classes de 45 minutes



### Passons à l'action

La durée de l'ensemble des activités de cette enquête variera selon la nature du **projet de classe**.

## ■ Session d'apprentissage 4

### Qu'est-ce qui compte après une élection?

Le processus démocratique ne prend pas fin au terme de l'élection. Dans la session d'apprentissage 4, les élèves explorent comment établir des stratégies pour maintenir leur engagement dans leur école ou leur communauté à l'égard du processus électoral.

## ■ Faire appel aux directeurs du scrutin

Certaines des activités que propose *Devenir électeurs* favorisent la participation des directeurs du scrutin chargés d'une circonscription électorale provinciale. On suggère entre autres d'inviter en classe un directeur du scrutin, qui contribuera à l'apprentissage des élèves dans le cadre de différents projets. Toute demande de participation d'un directeur du scrutin doit être adressée à Elections Alberta. Vous trouverez les coordonnées nécessaires pour communiquer avec Elections Alberta à la page 4 du présent matériel pédagogique. On peut aussi faire une demande en ligne en se rendant sur le site Web d'Elections Alberta au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca) (lien *Education*).

## ■ Composantes

Chaque session comporte des composantes qui répondent à divers styles d'apprentissage, qui portent sur divers champs d'intérêt, compétences ou concepts ou qui renforcent diverses aptitudes liées au processus d'enquête, à l'intégration des matières, à la communication, à l'évaluation ou à la réflexion.



**Durée suggérée** indique le temps à allouer pour chaque session d'apprentissage. Le temps nécessaire est calculé en fonction de classes de 45 minutes.



**Matériel nécessaire** fournit la liste des fiches, organisateurs graphiques et documents dont les élèves auront besoin pour effectuer les activités de chaque session d'apprentissage.



**Passons à l'action** fournit des renseignements, des fiches ou des démarches nécessaires à la mise en œuvre du **projet de classe**. Les démarches proposées s'inscrivent dans le processus d'enquête du présent matériel pédagogique.



**Saviez-vous que...** figure aussi bien dans les suggestions aux enseignants que dans les fiches de l'élève. Cette composante fournit de l'information et des ressources complémentaires pour approfondir la compréhension.



**Sites Web** fournit des adresses de sites Web qui soutiennent les stratégies d'apprentissage et fournissent de l'information supplémentaire. Ces liens s'adressent aux enseignants et figurent dans les fiches de l'élève.



**Pour en savoir plus** s'adresse aux enseignants et figure dans les fiches de l'élève. Cette composante renvoie à des ressources et à des sources d'information complémentaires pour développer les compétences liées à la recherche et à l'enquête.



**Carnet d'apprentissage** figure dans les fiches de l'élève. Cette composante propose des questions qui portent à réflexion, stimulent la pensée critique et amènent les élèves à faire des liens.



**À ton tour!** indique aux élèves qu'ils auront une tâche à effectuer. On leur fournit aussi les consignes nécessaires à la réalisation de cette tâche.



**Différenciation** fournit des suggestions et stratégies pour tenir compte des divers besoins d'apprentissage, champs d'intérêt et connaissances antérieures.



**Intégrer les matières** propose des occasions d'intégrer les stratégies et activités pour aborder des résultats d'apprentissage dans diverses matières des programmes d'études de l'Alberta.



**Évaluer et réfléchir** fournit des suggestions, des stratégies et des outils pour évaluer l'apprentissage des élèves. Chaque section du matériel pédagogique comprend des grilles d'évaluation, des listes de vérification et des outils d'évaluation. On y trouve aussi des stratégies qui favorisent la réflexion et la métacognition chez les élèves.



**Place à la communication** présente des approches permettant aux élèves de communiquer ce qu'ils ont appris dans divers contextes, notamment aux directeurs du scrutin, à leurs parents et aux membres de leur communauté.



**Info pour l'enseignant** fournit de l'information détaillée pour favoriser l'apprentissage des élèves sur les données et concepts relatifs au gouvernement provincial et au processus électoral. Cette composante présente aussi des sites Web pour obtenir de l'information supplémentaire.

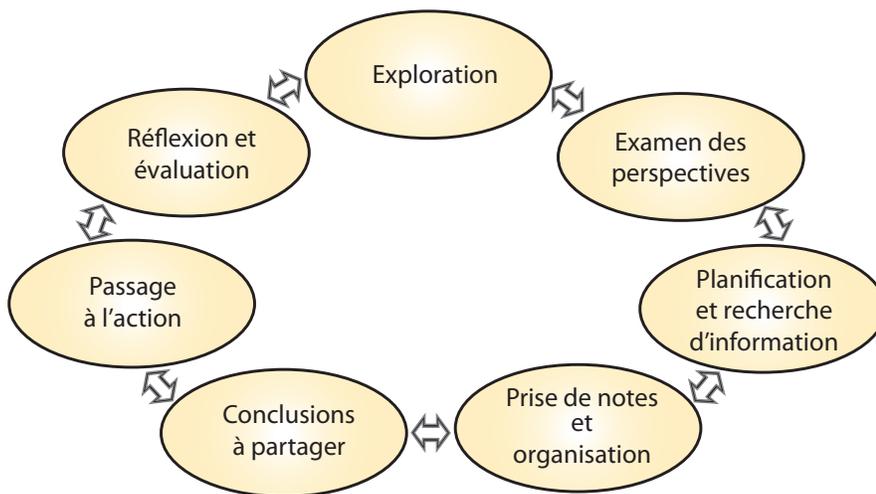


**Fiches de l'élève** contient des feuilles qui peuvent être photocopiées et utilisées de multiples façons par les élèves. Chaque fiche peut être fournie aux élèves au fur et à mesure qu'ils progressent dans les activités. Certaines fiches se prêtent particulièrement à certaines activités effectuées en classe. On peut aussi les remettre aux élèves toutes ensemble sous forme de livret pour qu'ils les utilisent à leur propre rythme.



## Engager les élèves dans le processus d'enquête

Le modèle d'enquête utilisé dans ce matériel pédagogique fournit aux élèves des occasions d'acquérir et d'appliquer certaines compétences de recherche et d'engagement social. Ceux-ci feront le point sur le processus d'enquête à partir de leurs connaissances antérieures et de leur propre point de vue. Ils emploieront une démarche de recherche pour recueillir de l'information, et feront preuve de pensée critique afin de tirer des conclusions et d'envisager de passer à l'action.



Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guider l'enquête
<b>Exploration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Motiver et susciter l'intérêt.</li> <li>Faire l'état des savoirs et des expériences antérieures.</li> <li>Déterminer les concepts et les savoirs.</li> <li>Faire des prédictions.</li> </ul>	<p>Que savons-nous déjà?</p> <p>Que pensons-nous à propos de cette question?</p> <p>Que devons-nous savoir à propos de cette question?</p> <p>Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle?</p> <p>Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi?</p> <p>Pourquoi est-ce important?</p>
<b>Examen des perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les sujets de recherche.</li> <li>Identifier les individus et les groupes touchés par la problématique.</li> <li>Examiner des perspectives et des opinions différentes.</li> </ul>	<p>Quelles questions avons-nous?</p> <p>Qui est touché par cette problématique et pourquoi?</p> <p>Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique?</p>

Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guider l'enquête
<b>Planification et recherche d'information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se concentrer sur la démarche de recherche.</li> <li>• Identifier, situer et organiser des ressources et de l'information.</li> <li>• Attribuer des tâches.</li> </ul>	<p>Comment établirions-nous ce qu'il faut savoir et comprendre?</p> <p>De quel type d'information avons-nous besoin?</p> <p>Quelles ressources devons-nous consulter?</p> <p>Quelle est la meilleure façon de faire la recherche?</p> <p>De qui pouvons-nous obtenir plus d'information?</p>
<b>Prise de notes et organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en note l'information.</li> <li>• Organiser l'information recueillie.</li> <li>• Analyser l'information.</li> <li>• Établir des liens et faire des comparaisons.</li> </ul>	<p>Sous quelle forme prendrons-nous en note les résultats de nos recherches?</p> <p>Quelles ressemblances et différences observons-nous?</p> <p>Quelles comparaisons pouvons-nous faire?</p> <p>Quels liens pouvons-nous établir?</p>
<b>Conclusions à partager</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter l'information.</li> <li>• Tirer des conclusions.</li> <li>• Analyser l'information.</li> <li>• Évaluer l'information.</li> <li>• Considérer des solutions, des points de vue, des solutions de rechange et des prédictions.</li> <li>• Prendre des décisions.</li> </ul>	<p>Comment communiquerons-nous l'information trouvée?</p> <p>Qu'arriverait-il si...?</p> <p>Quelles conclusions pouvons-nous tirer?</p> <p>Quels éléments de preuve viennent appuyer nos conclusions?</p>
<b>Passage à l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les actions à prendre.</li> <li>• Mettre les actions en œuvre.</li> </ul>	<p>Comment mettrons-nous en application ce que nous avons appris?</p> <p>Qu'arriverait-il si...?</p> <p>Quelle pourrait être notre contribution?</p> <p>Comment pouvons-nous changer les choses?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p>
<b>Réflexion et évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir sur les actions.</li> <li>• Examiner l'efficacité.</li> <li>• Évaluer les apprentissages.</li> <li>• Déterminer d'autres recherches à effectuer.</li> <li>• Reprendre le processus d'enquête.</li> </ul>	<p>À quel point nos actions ont-elles été efficaces?</p> <p>Que devrions-nous changer?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p> <p>Que devrions-nous encore rechercher?</p>

## ■ Évaluer l'apprentissage des élèves

De nombreuses options s'offrent aux enseignants pour évaluer le travail des élèves. Les sessions d'apprentissage du matériel pédagogique s'accompagnent des outils suivants :

- Listes de vérification
- Grilles d'évaluation sommative du travail des élèves
- Échelle de notation permettant aux élèves d'évaluer leurs propres apprentissages

Les **listes de vérification** permettent d'évaluer un ensemble de résultats d'apprentissage du programme d'études sociales de la sixième année. Chaque critère porte sur un ensemble de résultats d'apprentissage qui comprend des volets Valeurs et attitudes, Savoirs, et Compétences et processus – auquel contribuent les activités de chacune des sessions d'apprentissage.

On peut se servir des listes de vérification pour :

- observer comment les élèves travaillent seuls ou en groupe;
- vérifier la participation des élèves aux activités ou discussions en grand ou petits groupes;
- élaborer, avec les élèves, des grilles d'évaluation du projet qu'ils conçoivent;
- concevoir des listes permettant d'évaluer le travail des élèves.

Ces listes permettent également de déterminer où les élèves en sont dans leur apprentissage au début et à la fin d'une session. En faisant une évaluation formative de l'apprentissage des élèves au début de la session, l'enseignant peut ainsi faire des choix quant aux consignes et aux activités à privilégier et de déterminer comment différencier et adapter ces consignes et activités.

On peut fournir aux élèves une copie des listes de vérification pour qu'ils les mettent dans leur cartable; elles peuvent aussi servir à évaluer le travail des élèves en petits groupes. Au fur et à mesure qu'on progresse dans les activités d'apprentissage, on peut ajouter des listes à la chemise à dossier et des commentaires individuels à la liste de chaque élève.

Les **grilles d'évaluation** sont des outils qui spécifient les critères à observer et à évaluer et fournissent une description du rendement souhaité pour chaque critère. Les grilles d'évaluation sont souvent longues à élaborer; de plus, le langage utilisé est habituellement complexe pour les élèves. Ces grilles se prêtent donc mieux aux évaluations sommatives.

Les **échelles de notation** sont des outils d'évaluation qui décrivent la compétence souhaitée et fournissent une échelle pour indiquer le rendement actuel. L'ajout d'une colonne pour des commentaires permet de justifier l'évaluation. Les échelles de notation peuvent porter sur la fréquence, la constance, l'autonomie ou



### Évaluer et réfléchir

Chaque session d'apprentissage fournit aux enseignants des suggestions d'évaluation. On suggère également des façons d'amener les élèves à réfléchir à leur propre apprentissage.

la qualité du rendement. Elles ne se traduisent généralement pas en pourcentages; elles peuvent comporter trois niveaux ou plus, selon la précision recherchée.

Les échelles de notation sont utiles dans la mesure où elles sont plus faciles à utiliser que les grilles d'évaluation. Elles peuvent servir aux évaluations formatives d'un travail en cours (autoévaluation ou évaluation par des pairs) afin d'aider les élèves à préciser les éléments à améliorer. Les échelles de notation servent aussi à fournir des preuves d'un vaste éventail de compétences relatives aux processus.

On peut utiliser conjointement les échelles de notation et les grilles d'évaluation pour se faire un portrait plus complet du rendement des élèves. Par exemple, les élèves peuvent se servir d'une échelle de notation pour réfléchir à leur contribution à un projet et évaluer leurs compétences relatives aux processus. Les enseignants peuvent se baser sur leurs propres observations et sur les justifications de l'échelle de notation des élèves pour accorder une note aux critères de la grille d'évaluation.

## ■ Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire

### ■ Activités de renforcement des connaissances

Les activités du matériel pédagogique et les fiches aident les élèves à parfaire leur compréhension des termes et concepts clés. Les activités suivantes peuvent servir à renforcer leur compréhension des concepts liés aux études sociales et les aider à employer ces concepts de façon appropriée.

- Prenez note des mots, termes, idées et concepts clés. Quand les élèves les trouvent dans leurs fiches ou documents d'information, signalez-les ou demandez aux élèves de les souligner ou d'y joindre une définition.
- Créez un glossaire illustré. Définissez le terme au moyen d'une illustration qui facilite la mémorisation. On peut demander aux élèves de créer chacun son propre glossaire, d'en créer un à deux ou en petits groupes.
- Créez un livret intitulé *Ce que j'ai appris*. Les élèves y noteront la définition des nouveaux mots, termes, idées et concepts qu'ils apprennent.
- Élaborez une banque de mots, de termes, d'idées et de concepts associés au processus électoral et à la participation politique qui aidera les élèves à suivre. Encouragez les élèves à utiliser ces mots dans leurs travaux ou projets.
- Demandez aux élèves de réaliser une murale de mots en classe pour afficher, décrire ou définir les termes et concepts clés.
- Demandez aux élèves de créer des analogies, des acrostiches, des mots en images ou des listes d'antonymes et de synonymes avec ces mots et concepts.
- Créez un schéma conceptuel de mots, termes, idées et concepts liés entre eux.
- Servez-vous des définitions du glossaire pour concevoir un jeu de société ou un jeu-questionnaire semblable à *Jeopardy*.

### ■ Glossaire

Vous trouverez dans les pages suivantes les définitions des termes et concepts mis en relief dans les fiches de l'élève. Les termes en question sont définis ou expliqués en tenant compte du contexte et de l'ordre de présentation des fiches. On peut encourager les élèves à utiliser des sources complémentaires (comme des dictionnaires, des glossaires en ligne ou des ressources de base ou d'appui en études sociales) pour approfondir leur compréhension de ces termes et concepts.

#### *Session d'apprentissage 1*

On parle de **démocratie** quand les citoyens peuvent se prononcer sur les décisions qui les concernent et sur la **gouvernance**, c'est-à-dire la façon de s'organiser pour prendre des décisions et atteindre des buts.

### Concepts clés du programme d'études sociales\*

**Démocratie représentative** : système politique dans lequel les citoyens élisent des représentants pour gouverner et prendre des décisions en leur nom.

**Démocratie** : système politique dans lequel les citoyens ont une voix dans la prise de décisions (gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple).

**Électorat** : ensemble des électeurs qualifiés.

**Député(e) provincial(e)** : membre élu de l'Assemblée législative qui représente une circonscription électorale spécifique dans la province.

**Gouvernement provincial** : niveau de gouvernement dont le mandat constitutionnel est de prendre des décisions et d'adopter des lois relativement à la juridiction provinciale.

\*Les termes et concepts ci-dessus sont tirés du *Programme d'études sociales de sixième année* (2007), p. 86.

Dans certaines approches autochtones utilisées pour prendre des décisions, on fait appel à la participation directe de chacun; on parle alors de **prise de décisions par consensus**.

Le Canada est une **démocratie représentative**, ce qui veut dire que tous ont la possibilité d'exprimer leur opinion et de participer à la prise de décisions. Ainsi, les **résidents** du Canada (les personnes qui vivent au Canada, qu'elles aient la citoyenneté canadienne ou non) ont, dans bien des cas, les mêmes droits que les citoyens canadiens.

Le gouvernement provincial est dirigé par une **assemblée législative**, soit un groupe de personnes élues par les citoyens pour les représenter et former le gouvernement de la province.

Le système de démocratie représentative est basé sur des **principes** (d'importantes valeurs et idées) qui existent depuis des centaines d'années.

Le gouvernement élu pour tout le Canada exerce le pouvoir au sein du **Parlement**.

Dans une **démocratie directe**, les citoyens prennent les décisions eux-mêmes, au lieu d'avoir des représentants.

Au moment de prendre une décision importante, on tient un **référendum**, soit un vote auquel tous les citoyens peuvent participer.

Notre parlement actuel a pris naissance en Grande-Bretagne à l'époque où les **monarques**, les rois et les reines au pouvoir, avaient besoin de plus en plus d'argent pour mener des guerres et gouverner leur royaume.

Toutes les décisions de la Confédération iroquoise devaient être **unanimes**, c'est-à-dire que tous devaient être d'accord.

Au Canada, notre système de gouvernement peut être décrit comme un **gouvernement responsable**. Cela signifie que les représentants élus sont responsables devant les citoyens qui les élisent.

De nos jours, la monarchie est représentée à l'Assemblée législative de l'Alberta par le **lieutenant-gouverneur**, qui est le chef officiel de l'État.

Le premier ministre et son **Cabinet** ont le pouvoir et l'autorité d'adopter des lois. Le Cabinet est formé de membres de l'Assemblée législative choisis par le premier ministre pour l'aider à prendre des décisions.

Pour gouverner, le premier ministre et son Cabinet doivent être soutenus par la majorité des représentants élus (ou **membres de l'Assemblée législative**). Ces représentants sont aussi appelés députés provinciaux. Les membres du Cabinet sont appelés **ministres**. La plupart des lois adoptées sont proposées par les ministres; ceux-ci votent pour ou contre les lois au même titre que les autres députés provinciaux. Les ministres sont aussi responsables de la gestion des ministères et des lois qui encadrent ces ministères.

## Session d'apprentissage 2

Le gouvernement a adopté une **loi** visant à établir un âge minimum pour le travail afin de s'assurer que les enfants aillent à l'école au lieu de travailler.

Les **droits de la personne** comprennent les droits que l'on a en tant que citoyens – par exemple, la liberté d'expression et de religion, ou le droit à l'égalité et à la sécurité.

Chaque gouvernement provincial prend des décisions sur la façon d'assumer ces responsabilités. Pour ce faire, il arrive souvent qu'ils créent des **ministères** chargés de ces champs de responsabilité.

Le gouvernement provincial est aussi responsable des questions qui concernent l'environnement et les ressources naturelles de son territoire. Il gère aussi ses propres **finances**, dont les impôts et le budget.

Les députés provinciaux doivent aussi traiter avec des **groupes d'intérêts**, soit des organismes ou associations qui font la promotion d'actions ou de points de vue particuliers.

Les députés s'informent auprès du plus grand nombre possible de citoyens de leur circonscription. Ils discutent ensuite de certaines questions en réunions privées (appelées **réunions du caucus**) avec les autres députés de leur parti.

Les **ministres** sont des députés chargés d'un ministère particulier; ils sont en mesure d'influencer les politiques et programmes de ce ministère.

Les **députés du parti au pouvoir** sont souvent appelés des **députés d'arrière-ban**, car ils s'assoient derrière les ministres à l'Assemblée législative. Toutefois, le terme exact pour désigner les députés du parti au pouvoir qui ne forment pas le Cabinet est « députés du gouvernement ».

Les députés du gouvernement siègent aux comités d'orientation du Cabinet; ils peuvent soutenir les **projets de loi émanant du gouvernement** qui seront discutés et débattus avant de devenir des lois.

De plus, les députés du gouvernement, tout comme les députés de l'opposition, peuvent présenter leurs propres projets de loi. Ceux-ci sont alors appelés **projets de loi émanant des députés**.

Le rôle des **partis d'opposition** est d'analyser et de critiquer les activités du gouvernement, de proposer des améliorations et de se présenter aux yeux du public comme une solution de rechange au parti au pouvoir. Il arrive souvent que les partis d'opposition donnent à certains de leurs députés le rôle de critiques de ministères particuliers. L'ensemble des critiques de l'opposition forme ce qu'on appelle le **cabinet fantôme**.

## Session d'apprentissage 3

Les **comités permanents** de l'Assemblée comprennent les députés provinciaux de tous les partis représentés à l'Assemblée législative.

**Collectivement** (pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public. Ils les informent sur les positions et points de vue soutenus par la majorité.

En Alberta, le **processus électoral**, soit les étapes et démarches d'une élection, est géré par un organisme appelé Elections Alberta.

Différentes personnes donneront différentes raisons pour expliquer leur façon de voter. Certaines votent pour un **candidat** (chacune des personnes qui se présentent à l'élection) en s'appuyant uniquement sur les compétences personnelles de celui-ci. D'autres votent à la fois pour un candidat et pour le parti politique qu'il représente, à moins que ce candidat se présente comme **indépendant**, c'est-à-dire en tant que personne qui n'est pas membre d'un parti politique précis.

Les électeurs qui ne figurent pas à la liste électorale doivent fournir un document d'identification pour prouver leur identité. Ils s'inscrivent en prêtant serment à leur **bureau de scrutin**, soit l'endroit où ils votent.

À certains endroits, Elections Alberta doit effectuer un **recensement** (une enquête porte-à-porte) pour inscrire les électeurs admissibles.

Le **registre des électeurs** sert à maintenir une liste exacte et à jour des électeurs admissibles.

La **liste électorale** sert à noter qui a voté le jour du vote pour s'assurer que chaque personne ne vote qu'une seule fois.

Quand un groupe de personnes ont des idées semblables sur les principaux sujets qui concernent les citoyens d'une société démocratique donnée, il arrive que ces personnes forment un **parti politique**.

Chaque parti **nomme (ou sélectionne)** un candidat pour le représenter dans chaque circonscription électorale.

Certaines démocraties utilisent plutôt un autre système électoral, la **représentation proportionnelle**, dans lequel chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au pourcentage du nombre total de votes exprimés en sa faveur.

Au Canada, on détermine qui gagne les élections au moyen du **système majoritaire uninominal** (ou scrutin majoritaire uninominal à un tour). Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, obtiennent le plus grand nombre de votes – même s'ils obtiennent moins de 50 % des « **suffrages exprimés** », soit le nombre total de votes.

Les partis politiques et les candidats utilisent de nombreuses stratégies pour **faire campagne**, soit faire la promotion de leurs points de vue et de leur capacité à représenter les personnes qui vivent et travaillent dans leur circonscription électorale.

Une des meilleures façons d'en apprendre davantage sur la **plateforme** électorale d'un parti (soit les points de vue, les principes et les politiques que soutient ce parti) est d'assister aux événements où les candidats d'une même circonscription électorale se rencontrent pour débattre sur divers sujets et répondre aux questions des électeurs.

Pour pouvoir voter, les électeurs admissibles doivent **s'inscrire**, soit s'identifier pour qu'on ajoute leur nom à la liste électorale. Le vote a lieu aux **sections de vote** de chaque **bureau de scrutin**.



## ■ Introduction et projet de classe

Cette introduction vise à aborder et à explorer plus en profondeur **certain**s résultats d'apprentissage du programme d'études sociales de la sixième année.

### ■ Planification préalable

- Recueillez des ressources médiatiques qui offrent aux élèves des exemples permettant d'explorer les concepts de démocratie, de gouvernement provincial et de participation dans sa communauté.
- Demandez aux élèves de se procurer un cahier, un cartable ou une chemise à dossier pour tenir un **carnet d'apprentissage**. Encouragez les élèves à y noter leurs réflexions sur ce qu'ils ont appris en matière de démocratie, d'élections et de participation sociale.
- Créez un dossier pour le **projet de classe** que les élèves entreprendront dans le cadre de cette introduction.
- Aménagez un espace pour des affiches où l'on présentera des questions d'enquête et des façons de participer dans la communauté et au niveau du gouvernement.



### Carnet d'apprentissage

Le **Carnet d'apprentissage**, figurant dans les fiches de l'élève, propose des questions qui invitent les élèves à faire eux-mêmes des liens et à réfléchir à leur propre apprentissage.

*Une introduction au principe d'engagement et à ses implications*

## Passons à l'action



Les élèves choisissent leur projet de classe.

- Planifier (p. 150-151)

## PASSONS À L'ACTION

*Quelles sont les meilleures façons de s'engager et de changer les choses?*

Cette section présente une question globale aux élèves. Cette question globale fournit un contexte au processus d'enquête du matériel pédagogique. Les élèves y explorent certaines des options qui s'offrent aux jeunes pour prendre position sur les sujets et les questions qui leur tiennent à cœur. La classe envisage un **projet de classe** qui fera une différence dans son école ou sa communauté.



### Matériel nécessaire

#### Fiche de l'élève

- Fiche I-1 : Passons à l'action (p. 25 à 28)

#### Organisateur graphique

- Tableau à trois colonnes (p. 143)

#### *Passons au vote! Guide de simulation d'élection*

- Cette trousse fournit un **Gabarit de bulletins de vote**.



**2 à 4 classes de 45 minutes**

## PASSONS À L'ACTION

*Quelles sont les meilleures façons de s'engager et de changer les choses?*

Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Quelles sont les meilleures façons de s'engager et de changer les choses?</b></p> <p>Une introduction au principe d'engagement et à ses implications</p>	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p><b>6.1.1</b> reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I);</li> <li>apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C).</li> </ul> <p><b>6.C.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>évaluer des idées, des informations et des prises de position;</li> <li>réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question;</li> <li>concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles et collectives.</li> </ul> <p><b>6.C.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique;</li> <li>considérer plusieurs perspectives au moment d'aborder des questions, ainsi que lors de la prise de décisions ou de la résolution de problèmes.</li> </ul> <p><b>6.C.5</b> démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>démontrer des compétences reliées à la résolution de conflits afin de parvenir à un consensus;</li> <li>travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun;</li> <li>➤ consigner ou enregistrer un remue-ménages de groupe, la planification et les échanges d'idées au moyen de la technologie.</li> </ul> <p><b>6.C.6</b> développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté, tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>démontrer un engagement à l'égard du bien-être de sa communauté en soulignant des situations d'injustice qui exigent que des mesures soient prises.</li> </ul> <p><b>6.C.7</b> appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>formuler des questions tout au long du processus de recherche;</li> <li>formuler de nouvelles questions à mesure que la recherche progresse.</li> </ul> <p><b>6.C.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>exprimer des opinions et présenter des perspectives et des informations lors d'exposés oraux, de discours ou débats ou dans des rapports écrits;</li> <li>justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite;</li> <li>écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue.</li> </ul>

C Citoyenneté

LMP La Terre : milieux et peuples

CC Culture et communauté

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et prise de décisions

ÉR Économie et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.



## Évaluer et réfléchir

Les résultats d'apprentissage associés à l'introduction sont renforcés au fil des sessions d'apprentissage. On recommande que les élèves fassent l'objet d'évaluations sommatives lorsqu'ils seront plus avancés dans le processus d'enquête plutôt qu'à ce moment-ci de leur apprentissage.

## PASSONS À L'ACTION

*Quelles sont les meilleures façons de s'engager et de changer les choses?*

### Activités d'apprentissage

#### ① Passons à l'action

Le principe de démocratie directe repose grandement sur la conviction que chaque individu a la capacité d'agir et de changer les choses. On suggère d'encourager les élèves à se demander comment leurs actions peuvent entraîner des changements et faire une différence, notamment comment leur participation à une élection peut être source de changement.

- Fournissez aux élèves un organisateur graphique, comme le **Tableau à trois colonnes** (p. 143). Avec la classe, dressez une liste d'actions que les élèves ont posées dans le passé qui ont apporté des changements bénéfiques. Qu'est-ce qui explique le succès de ces actions? Dans le tableau à trois colonnes, inscrivez les actions en question, leurs conséquences et les raisons de leur succès.

Actions	Conséquences	Raisons du succès

- Demandez aux élèves de donner des exemples de personnes qu'ils connaissent qui ont été des agents de changement. Ajoutez ces exemples au tableau à trois colonnes rempli en classe. Lancez une discussion sur ce que peuvent ressentir les personnes qui passent à l'action et font changer les choses. Dans quelle mesure le fait d'agir permet-il de sentir qu'on prend en main son destin et qu'on contribue à la société?
- Distribuez aux élèves la **Fiche I-1 : Passons à l'action** (p. 25 à 26). Demandez aux élèves de travailler deux par deux, de lire la fiche et de dresser une liste de changements auxquels ils aimeraient contribuer, que ce soit dans leur classe, dans leur école ou dans leur communauté.
- Invitez les élèves à réévaluer et à analyser leurs positions initiales en se posant diverses questions, notamment :
  - ➔ Quels types de changements sont possibles à court terme?
  - ➔ Quels types de changements sont possibles à plus long terme?
  - ➔ Quels changements impliquent des actions individuelles ou collectives?
  - ➔ Quels changements s'accompagnent de certains défis? Quels sont ces défis?

### Place à la communication



Une des méthodes à envisager pour prendre des décisions sur un projet de classe est de passer au vote. Après avoir classé les idées par ordre de priorité, on inscrira les principaux choix sur le bulletin de vote. *Passons au vote! Guide de simulation d'élection* fournit un **Gabarit de bulletins de vote**. Cette méthode permet aussi d'initier les élèves au fonctionnement du système électoral. Expliquez-leur les bases du fonctionnement d'un vote et le principe selon lequel les décisions sont prises en fonction de ce que décide la majorité.

Les élèves peuvent aussi se servir du tableau à trois colonnes pour analyser les changements en question, ainsi que les conséquences potentielles et les défis qui vont de pair. (*Encouragez les élèves à cerner les critères qui permettent d'évaluer l'efficacité, la difficulté et la faisabilité de ces changements. Demandez-leur pourquoi certains changements sont susceptibles de comporter des défis ou sont irréalistes. Réfléchissez aussi aux critères à utiliser pour définir quelles actions peuvent apporter un changement bénéfique.*)

- Avec la classe, dressez la liste des priorités en matière de changement et d'action. Décidez comment déterminer sur quel projet la classe travaillera dans le cadre du processus d'enquête que propose ce matériel pédagogique.
- Demandez aux élèves de trouver des exemples d'injustice ou de problématique à l'école ou dans la communauté. Utilisez une démarche de consensus pour concevoir un projet de classe permettant de remédier à cette injustice ou à cette problématique. Le projet de classe devrait porter sur un thème qui concerne les élèves dans leur école ou leur communauté; il peut s'agir :
  - ➔ d'un problème environnemental ou d'un enjeu dans la communauté;
  - ➔ de cas d'intimidation à l'école ou dans la communauté;
  - ➔ d'une règle qui leur semble injuste (par exemple, un couvre-feu);
  - ➔ d'interdire la malbouffe ou l'eau embouteillée à l'école;
  - ➔ de nouveaux développements résidentiels ou commerciaux dans la communauté;
  - ➔ de sensibiliser la communauté à la question de la pauvreté et des sans-abris;
  - ➔ d'une question de santé ou de condition physique.

Même si elles ne sont pas directement associées au processus électoral, ces questions comportent un lien important avec l'idée de participation dans une démocratie; de plus, elles sont souvent concernées ou influencées par les circonstances politiques et législatives. Alors qu'ils explorent les sessions d'apprentissage et se familiarisent avec les concepts de gouvernance et de démocratie, les élèves devraient aussi être amenés à réfléchir aux liens existant entre les diverses formes de participation sociale, y compris le vote.

- Formez des groupes de quatre ou cinq élèves, puis négociez les responsabilités de chaque groupe au sein du projet de classe. Discutez de la faisabilité du projet en fonction de l'échéancier. On peut choisir parmi diverses approches pour assigner les responsabilités aux groupes. Par exemple :
  - ➔ Demander à chaque groupe d'effectuer les mêmes tâches, puis comparer et combiner les résultats en classe avant de passer à l'étape suivante.
  - ➔ Travailler ensemble au projet de classe, mais assigner des responsabilités distinctes à chaque groupe (comme l'exploration des diverses questions, perspectives ou opinions associées au projet).
- Invitez les élèves à s'engager dans l'élaboration du projet de classe à ce moment-ci de leur étude de ce matériel pédagogique. Trouvez des idées pour faire avancer le projet pendant l'année; faites un remue-méninge pour trouver d'autres façons de poursuivre votre engagement dans ce projet. Établissez en classe des objectifs réalistes et déterminez quels résultats vous attendez.
- La composante **Passons à l'action**, qui figure à la fin de chaque session d'apprentissage, fournit des suggestions supplémentaires pour faire avancer le projet de classe pendant l'étude de ce matériel pédagogique. Cependant, étant donné son envergure, le projet devra probablement s'échelonner sur toute

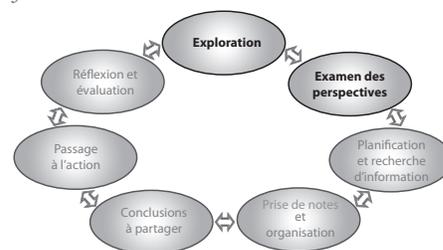
l'année scolaire. La réalisation de ce projet pourrait suivre l'un des échéanciers suivants :

- ➔ Une classe par semaine dédiée au projet de classe.
  - ➔ Deux ou trois classes toutes les deux ou trois semaines pour accomplir une étape particulière. On peut s'inspirer des suggestions et des outils de planification mentionnés aux sessions d'apprentissage 1 à 4 pour définir les diverses étapes à franchir.
  - ➔ Un horaire qui prévoit, une fois par semaine ou par deux semaines, que les groupes se rencontrent à l'heure du midi ou après l'école pour travailler sur le projet. On peut demander à chaque groupe de travailler sur le projet en alternance. Il se peut que les enseignants doivent rendre optionnelle la participation au projet de classe dans l'étude de ce matériel pédagogique.
- Aménagez un espace en classe pour installer une affiche ou un tableau d'affichage; décrivez-y la problématique ou l'injustice sur laquelle les élèves se pencheront pendant leur travail sur le projet de classe. On peut demander aux élèves d'ajouter à l'affiche ou au tableau de brefs rapports d'étape faisant état de leurs progrès et de leurs résultats.



### Passons à l'action - *Projet de classe*

- Invitez chaque groupe à utiliser la fiche **Planifier** (p. 150-151) pour planifier et organiser leur projet. Cette fiche amène les élèves à énoncer les objectifs du projet et à assigner les responsabilités à chaque groupe.





## ■ I-1 PASSONS À L'ACTION

Qu'est-ce qui est important pour toi? Bien des gens vont répondre à cette question en mentionnant leur famille et leurs amis, leur santé et leur bien-être ou le fait d'être bien dans sa peau.

Mais as-tu déjà pensé à ce qui est important pour toi en tant que citoyen? En réfléchissant à ce qui compte pour nous, pourquoi ne pas penser à notre participation en tant que citoyen? Les élections et le fait de voter sont souvent associés avec la participation des citoyens. Les élections et le droit de vote sont des aspects importants de la démocratie. Même si tu n'as pas encore l'âge de voter, les résultats des élections influencent ta vie de nombreuses façons. Tu verras pourquoi et comment au cours du processus d'enquête cette année.

De nombreux jeunes qui n'ont pas encore le droit de vote trouvent d'autres façons de s'engager. Ils agissent dans les secteurs qui leur tiennent à cœur. Les extraits de nouvelles suivants montrent comment des jeunes ont décidé de défendre une cause qui leur est importante – la lutte à l'intimidation.

◀◀ TORONTO (Sun Media) – Hazel Visitacion n'a que 12 ans, mais fait de son mieux pour faire une différence dans son quartier de North York rongé par la violence, et ce, une récréation à la fois.

Cette brillante élève de l'École catholique St. Francis de Sales du quartier Jane-Finch est engagée depuis quelques années dans le programme *Échec au crime* de son école. La semaine passée, elle a été nommée « élève de l'année » par le programme *Échec au crime* de Toronto en reconnaissance de ses efforts.

« Je me suis engagée dans *Échec au crime* pour lutter contre l'intimidation à mon école », a dit Hazel à l'occasion d'un touchant discours qu'elle a prononcé mardi dernier au 11<sup>e</sup> souper annuel des chefs de police. « J'ai souvent été intimidée par d'autres élèves; j'ai aussi été témoin de diverses formes d'intimidation envers d'autres personnes. »

Lors d'un récent entretien avec le *Sunday Sun*, la jeune fille a raconté l'épreuve de son intimidation par ses pairs et comment elle a choisi de tirer le meilleur parti de cette expérience difficile.

« En 4<sup>e</sup> année, les autres se moquaient de moi... Ça m'a rendue très triste », dit Hazel à propos de camarades qui l'ont harcelée en raison de son origine ethnique.

Ces attaques l'ont remplie de honte – au point où elle a songé à retourner aux Philippines, le pays d'où ses parents ont immigré il y a environ six ans. Mais au lieu de baisser les bras, Hazel a décidé d'aider les autres en participant à *Échec au crime*.

« L'intimidation, c'est néfaste et ça laisse des traces », dit-elle avec passion. Je ne voulais pas que d'autres se sentent comme je me suis sentie; c'est pourquoi je me suis engagée à faire de la prévention avec *Échec au crime*. Je suis très fière de moi, car j'aide maintenant les autres à surmonter leurs problèmes. » (traduction libre) ▶▶

Doucette, Chris. « Student making a difference ». Sun Media (20 mai 2007) : <http://cnews.canoe.ca/CNEWS/Canada/2007/05/20/4194810-sun.html>.

! Quelles sont les meilleures façons de s'engager et de changer les choses?



« PICKERING (ONTARIO) – Munis d’articles roses (qu’il s’agisse de chemises, de foulards ou de feuillets autocollants à leurs chaussures), les élèves d’une école élémentaire de Pickering ont vu la vie en rose mercredi passé à l’occasion d’une campagne de lutte contre l’intimidation qui connaît un essor international.

Les élèves de l’École publique Altona Forest s’inspiraient ainsi d’un évènement qui a eu lieu en septembre à l’École secondaire rurale Central Kings, en Nouvelle-Écosse.

Après qu’un élève de 9<sup>e</sup> année ait subi du harcèlement pour s’être présenté à l’école vêtu d’une chemise rose, David Shepherd et Travis Price, élèves de 12<sup>e</sup> année à cette école de Nouvelle-Écosse, ont décidé de réagir. Ils ont acheté 50 chemises et débardeurs roses, qu’ils ont ensuite distribués à leurs camarades de classe; ils ont aussi diffusé le message à leurs amis de venir à l’école le lendemain vêtus de rose. Des centaines d’élèves – soit près de la moitié de la population étudiante – sont arrivés à l’école portant du rose. Cette véritable « marée rose », selon l’expression des garçons, a lancé un puissant message contre l’intimidation.

Leur action a bénéficié d’une couverture médiatique internationale, et de nombreuses écoles ont décidé, tout comme Altona Forest, de tenir leurs propres « journées de rose ».

« C’est très important de parler de la « vraie vie » et de l’actualité en classe. C’est une chose que nous avons accomplie cette année au pays », dit Paula Mbonda, enseignante de 6<sup>e</sup> année dont la classe a organisé une de ces journées thématiques.

« Nous essayons de mettre fin à l’intimidation en suivant l’exemple des jeunes de la Nouvelle-Écosse », dit Nick Taskas, un élève de 6<sup>e</sup> année. Il précise que la chemise rose qu’il porte est la sienne, et qu’il la porte sans problème à l’école.

Keziah Scott, une de ses camarades de classe, explique qu’elle cherche à mettre fin à tout comportement d’intimidation dont elle est témoin. « Nous espérons que ce mouvement se poursuivra pendant toute l’année... Personnellement, je remarque que l’intimidation est très présente dans la cour d’école et ailleurs », dit-elle.

Les élèves de 6<sup>e</sup> année ont transformé leur campagne en collecte de fonds pour leur sortie de classe en demandant aux élèves qui portaient du rose de faire un don de 1 \$. Les élèves ont trouvé divers autres moyens pour passer leur message, notamment des communiqués, un blogue et des étiquettes personnalisées pour agendas rappelant à tous la tenue de l’évènement. >>>

« Sea of pink spreads to Pickering: Students take a stand against bullying » (1<sup>er</sup> décembre 2007). Source : Site Web de la région de Durham <http://newsdurhamregion.com/news/Education/article/90040>.

### Sites Web



### Pour en savoir plus



Fais la connaissance d’autres jeunes qui ont agi dans des domaines importants pour eux en faisant une recherche sur le Web.



### À ton tour!

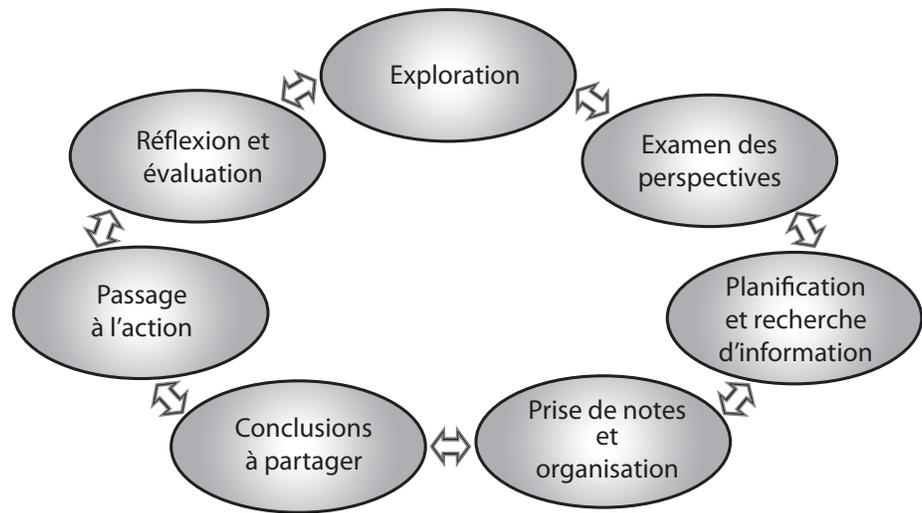
Qu’est-ce qui est important pour toi? Fais une liste des personnes, des lieux, des idées, des questions ou des évènements qui te tiennent à cœur.

Quelles sont les choses qu'on doit changer, selon toi? Fais une seconde liste avec tes réponses.

Que penses-tu pouvoir faire à propos des choses qu'on doit changer?



On se sert du processus d'enquête pour prendre des décisions sur les actions à entreprendre. Sers-toi du processus d'enquête ci-dessous pour décider comment « passer à l'action » dans ta famille, dans ton école ou dans ta communauté. Comment appliquerais-tu les démarches associées à chaque étape du processus d'enquête?



Exploration

---

---

Examen des perspectives

---

---

Planification et recherche d'information

---

---

Prise de notes et organisation

---

---

Conclusions à partager

---

---

Passage à l'action

---

---

Réflexion et évaluation

---

---

## ■ Sessions d'apprentissage

Les quatre sessions d'apprentissage suivantes proposent des activités visant à aborder et à explorer **certain**s résultats d'apprentissage du programme d'études sociales de sixième année. **Choisissez les activités qui répondent le mieux aux besoins de vos élèves.**

### ■ Planification préalable

- Recueillez des ressources médiatiques qui offrent aux élèves des exemples permettant d'explorer les concepts de démocratie, de gouvernement provincial et de participation dans sa communauté.
- Trouvez des sites Web où les élèves peuvent s'informer sur les concepts de démocratie, d'élections, de vote et d'action sociale.
- Aménagez un espace où sera installé un tableau d'affichage pour les projets de groupe que les élèves réaliseront au cours des sessions d'apprentissage.
- Utilisez les coordonnées figurant sur cette page pour communiquer avec Elections Alberta afin d'obtenir la participation d'un directeur du scrutin. Invitez le directeur du scrutin à venir en classe pour voir les projets que les élèves auront créés dans le cadre des activités des sessions d'apprentissage.



### Place à la communication

Elections Alberta encourage les enseignants à inviter les directeurs du scrutin à rendre visite aux classes et à travailler avec les élèves. Faire appel aux directeurs du scrutin offre aux élèves un contexte réel pour développer leurs compétences en matière de recherche et d'enquête et échanger sur ce qu'ils ont appris.

#### **Elections Alberta**

11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100  
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
De 8 h 15 à 12 h et  
de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191  
Télééc. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province : appelez le numéro sans frais 310-0000, puis composez le 780-427-7191.

Commandes et commentaires en ligne :  
[www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca)  
(lien *Education*)

*Une introduction aux concepts de démocratie, de représentation et de participation*

## Passons à l'action



Les élèves recherchent et examinent l'information nécessaire au **projet de classe** avec leur groupe.

- **Rechercher de l'information** (p. 152-153)

## SESSION D'APPRENTISSAGE 1

### *Pourquoi participer au processus démocratique?*

Les élèves sont appelés à relever certains défis, tout en approfondissant leur compréhension des concepts de démocratie, de représentation et de participation. Cette session d'apprentissage invite les élèves à explorer ce qu'on entend par démocratie. On y examine les ressemblances, ainsi que les différences qui existent entre une démocratie directe et une démocratie représentative et on invite les élèves à évaluer dans quelle mesure le principe de démocratie favorise la participation et l'engagement.



### Matériel nécessaire

#### Fiches de l'élève

- Fiche 1-1 : Points de vue sur la démocratie (p. 43 à 45)
- Fiche 1-2 : Directe ou représentative? (p. 46-47)
- Fiche 1-3 : La démocratie à travers le temps (p. 48 à 51)
- Fiche 1-4 : Pourquoi participer? (p. 52)

#### Organisateurs graphiques

- Schéma circulaire (p. 139)
- Tableau SVCA (p. 140)
- Scénarimage (p. 141)
- Ligne du temps (p. 142)



**6 à 10 classes de 45 minutes**



Le document **Info pour l'enseignant 1** (p. 110-112) fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

# SESSION D'APPRENTISSAGE 1

## *Pourquoi participer au processus démocratique?*

### Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Pourquoi participer au processus démocratique?</b></p> <p>Une introduction aux concepts de démocratie, de représentation et de participation</p>	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p><b>6.1.1</b> reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I);</li><li>• reconnaître l'impact d'événements historiques et de législations sur le processus de prise de décisions démocratiques au Canada (TCC, PAD);</li><li>• apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C).</li></ul> <p><b>6.1.2</b> démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la démocratie en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qu'est-ce que la démocratie (c.-à-d. justice, équité, libertés, représentation)? (C, PAD);</li><li>• Quelles sont les similarités et les différences entre la démocratie directe et la démocratie représentative? (PAD);</li><li>• Quels sont les droits et les responsabilités des citoyens d'une démocratie représentative? (PAD, C).</li></ul> <p><b>6.C.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• évaluer des idées, des informations et des prises de position;</li><li>• réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question;</li><li>• concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles et collectives.</li></ul> <p><b>6.C.2</b> développer des compétences relatives à la démarche historique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• expliquer le contexte historique d'événements clés survenus à une période donnée;</li><li>• se servir des exemples d'événements afin de décrire des causes, des effets et des changements au fil des ans.</li></ul> <p><b>6.C.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique;</li><li>• considérer plusieurs perspectives au moment d'aborder des questions, ainsi que lors de la prise de décisions et de la résolution de problèmes;</li></ul> <p>➤ utiliser des outils graphiques de schématisation/visualisation – élaboration électronique de schémas conceptuels, de diagrammes, par exemple – pour présenter les liens entre les idées et l'information dans le cadre d'une résolution de problèmes.</p> <p><b>6.C.5</b> démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• démontrer des compétences reliées à la résolution de conflits afin de parvenir à un consensus;</li><li>• travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun.</li></ul> <p><b>6.C.7</b> appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• formuler des questions tout au long du processus de recherche;</li><li>• répondre à une question de recherche en formulant et en justifiant ses conclusions à partir de l'information recueillie;</li><li>• formuler de nouvelles questions à mesure que la recherche progresse.</li></ul>

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p><b>6.C.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• exprimer des opinions et présenter des perspectives et des informations lors d'exposés oraux, de discours ou débats ou dans des rapports écrits;</li> <li>• justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite;</li> <li>• écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue.</li> </ul>

**C** Citoyenneté

**LMP** La Terre : milieu et peuples

**CC** Culture et communauté

**I** Identité

**RÉP** Relations à l'échelle planétaire

**PAD** Pouvoir, autorité et prise de décisions

**ÉR** Économie et ressources

**TCC** Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 1

*Pourquoi participer au processus démocratique?*

### Outils d'évaluation



#### Liste de vérification

Critères	Oui	Presque	Pas encore
<b>L'élève démontre ses apprentissages en indiquant qu'il peut :</b>			
faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à l'apprentissage des principes démocratiques (6.1.1 puces 1, 3 et 4; 6.1.2 puce 3; 6.C.8);			
démontrer sa compréhension des principes démocratiques, y compris les droits et responsabilités (6.1.2 puces 1, 2 et 3; 6.C.4; 6.C.8);			
élaborer des questions d'enquête tout au long de la recherche (6.C.7);			
examiner, évaluer et apprécier diverses sources d'information (6.C.1; 6.C.7);			
discuter et échanger des idées créatives et originales avec des pairs (6.C.1; 6.C.4; 6.C.8);			
exprimer et soutenir ses opinions (6.C.1; 6.C.8);			
décrire l'importance et les conséquences d'événements majeurs (6.C.2);			
utiliser des organisateurs graphiques pour établir des rapports entre des idées (6.C.4);			
communiquer de l'information (6.C.8);			
travailler en groupe de manière collaborative, coopérative et respectueuse (6.C.4; 6.C.5).			



## SESSION D'APPRENTISSAGE 1

### Pourquoi participer au processus démocratique?



#### Grille d'évaluation

Critères \ Note	4 Excellent	3 Habile	2 Satisfaisant	1 Limité *	Faible/ Insuffisant *
<b>Démontrer sa compréhension des principes démocratiques, y compris les droits et responsabilités</b> (6.1.2 puces 1, 2 et 3; 6.C.4; 6.C.8)	Trouve et présente des exemples <b>significatifs</b> et <b>complets</b> de la façon dont les individus vivent la démocratie.	Trouve et présente des exemples <b>pertinents</b> de la façon dont les individus vivent la démocratie.	Trouve et présente des exemples <b>généraux</b> et <b>partiels</b> de la façon dont les individus vivent la démocratie.	Trouve et présente des exemples <b>vagues</b> et <b>incomplets</b> de la façon dont les individus vivent la démocratie.	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement.
<b>Examiner, évaluer et apprécier diverses sources d'information</b> (6.C.1; 6.C.7)	Fournit une évaluation <b>approfondie</b> et <b>réfléchie</b> des sources.	Fournit une évaluation <b>réfléchie</b> des sources.	Fournit une évaluation <b>partielle</b> des sources.	Fournit une évaluation <b>peu significative</b> des sources.	
<b>Exprimer et soutenir ses opinions</b> (6.C.1; 6.C.8)	Fournit un raisonnement toujours <b>pertinent</b> de ses opinions.	Fournit un raisonnement <b>convaincant</b> de ses opinions.	Fournit un raisonnement <b>plus ou moins cohérent</b> de ses opinions.	Fournit un raisonnement <b>faible</b> de ses opinions.	
<b>Communiquer de l'information</b> (6.C.8)	Communique d'une manière <b>convaincante</b> et <b>intéressante</b> pour le public cible.	Communique l'information d'une manière <b>convaincante</b> pour le public cible.	Communique l'information d'une manière <b>peu convaincante</b> pour le public cible.	Communique d'une manière <b>nullement convaincante</b> pour le public cible.	

\*S'il juge le travail limité, faible ou insuffisant, l'enseignant décidera de l'intervention qui conviendra pour améliorer le rendement de l'élève.

## Différenciation



Les élèves auront peut-être déjà abordé en classe cette année le concept de démocratie; il se peut aussi qu'ils y soient exposés pour la première fois lors de cette activité d'apprentissage.

Demandez aux élèves de faire un remue-méninge pour déterminer ce que signifie pour eux le concept de démocratie et d'inscrire leurs réponses :

- dans leur cahier, individuellement;
- sur des feuillets autocollants (« Post-it ») ou des fiches;
- sur le tableau de papier, en grand ou petits groupes.

Dites-leur d'inscrire toutes leurs réponses sans en discuter.

## Sites Web



Le **mur de graffitis** est une stratégie couramment utilisée dans les cours de français au cours d'études littéraires. Vous pouvez adapter cette activité au contexte du programme d'études sociales en centrant la création autour d'un concept clé, comme les manifestations de la démocratie. Les murs de graffitis offrent une occasion d'expérimenter au moyen de représentations visuelles et de caricatures; ils permettent aussi d'échanger sur les modes de communication de la culture populaire et les messages qu'elle véhicule.

La stratégie du mur de graffitis s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage; elle permet aux élèves d'éprouver et d'exprimer leurs savoirs tout en créant leur œuvre. Pour en savoir plus sur cette stratégie, visitez le [www.readwritethink.org/lessons/lesson\\_view.asp?id=208](http://www.readwritethink.org/lessons/lesson_view.asp?id=208) (en anglais seulement).

## SESSION D'APPRENTISSAGE 1

### Pourquoi participer au processus démocratique?

#### Activités d'apprentissage

##### ① Points de vue sur la démocratie

La démocratie est un concept abstrait dont la signification peut varier selon le point de vue, le sentiment d'appartenance ou le lieu d'origine de chacun.

- Inscrivez au tableau la question d'enquête *Pourquoi participer au processus démocratique?* Invitez les élèves à faire un remue-méninge sur cette question et à échanger sur les premières réponses données. La **Fiche 1-1 : Points de vue sur la démocratie** (p. 43-45) traite de certaines notions associées au concept de démocratie. On peut aussi fournir aux élèves un organisateur graphique (comme le **Schéma circulaire** (p. 139) pour les aider à structurer leurs idées. [Si les élèves n'ont pas encore été initiés au concept de démocratie, engagez une discussion sur les thèmes suivants, qui figurent au programme d'études sociales de sixième année (2007)] :
  - ➔ Dans une démocratie, tous les citoyens peuvent jouer un rôle dans la prise de décisions.
  - ➔ Les personnes qui vivent dans une démocratie sont libres de faire leurs propres choix et d'exprimer leurs opinions.
  - ➔ Dans une démocratie, tous les citoyens ont les mêmes droits et responsabilités.
  - ➔ Le système judiciaire des sociétés démocratiques s'applique également à tous les citoyens.
  - ➔ Dans une démocratie, le gouvernement doit rendre des comptes, c'est-à-dire qu'il est responsable devant les citoyens. (Si vous présentez ces phrases par écrit aux élèves, encouragez-les à souligner les termes importants et à discuter de ce qu'ils signifient. Vous pouvez aussi les ajouter à votre glossaire illustré ou à votre murale de mots, le cas échéant.)
- Discutez en classe des résultats du remue-méninge et répartissez par thèmes les idées émises. Affichez en classe la liste des idées réparties par thèmes. (Parmi ces thèmes peuvent figurer les élections, le pouvoir, la politique, le gouvernement, l'égalité, la liberté, les droits, etc.)
- Demandez aux élèves de travailler en grand ou petits groupes et de s'inspirer de ces thèmes et idées pour trouver des exemples de diverses conceptions et significations associées au concept de démocratie. Cherchez ces exemples dans des sources telles que les médias, des paroles de chansons, des textes littéraires, le milieu scolaire ou la communauté. On peut aussi s'inspirer d'anecdotes ou de récits d'expériences personnelles.
- Demandez aux élèves de travailler en grand ou petits groupes pour créer des **murs de graffitis** sur le thème de la démocratie. Suggérez-leur des éléments à inclure dans les graffitis (par exemple, des formes géométriques, des dessins, des croquis, des symboles, des couleurs, des extraits de récits, des citations ou des mots-étiquettes).
- Utilisez de grandes affiches ou des feuilles de papier grand format pour créer les murs de graffitis. Chaque groupe répartira à sa façon, par thèmes, les idées associées à la démocratie. Ils se serviront de dessins, de formes géométriques, de

symboles, de croquis ou de couleurs pour relier les idées et exemples trouvés. Rappelez aux élèves de veiller à ce que chaque membre du groupe participe de façon égale au mur de graffitis.

- Demandez à chaque groupe de présenter et d'expliquer son mur de graffitis, puis de l'afficher dans un coin de la classe. Les élèves peuvent continuer à enrichir leurs murs de graffitis au fur et à mesure que progressent leur exploration et leur recherche sur les concepts de démocratie et de droit de vote.



### Intégrer les matières

Les murs de graffitis offrent une occasion d'expérimenter au moyen de représentations visuelles et de caricatures; ils permettent aussi d'échanger sur les modes de communication de la culture populaire et les messages qu'elle véhicule.

#### Français ou FLA É2 ou PÉ5

S'assurer que les supports visuels utilisés précisent et renforcent son message.

É4. Rédiger un court texte axé sur l'esthétique dans lequel il met l'accent sur la création d'images.



### Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à leur contribution au mur de graffitis. Posez-leur des questions comme :

- Qu'as-tu appris sur la démocratie en écoutant ce que les autres ont dit sur le sujet?
- Qu'est-ce qui est le plus important pour toi à propos du fait de vivre dans une démocratie? Comment cela se reflète-t-il dans ta contribution au mur de graffitis?

On peut aussi utiliser ces questions de réflexion dans une évaluation sommative pour vérifier la compréhension des élèves du concept de démocratie. Demandez aux élèves de s'inspirer de ces réflexions pour rédiger un paragraphe sur les « multiples significations de la démocratie ».



### Saviez-vous que...

La question des graffitis peut prêter à controverse dans certains milieux. Bien que certains considèrent les graffitis comme une forme d'art, de nombreuses communautés, dont Edmonton et Calgary, mènent des campagnes pour sensibiliser le public aux conséquences juridiques associées au fait de peindre des graffitis sur la propriété publique. Assurez-vous de discuter des endroits qui se prêtent ou non à la création de graffitis. Invitez les élèves à examiner les graffitis qu'ils dessinent sur leurs biens personnels (par exemple, les griffonnages sur leurs cartables ou les affiches dans leur casier) ou sur les tableaux prévus à cet effet dans des endroits publics. Rappelez aux élèves qu'il est illégal de faire des graffitis sur une propriété publique.

## Saviez-vous que...



Dans une **démocratie représentative**, les citoyens élisent des représentants qui forment un gouvernement et prennent des décisions en leur nom. Dans une **démocratie directe**, les citoyens prennent eux-mêmes les décisions, sans faire appel à des représentants. Ce système s'apparente à celui de l'assemblée publique : tous les résidents de la ville peuvent y assister et voter sur les décisions qui sont prises.

## Différenciation



Les premières questions de discussion d'enquête ou de recherche peuvent être présentées aux élèves de nombreuses façons :

- Les stratégies de type « **penser-préparer-partager** » proposent aux élèves de réfléchir individuellement à leur réponse, d'échanger ensuite avec un partenaire, puis d'en discuter en petits groupes ou avec la classe.
- Le **Tableau SVCA** (ce que je sais; ce que je veux savoir; comment je le trouverai; ce que j'ai appris) permet aux élèves de déterminer ce qu'ils savent déjà et les questions qu'ils ont, comment trouver les réponses à leurs questions et, ensuite, de revenir sur ce qu'ils ont appris. Servez-vous de l'organisateur graphique **Tableau SVCA** (p. 140).
- Inscrivez chaque question sur une feuille de papier grand format et affichez-la en classe. Les élèves peuvent ensuite, à deux ou en petits groupes, inscrire leurs réponses et idées sous chaque question. Échangez ensuite avec la classe sur les réponses données.

## 2 Directe ou représentative?

En échangeant divers points de vue sur la démocratie, les élèves aborderont vraisemblablement les questions de la représentation, de l'égalité, de l'équité et de l'impartialité. Ces principes fondamentaux des systèmes de démocratie directe et représentative jouent aussi un rôle important dans le processus électoral des démocraties représentatives.

- Distribuez aux élèves la **Fiche 1-2 : Directe ou représentative?** (p. 46-47), qui les invite à comparer les concepts de démocratie directe et de démocratie représentative.
- Poursuivez l'exploration de ces concepts en menant une discussion en classe autour des questions suivantes associées à la fiche :
  - ➔ Quels indices ou manifestations de la démocratie représentative observes-tu autour de toi? Quels sont ceux associés à la démocratie directe? (*Demandez aux élèves de réfléchir à leur quotidien à la maison, à l'école ou dans leur communauté. Quels indices montrent que nous vivons dans une démocratie?*)
  - ➔ Pourquoi notre système est-il une démocratie représentative et non une démocratie directe? Peux-tu trouver des exemples d'endroits où il y a une démocratie directe? (*Posez-leur cette question pour renforcer leur compréhension de ce qui distingue la démocratie directe de la démocratie représentative. Il se peut que les élèves donnent comme exemple les réunions de classe ou communautaires, où tous ont la possibilité de participer directement à la prise de décisions. Ils pourraient aussi citer les modèles autochtones de prise de décisions par consensus, dans lesquels les décisions sont prises avec la participation directe de chacun.*)
  - ➔ Selon vous, quelles sont les caractéristiques et valeurs essentielles à l'existence d'une démocratie représentative? (*Traditionnellement, on estime que les principes essentiels à l'existence d'une démocratie représentative sont notamment la tenue d'élections libres, le droit de vote universel, les libertés fondamentales, l'égalité des droits, l'impartialité et l'équité dans l'exercice du pouvoir.*)
  - ➔ Pourquoi les élections sont-elles importantes dans les démocraties représentatives? Le sont-elles aussi dans les démocraties directes? (*Discutez de l'importance du processus électoral dans le choix de représentants qui prennent les décisions au nom des citoyens. Dans une démocratie directe, en revanche, chaque citoyen participe à la prise de décisions.*)
  - ➔ Selon vous, à qui devrait profiter la démocratie? Pourquoi? (*On peut amener les élèves à réfléchir à ce qui distingue les citoyens canadiens des autres résidents du Canada. Seuls les citoyens canadiens ont le droit de voter; pourtant, tous les résidents sont touchés par les décisions que prennent les représentants élus. Dans les démocraties représentatives, le statut de résidence est un critère important pour déterminer qui peut voter. C'est habituellement l'âge, la citoyenneté et le statut de résidence qui servent à établir si on a le droit de voter ou non.*)
- La fiche propose aux élèves de travailler en petits groupes pour créer un jeu de rôles d'une minute ou une bande dessinée d'une page sur un aspect de la démocratie dans les systèmes de démocratie représentative et directe. Fournissez à chaque groupe un organisateur graphique, comme le **Scénarimage** (p. 141), pour planifier et produire leur jeu de rôles ou leur bande dessinée. Allouez-leur

une période de temps limitée, puis demandez à chaque groupe de présenter son œuvre à un autre groupe ou à la classe.



## Évaluer et réfléchir

Servez-vous d'une simple liste de vérification pour déterminer si les élèves comprennent la différence qui existe entre démocratie directe et démocratie représentative.

Vous pourriez utiliser certains des critères suivants pour évaluer la compréhension des élèves :

- Capacité à décrire les caractéristiques de chaque concept
- Capacité à comparer en décrivant les différences entre les concepts

L'élève démontre-t-il sa compréhension du concept de...	Oui	Presque	Pas encore
... démocratie directe en ___?			
... démocratie représentative en ___?			

## Sites Web



Pour structurer leur recherche sur l'histoire du droit de vote et de la démocratie, les élèves peuvent se servir d'une « **WebQuest** ».

Vous trouverez sur le site WebQuest.Org, à <http://webquest.org/index.php>, de l'information sur l'organisation d'une WebQuest, ainsi que des exemples (en anglais seulement).

On peut recourir à une **ligne du temps** pour renforcer la compréhension des concepts associés au temps et à la chronologie, et soutenir l'analyse et l'établissement de chronologies d'événements. Les lignes de temps comprennent aussi bien des éléments graphiques que du texte.

Vous trouverez un modèle de ligne du temps électronique au [www.lignedutemps.qc.ca/](http://www.lignedutemps.qc.ca/).

## Évaluer et réfléchir



Utilisez une échelle de rendement, comme celle reproduite ci-dessous, pour vérifier les compétences démontrées par les élèves relativement à la démarche historique.

L'élève démontre-t-il sa compréhension ...	Oui	Presque	Pas encore
... de l'importance d'événements majeurs?			
... de l'impact de certains événements?			

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à la question suivante :

- Qu'est-ce qui compte le plus pour toi dans les changements apportés par ceux qui t'ont précédé?

## 3 La démocratie à travers le temps

Invitez les élèves à se demander à qui sert la démocratie et qui peut y participer. Cette réflexion les aidera grandement à comprendre la relation qui existe entre la démocratie, la participation des citoyens et le processus électoral. Un bref aperçu historique de l'évolution de la démocratie, du droit de vote et des privilèges qui y sont associés leur permettra aussi de mieux apprécier l'importance du principe de participation.

- Discutez des questions suivantes avec les élèves :
  - ➔ En quoi le fait de voter est-il une façon de participer à la démocratie?
  - ➔ Qui peut voter? Qui n'a pas le droit de voter?
  - ➔ Pensez-vous qu'il en a toujours été ainsi? Si oui, pourquoi? (Ou sinon, pourquoi?)
  - ➔ Quelle serait votre définition du « droit de vote »? Selon vous, quelles difficultés ont dû surmonter les personnes ou les groupes qui ont cherché à obtenir le droit de vote? Quels succès ont-ils remportés? (*Demandez aux élèves de faire le point sur ce qu'ils savent déjà sur les événements, les personnes et les lieux historiques associés à l'évolution de la démocratie en Alberta et au Canada. Il peut s'agir de la lutte pour le droit de vote par des groupes de femmes, comme les « Famous Five », de l'importance de la Confédération ou de l'influence des peuples britanniques, français et autochtones dans la façon dont les Canadiens font leurs choix en tant que société. Les élèves auront acquis cette perspective historique dans le cadre du programme d'études sociales de quatrième et de cinquième année. Les questions de discussion ci-dessus visent à faire le lien avec leurs connaissances acquises des années précédentes. Le manuel de base du programme d'études sociales de sixième année traite aussi du contexte historique de l'évolution du droit à l'égalité et à l'équité.*)
  - ➔ Pensez-vous qu'il est temps de changer les critères qui déterminent qui a le droit de voter ou comment on vote? (Il se peut que les élèves proposent de changer l'âge minimum pour voter ou de recourir à la technologie pour voter.)
  - ➔ Pourquoi seuls les citoyens canadiens ont-ils le droit de voter? Comment l'ensemble des résidents du Canada (qu'ils aient ou non la citoyenneté canadienne) profitent-ils de la démocratie?
- Invitez les élèves à explorer l'information de la **Fiche 1-3 : La démocratie à travers le temps (p. 48-51)**. Si les élèves ont accès à Internet, demandez-leur de travailler à deux ou en petits groupes pour chercher de l'information sur les événements qui ont contribué à l'évolution du processus démocratique, comme le droit de vote.
- Demandez aux élèves de tracer une **ligne du temps** illustrant ce qu'ils considèrent comme les cinq événements les plus importants de l'histoire du processus démocratique et du droit de vote. Pour ce faire, on peut leur fournir un organisateur graphique, comme la **Ligne du temps (p. 142)**.
- Présentez les lignes de temps en classe ou affichez-les aux murs de graffitis.

#### 4 S'inspirer de la démocratie

Revenez maintenant à la question d'enquête *Pourquoi participer au processus démocratique?* Demandez aux élèves d'établir un lien entre le concept de participation et le rôle qu'il joue dans une démocratie. On amène ainsi les élèves à lier le projet de classe au concept de démocratie dans son sens large.

- Invitez les élèves à revenir sur leurs définitions et leurs pistes d'exploration du concept de démocratie. (*Amenez les élèves à réfléchir, par l'exploration des concepts de représentation, d'égalité et de droit d'expression, à comment la démocratie favorise l'engagement et la participation des citoyens. Par exemple, le fait que tous les citoyens aient le droit de voter, d'exprimer leurs opinions et d'adhérer à des groupes qui œuvrent pour des changements représente un aspect important de la participation à la démocratie.*)
- Revenez sur les murs de graffitis créés au début de la session d'apprentissage. Demandez à chacun des groupes du projet de classe de repérer les éléments de leur mur de graffitis qui représentent des aspects importants de la démocratie.
- Demandez aux élèves de dresser une liste, sur des fiches ou du papier pour affiches, des façons dont on peut participer individuellement ou collectivement à la démocratie. Ajoutez les fiches aux murs de graffitis ou accrochez les affiches en classe.



#### Différenciation

Offrez aux élèves quelques options pour présenter le travail dans lequel ils mettront leurs connaissances en pratique et démontreront leur apprentissage. Parmi ces options peuvent figurer :

une **affiche individuelle** présentant un message personnel au moyen d'un texte et d'illustrations;

un **collage** créé à partir de matériel de sources variées. Les collages peuvent comprendre des extraits de sources médiatiques, des photos, des illustrations, des dessins, des citations ou des extraits littéraires. Ils peuvent aussi inclure des objets que les élèves fabriqueront eux-mêmes ou des objets en trois dimensions (pour créer un collage « en relief »);

un **scénarimage** présentant une série de cadres avec des dessins, des croquis et du texte. Les scénarimages servent à présenter une séquence d'idées ou d'événements. Pour les créer, on utilise habituellement des séries de cadres comme dans les bandes dessinées;

un **essai photographique**, soit un recueil de photos présenté de façon à raconter une histoire ou à susciter une réaction émotionnelle. L'essai photographique peut s'accompagner d'explications écrites, d'extraits littéraires, de citations ou de mots ou expressions décrivant chaque photo. On peut encourager les élèves qui choisissent l'essai photographique à prendre eux-mêmes des photos numériques pour créer leur travail en version électronique; ils peuvent aussi le concevoir en découpant et en assemblant des photos provenant de sources diverses.



#### Différenciation

On peut se servir de fiches pour les remue-méninges individuels et de papier pour affiches lors des remue-méninges collectifs.

On peut aussi offrir aux élèves diverses options pour répondre à la question d'enquête, notamment la production d'un texte ou la création d'une œuvre visuelle. Dans ce cas, dites-leur qu'ils peuvent choisir eux-mêmes comment répondre à la question, aussi longtemps qu'ils présentent leur travail sur le format de la feuille qui leur a été fournie.



#### Place à la communication

Demandez aux élèves de prendre des photos numériques de leurs murs de graffitis. Vous pourriez ensuite les utiliser en vous inspirant d'une ou de plusieurs des suggestions suivantes :

- Demandez aux élèves de composer une légende pour chaque photo et affichez-les en classe ou sur le site Web de l'école.
- Joignez aux photos des réflexions des élèves sur la démocratie et envoyez-les à un bulletin ou à un journal communautaire ou local.
- Partagez-les avec d'autres enseignants et élèves en les envoyant à Elections Alberta pour qu'elles soient publiées sur le site Web de l'organisme. Un **Formulaire d'autorisation** et un **Formulaire de soumission d'idées ou de travaux d'élèves** sont fournis à la fin du présent matériel pédagogique (p. 159-160).
- Invitez les parents, des membres de la communauté ou le directeur du scrutin à venir en classe admirer les murs de graffitis et échanger sur la démocratie avec les élèves.

## Évaluer et réfléchir



Les travaux créés par les élèves pendant cette activité peuvent servir à une première évaluation sommative de leur compréhension des concepts de démocratie et de participation. Les élèves auront élaboré les murs de graffitis en groupe, mais auront mis leurs connaissances en pratique dans le travail individuel. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation** (p. 35) :

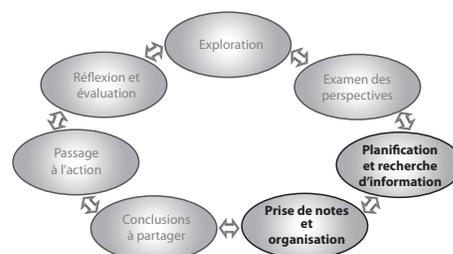
- Servez-vous des travaux individuels (affiche, collage, scénarimage ou essai photographique) pour évaluer la compréhension qu'ont les élèves de ces concepts. Le travail individuel est le dernier de cette session d'apprentissage.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.

- Distribuez à chaque élève la **Fiche 1-4 : Pourquoi participer?** (p. 52) et une feuille de papier 11 po x 17 po. Demandez-leur de répondre à la question *Pourquoi participer au processus démocratique?* en créant une affiche, un collage, un scénarimage ou un essai photographique. Rappelez aux élèves de créer leur œuvre en se servant d'exemples issus de leurs recherches ou de leurs travaux en groupe. Distribuez-leur la grille d'évaluation pour le travail final et discutez-en en classe.



### Passons à l'action - Projet de classe

- Évaluez la proposition de projet de classe soumise par les élèves. Utilisez la fiche **Rechercher de l'information** (p. 152-153) pour aider les groupes dans leur recherche :



- d'arguments et d'exemples montrant que le changement en question est nécessaire;
  - d'information contextuelle sur la question;
  - d'arguments en faveur des actions projetées et de sources de soutien potentiel.
- Avisez les élèves qu'ils pourront travailler sur leur projet au cours des semaines à venir.
  - Vous pouvez suggérer aux groupes de consulter des sites Web et diverses ressources médiatiques, telles que des journaux, des publications communautaires ou des bulletins de nouvelles télévisés, pour trouver l'information nécessaire à leur projet. Demandez-leur de classer l'information dans des portfolios ou des chemises à dossier et de décider quelle est la meilleure façon d'organiser l'information pour mettre en œuvre le projet.



## ■ 1-1 Points de vue sur la démocratie

À quoi penses-tu quand tu entends le mot « démocratie »? Peut-être que la démocratie signifie pour toi une forme de gouvernement; c'est en fait beaucoup plus que cela. On parle de démocratie quand les citoyens peuvent influencer les décisions qui les concernent et sur la gouvernance, c'est-à-dire la façon de s'organiser pour prendre des décisions et réaliser des buts. La démocratie peut se manifester à divers endroits : à la maison, à l'école ou dans la communauté.

La démocratie peut signifier différentes choses pour différentes personnes. Toutefois, quand on cherche à définir ou à décrire la démocratie, les idées suivantes reviennent souvent :

- Dans une démocratie, tous les citoyens peuvent se prononcer sur la prise de décisions.
- Les personnes qui vivent dans une démocratie sont libres de faire leurs propres choix et d'exprimer leurs opinions.
- Dans une démocratie, tous les citoyens ont les mêmes droits et responsabilités.
- Le système judiciaire des sociétés démocratiques s'applique également à tous les citoyens.
- Dans une démocratie, le gouvernement doit rendre des comptes, c'est-à-dire qu'il est responsable de ses décisions devant les citoyens.

### ■ Qu'est-ce que le dictionnaire dit sur la démocratie?

- a) Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple.
- b) État ayant ce type de gouvernement

Dictionnaire *Larousse* en ligne [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr).

## 1 Pourquoi participer au processus démocratique?



Pendant que tu lis, souligne les mots ou expressions qui, selon toi, sont les plus importants pour t'aider à comprendre la signification de « démocratie ».



# Qu'est-ce que la Charte canadienne des droits et libertés dit à propos de la démocratie?

Au Canada, la démocratie est garantie par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte protège les droits et libertés de chacun.



## CHARTRE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS



**Annexe** qui se trouve en fin de la présente loi, en vertu de laquelle le Parlement du Canada a adopté la présente loi.

**Garantie des droits et libertés**

1. La Charte protège les droits et libertés de chacun. Elle est la pierre angulaire de la démocratie au Canada.

**Libertés fondamentales**

2. Chacun a le droit fondamental de liberté de conscience, de religion, de pensée, d'opinion, d'expression, de presse et de communication, de réunion pacifique, de mouvement pacifique, de manifestation pacifique, de droit de grève et de droit de travail.

**Droits démocratiques**

3. Tout citoyen a le droit de voter et d'être élu dans une élection libre et équitable, ainsi que le droit de participer à la formation de la volonté de la communauté. Le droit de voter est garanti par la Charte.

**Liberté de circulation et d'établissement**

4. Tout citoyen a le droit de circuler et d'établir son domicile partout au Canada.

**Garanties juridiques**

5. Chacun a le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne. Il a le droit de ne pas être arrêté, détenu ou puni de manière arbitraire.

**Langues officielles du Canada**

6. Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada.

**Droits de la minorité**

7. Les membres des minorités ont le droit de participer pleinement à la vie culturelle, linguistique et éducative de leur communauté.



**Recours**

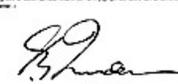
8. Si un citoyen estime que ses droits ou libertés ont été violés, il peut demander réparation de la Cour canadienne de justice.

**Dispositions générales**

9. La Charte ne s'applique qu'au gouvernement fédéral, provincial et municipal.

**Application de la Charte**

10. La Charte s'applique à tous les niveaux de gouvernement.

  
Le Premier ministre

## Pour en savoir plus

Vous pouvez télécharger le *Guide de la Charte à l'intention des jeunes* sur le site Web de la John Humphrey Society for Peace and Human Rights à <http://www.jhcentre.org/products/resources/>.

Tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus peuvent voter aux élections fédérales et provinciales (ou territoriales).

Tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus peuvent se porter candidats à des élections.

Aucun gouvernement fédéral ou provincial ne peut rester au pouvoir plus de cinq ans; après cette période, il doit déclencher des élections. Cette règle permet aux électeurs de choisir leur gouvernement.

Cette règle permet aux électeurs de choisir leur gouvernement.

■ Qu'est-ce que les gens pensent de la démocratie?



« Pour moi, la démocratie, cela veut dire voter; les gens peuvent se prononcer sur la façon dont le gouvernement dirige. »

« Si les élus ne me représentent pas comme je veux, je peux voter autrement aux prochaines élections. »



« J'ai le droit de vote : ce que j'ai à dire compte. »

« Chaque vote compte et a un poids égal. »



Carnet d'apprentissage



Ajoute ci-dessous ta propre définition de ce qu'est la démocratie.

---

---

---

---

---



Utilise les mots ou expressions que tu as soulignés pour décrire ce qu'est la démocratie. Utilise un organisateur graphique, comme le *Schéma circulaire*, pour décrire quatre aspects importants de la démocratie. Ton enseignant te fournira cet organisateur graphique.

# 1 Pourquoi participer au processus démocratique?



La liberté d'expression est l'un des droits fondamentaux garantis par la Charte canadienne des droits et libertés.

## 1-2 Directe ou représentative?

Qui sont donc ceux qui prennent les décisions dans nos villes, notre province, notre pays? La réponse est : tous les citoyens. Le Canada est une **démocratie représentative**, ce qui veut dire que tous ont la possibilité d'exprimer leur opinion et de prendre des décisions. Cela veut dire que les **résidents** (les personnes qui vivent au Canada, qu'elles aient la citoyenneté canadienne ou non) ont, dans bien des cas, les mêmes droits que les citoyens canadiens.

L'Alberta a aussi une démocratie représentative. Le gouvernement est dirigé par une **assemblée législative**, autrement dit un groupe de personnes élues par les citoyens pour les représenter et former le gouvernement de la province.

Le système de démocratie représentative est basé sur des **principes** (des valeurs et idées importantes) qui existent depuis des centaines d'années. Dans les provinces, les représentants élus gouvernent dans le cadre d'une assemblée législative. Le gouvernement élu pour tout le Canada exerce le pouvoir dans le cadre du **Parlement**.

Les démocraties représentatives sont différentes des **démocraties directes**. Dans une démocratie directe, les citoyens prennent les décisions eux-mêmes, sans passer par des représentants. C'est un peu comme dans une assemblée publique : tous les résidents de la ville peuvent y assister et voter sur les décisions qui sont prises. Toutefois, pour que de telles assemblées soient efficaces, il faut que les résidents y assistent et participent.

### Carnet d'apprentissage



Selon toi, comment les gens participent-ils à une démocratie représentative?

---

---

---

Dans quelle mesure participes-tu à la démocratie?

---

---

---



Quels énoncés de la colonne de droite s'appliquent à la démocratie représentative? Lesquels s'appliquent à la démocratie directe? Lesquels s'appliquent aux deux? Copie chaque énoncé à l'endroit approprié dans le tableau.

Démocratie représentative	Démocratie directe	Les deux



Travaillez en petits groupes et créez un jeu de rôles d'une minute, ou une bande dessinée. Utilisez pour cela l'organisateur graphique *Scénarimage*. Votre enseignant vous fournira cet organisateur graphique.

Votre jeu de rôles ou votre bande dessinée devra illustrer un des énoncés du tableau.

- Tous ont la responsabilité de suivre les mêmes règlements et lois que les autres.
- Dans une élection, tous les électeurs admissibles ont le droit de voter pour élire les personnes qui vont les représenter.
- Tous les représentants de classe rencontrent le directeur pour discuter d'une décision qui concerne l'école.
- Tous les élèves votent sur une décision qui concerne la classe.
- Les personnes présentes à une assemblée publique prennent la parole tour à tour et expliquent comment elles voteront sur une décision qui concerne la ville.
- Au moment de prendre une décision importante, on tient un référendum, autrement dit un vote auquel tous les citoyens peuvent participer.
- Tous ont le droit d'exprimer leur opinion.
- Dans une élection, on vote pour élire des représentants, qui prennent des décisions au nom des personnes qui les ont élus.
- Tous peuvent participer à la prise de décisions.

# 1 Pourquoi participer au processus démocratique?



## Saviez-vous que...



Le mot « démocratie » vient de deux mots grecs : « dêmos », qui signifie peuple, et « kratia », qui signifie pouvoir.

L'idée que les citoyens doivent se gouverner eux-mêmes était un aspect important de la vie en Grèce il y a 2 500 ans. La Grèce ancienne était divisée en petits territoires, appelés cités-États. Les citoyens se réunissaient en une assemblée où ils prenaient des décisions sur la façon de gouverner la cité-État.

Dans nos démocraties actuelles, les citoyens n'assistent pas eux-mêmes aux assemblées; ils élisent les personnes qui vont les y représenter. Toutefois, l'idée de base qui comptait en Grèce ancienne demeure la même : les gens ont des champs d'intérêt communs qu'ils peuvent mettre de l'avant pour prendre des décisions et agir collectivement.

## 1-3 La démocratie à travers le temps

Que sais-tu de l'histoire du Canada? Elle comprend de nombreux événements, personnes et anecdotes. La démocratie a aussi son histoire. De nombreux événements et idées ont contribué à la façon dont notre système de démocratie fonctionne au Canada.

### L'héritage de la Grande-Bretagne

Les Grecs sont à l'origine de certains des idées et principes associés au système de gouvernement parlementaire, mais le Parlement que nous connaissons maintenant nous vient de ce qui est aujourd'hui la Grande-Bretagne. Il a pris naissance à l'époque où les **monarques**, les rois et les reines au pouvoir, avaient besoin de plus en plus d'argent pour mener des guerres et gouverner leur royaume. Ils amassaient l'argent nécessaire en demandant à leurs sujets de payer des impôts.

À un moment donné, ceux-ci ont refusé de payer leurs impôts, à moins de pouvoir se prononcer sur la façon dont l'argent serait dépensé. Avec le temps, le gouvernement de la Grande-Bretagne a obtenu de plus en plus d'influence sur la prise de décisions et les monarques ont détenu de moins en moins de pouvoir.

### L'héritage des Premières nations

La Confédération iroquoise possédait un système politique et social très élaboré. Elle unifiait le territoire des cinq Premières nations initiales en une « maison longue » symbolique.

Les peuples de la Confédération iroquoise se désignaient eux-mêmes comme les « Haudenosaunees » (ho-di-noe-cho-ni), ce qui signifie « bâtisseurs de maisons longues ». Ce groupe uni de Premières nations a influencé certains des principes de démocratie que nous connaissons aujourd'hui au Canada.

À l'origine, les cinq nations de la Confédération iroquoise étaient divisées en deux groupes : les Aînés (qui regroupaient les Mohawks, les Onondagas et les Senecas) et les Jeunes (qui regroupaient les Oneidas et les Cayugas). Plus tard, une sixième nation, les Tuscaroras, s'est jointe aux cinq autres.

Toutes les décisions de la Confédération devaient être **unanimes**, c'est-à-dire que tous devaient être d'accord. Les décisions n'étaient donc prises que lorsque chaque nation les approuvait. Si les nations n'arrivaient pas à se mettre d'accord,

## Carnet d'apprentissage



Selon toi, comment peut-on comparer les décisions qui sont prises dans la maison longue des *Haudenosaunees* à celles qui sont prises dans une démocratie?

---

---

---

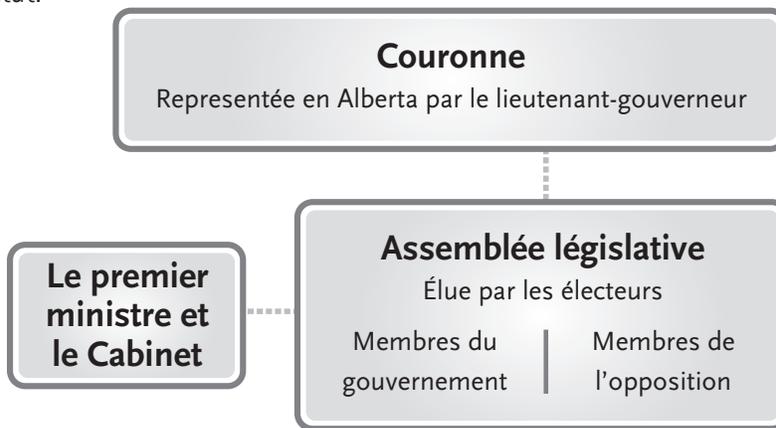
---

elles continuaient à négocier jusqu'à ce qu'on parvienne à une entente. Les décisions étaient illustrées sur les ceintures Wampums, qui servaient à consigner des événements importants.

## ■ Le gouvernement responsable : comment ça marche

Au Canada, notre système de gouvernement peut être décrit comme un **gouvernement responsable**. Cela signifie que les représentants élus sont responsables devant les citoyens qui les élisent.

- Le gouvernement fédéral du Canada se compose d'un système à deux chambres qui nous vient de la Grande-Bretagne. Ces deux chambres sont appelées le Parlement et le Sénat.
- Dans les provinces, le système se compose d'une seule chambre, appelée l'Assemblée. De nos jours, la monarchie est représentée à l'Assemblée législative de l'Alberta par le **lieutenant-gouverneur**, qui est le chef officiel de l'État.



- Le premier ministre et son **Cabinet** ont le pouvoir et l'autorité d'adopter des lois. Le premier ministre est le chef du parti politique qui détient le plus grand nombre de représentants élus à l'Assemblée.
- Le Cabinet est formé du premier ministre et de ses ministres. Le Cabinet est responsable de mettre en pratique les politiques du gouvernement. Le premier ministre est le chef du Cabinet; il choisit ses ministres parmi les députés élus de son parti.
- Pour gouverner, le premier ministre et son Cabinet doivent être soutenus par la majorité des représentants élus (des **membres de l'Assemblée législative**). Ces représentants sont aussi appelés députés provinciaux. Les membres du Cabinet sont appelés **ministres**. La plupart des lois adoptées émanent des ministres; ceux-ci se prononcent par vote sur les lois, au même titre que les autres députés. Les ministres sont aussi responsables de la gestion des ministères et des lois qui encadrent ces ministères. Si une politique ou une loi importante est rejetée, le gouvernement doit démissionner et déclencher des élections.
- On organise des élections pour élire des représentants au Parlement ou à l'Assemblée. Autrefois, les chefs de village représentaient le peuple au Parlement britannique. Ce n'est qu'aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles que le droit de vote a été accordé à certains hommes du peuple; les femmes n'ont obtenu ce droit qu'au 20<sup>e</sup> siècle.



### Pour en savoir plus

Consulte ton manuel de base pour avoir de l'information supplémentaire sur le gouvernement provincial.

- Quelles questions as-tu à propos du gouvernement provincial? Fais une liste de trois ou quatre questions.
- Que pourrais-tu apprendre de plus sur les responsabilités du premier ministre, des ministres et des députés provinciaux?

## Saviez-vous que...



Savais-tu que, lors de la première élection qui s'est tenue au Canada, les personnes **qui n'avaient pas** le droit de voter étaient plus nombreuses que celles qui pouvaient voter?

Les élections ont bien changé depuis **1867**... Voyons maintenant quelques événements importants de l'histoire du droit de vote au Canada.

En **1867**, seulement 11 % des résidents canadiens avaient le droit de voter. De nos jours, ce pourcentage dépasse 68 %, c'est-à-dire presque tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus.

En **1917**, pendant la Première Guerre mondiale, la *Loi des élections en temps de guerre* et la *Loi des électeurs militaires* ont donné à tous les membres des forces armées (hommes et femmes) le droit de voter aux élections fédérales tenues la même année. Parmi eux, il y avait aussi des membres des Premières nations et des personnes de moins de 21 ans.

En **1918**, les femmes ont reçu le droit de voter aux élections fédérales.

En **1920**, le poste de directeur général des élections du Canada a été créé. Cette personne devait s'assurer que les élections fédérales se déroulaient partout au pays conformément aux lois en vigueur.

En **1948**, les Canadiens d'origine asiatique ont obtenu le droit de vote.

En **1874**, les électeurs ont pu voter en privé pour la première fois. De plus, le vote secret et les isolements ont été utilisés pour la première fois.

En **1885**, le gouvernement fédéral a adopté la première version de la *Loi électorale* fédérale. Auparavant, on appliquait des règles différentes sur le droit de vote d'une ville ou d'une province à l'autre. Le droit de vote était alors réservé aux personnes ayant une propriété.

En **1919**, les femmes ont obtenu le droit de se porter candidates aux élections fédérales.

En **1920**, les membres des Premières nations ont obtenu le droit de voter, mais seulement s'ils renonçaient à leurs droits issus de traités et à leur statut garanti par la Loi sur les Indiens.

En **1921**, Agnes Macphail est devenue la première femme élue comme représentante au Parlement. Elle allait demeurer la seule femme au Parlement fédéral pendant 14 ans.

## Sites Web



## Pour en savoir plus



Pour en savoir plus sur l'évolution du droit de vote au Canada, rendez-vous sur le site Web de Radio-Canada à <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/dossiers/1443>.

Vous y trouverez notamment des photos et des vidéos.

Élections Canada donne aussi de l'information sur l'histoire du droit de vote à [www.elections.ca](http://www.elections.ca).

▶ En **1950**, les Inuits ont obtenu le droit de voter et de se porter candidats aux élections fédérales.

▶ En **1960**, les membres des Premières nations qui vivent dans une réserve ont obtenu le droit de voter et de se porter candidats aux élections fédérales sans avoir à renoncer à leur statut garanti par la Loi sur les Indiens.

▶ En **1982**, le droit de voter et de se porter candidat à une élection a été garanti par la *Charte canadienne des droits et libertés* et intégré à la Constitution.

▶ En **1992**, des mesures spéciales (comme les modèles de bulletin pour personnes aveugles, l'accès aux fauteuils roulants et l'accès à un interprète) ont été intégrées à la *Loi électorale du Canada* pour s'assurer que les personnes ayant des besoins spéciaux puissent voter.

◀ En **1955**, on a enlevé des lois électorales fédérales toute référence à une discrimination fondée sur la religion. Auparavant, certains groupes religieux (comme les Doukhobors, qui s'opposent à la guerre) n'avaient pas le droit de voter.

◀ En **1970**, l'âge minimal pour voter est passé de 21 à 18 ans.

◀ En **1988**, les juges nommés par le gouvernement fédéral et les personnes ayant une déficience intellectuelle ont obtenu le droit de voter aux élections fédérales.

◀ En **1993**, on a introduit un bulletin de vote spécial (bulletin de vote postal) pour les citoyens qui sont absents, en vacances ou temporairement hors de leur circonscription électorale le jour de l'élection.

◀ En **2002**, à la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada, le droit de voter aux élections fédérales a été accordé à tous les détenus. (En Alberta, l'*Election Act* – la « *Loi électorale* » – ne reconnaît pas encore ce droit.)



Crée ta propre ligne du temps. Choisis les cinq événements qui sont, selon toi, les plus importants de l'histoire du droit de vote. Utilise un organisateur graphique comme la *Ligne du temps* et places-y ces cinq événements dans l'ordre chronologique. À l'aide d'un texte ou d'un dessin, décris ce qui est important dans chaque événement. Ton enseignant te fournira cet organisateur graphique

# 1 Pourquoi participer au processus démocratique?



## Passons à l'action



En préparant ton travail, pense aux choses que tu pourrais faire pour ta famille, tes amis, ton école ou ta communauté.

## 1-4 Pourquoi participer?

À quoi penses-tu quand tu entends le mot « démocratie »? Peut-être que la démocratie signifie pour toi un système de gouvernement; c'est en fait beaucoup plus que cela. La démocratie, cela implique une participation. Pourquoi, selon toi, est-ce important de participer au processus démocratique?

Échange des idées sur la démocratie et la participation avec tes camarades de classe ou d'autres élèves de l'école. Prépare ton travail en utilisant les suggestions ci-dessous; tu peux aussi trouver une autre façon de le présenter. En utilisant diverses sources (exemples personnels, illustrations, etc.), explique pourquoi, selon toi, il est important de participer, et comment on peut participer.

Ton travail devrait :

- présenter des idées liées à l'importance de la démocratie et les formes que peut prendre la démocratie « en action »;
- utiliser de multiples sources et exemples, comme des documents écrits, des sources médiatiques, des photographies, des citations d'entrevues ou des exemples personnels;
- inclure un paragraphe qui présente ton opinion sur l'importance de participer.

**Avec ta classe, organise une exposition sur le thème « Pourquoi participer au processus démocratique? »**

### Choisis la façon de présenter ton travail :



Une **affiche personnelle**, qui devra communiquer un message clair en utilisant du texte et des illustrations.



Un **collage** créé à partir de matériel de sources variées. Les collages peuvent comprendre des extraits de sources médiatiques, des photos, des illustrations, des dessins, des citations ou des extraits littéraires. Ils peuvent aussi inclure des objets que tu fabriqueras toi-même ou des objets en trois dimensions (pour créer un collage « en relief »).



Un **scénarimage**, qui sera une série de cadres avec des dessins, des croquis et du texte. Les scénarimages servent à présenter une séquence d'idées ou d'événements. Pour les créer, on utilise habituellement des séries de cadres comme dans les bandes dessinées.



Un **essai photographique**, soit un recueil de photos présenté de façon à raconter une histoire ou à susciter une réaction émotionnelle. L'essai photographique peut s'accompagner d'explications écrites, d'extraits littéraires, de citations ou de mots ou expressions décrivant chaque photo. Pour créer ton essai photographique, tu peux prendre toi-même des photos numériques et le présenter en version électronique. Tu peux aussi découper et assembler des photos qui proviennent de sources diverses.

## ■ Sessions d'apprentissage

### SESSION D'APPRENTISSAGE 2

#### *Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?*

Le gouvernement provincial a une influence sur de nombreux aspects de notre vie quotidienne. Cette étude du gouvernement provincial permettra aux élèves de mieux comprendre les concepts de démocratie représentative et de responsabilité gouvernementale. La session d'apprentissage 2 invite les élèves à explorer le concept de responsabilité et à comprendre comment les ministères assument leurs responsabilités.



#### Matériel nécessaire

##### Fiches de l'élève

- Fiche 2-1 : J'ai des responsabilités? Moi? (p. 63-64)
- Fiche 2-2 : Les responsabilités du gouvernement provincial (p. 65-71)

##### Organisateur graphique

- Tableau à trois colonnes (p. 143)



#### 5 à 8 classes de 45 minutes



Le document **Info pour l'enseignant 2** (p. 113-125) fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

*Une exploration des rôles du gouvernement provincial et des représentants élus dans une démocratie*



#### Passons à l'action

Les élèves élaboreront avec leur groupe un plan pour communiquer aux autres leurs objectifs par rapport au projet et passer à l'action.

- **Communiquer et passer à l'action** (p. 154-155)

## SESSION D'APPRENTISSAGE 2

### *Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?*

#### Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?</b></p> <p>Une exploration des rôles du gouvernement provincial et des représentants élus dans une démocratie</p>	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p><b>6.1.1</b> reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I);</li><li>• apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C);</li><li>• apprécier les contributions des représentants élus au processus démocratique (PAD).</li></ul> <p><b>6.1.2</b> démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la démocratie en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quels sont les droits et les responsabilités des citoyens d'une démocratie représentative? (PAD, C).</li></ul> <p><b>6.1.5</b> analyser la structure et les fonctions du gouvernement provincial de l'Alberta en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Comment le gouvernement provincial est-il structuré? (PAD);</li><li>• Quelles sont les responsabilités particulières du gouvernement provincial (c.-à-d. lois, impôts, services)? (PAD);</li><li>• Quelles sont les différences entre les responsabilités d'un député et celles d'un ministre à l'Assemblée législative de l'Alberta? (PAD).</li></ul> <p><b>6.C.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles et collectives;</li><li>➤ chercher des réponses à des questions en consultant différentes sources à l'aide des médias électroniques.</li></ul> <p><b>6.C.3</b> développer des compétences d'ordre géographique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• concevoir et interpréter divers types de cartes (historiques, physiques, politiques) pour approfondir sa compréhension des thèmes étudiés.</li></ul> <p><b>6.C.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique;</li><li>• considérer plusieurs perspectives au moment d'aborder des questions, ainsi que lors de la prise de décisions et de la résolution de problèmes;</li><li>• collaborer avec les autres pour élaborer des stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes;</li><li>➤ utiliser des outils graphiques de schématisation/visualisation – élaboration électronique de schémas conceptuels, de diagrammes, par exemple – pour présenter les liens entre les idées et l'information dans le cadre d'une résolution de problèmes.</li></ul> <p><b>6.C.5</b> démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun;</li><li>➤ consigner ou enregistrer un remue-méninges de groupe, la planification et les échanges d'idées au moyen de la technologie.</li></ul>

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p><b>6.C.7</b> appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formuler des questions tout au long du processus de recherche;</li> <li>• utiliser des graphiques, des tableaux et des diagrammes de Venn pour interpréter l'information;</li> <li>• répondre à une question de recherche en formulant et en justifiant ses conclusions à partir de l'information recueillie;</li> <li>• citer de manière organisée les ressources consultées lors d'une démarche de recherche;</li> <li>• formuler de nouvelles questions à mesure que la recherche progresse;</li> <li>➤ accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir d'Internet en utilisant un chemin de recherche particulier ou certaines adresses Web.</li> </ul> <p><b>6.C.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• exprimer des opinions et présenter des perspectives et des informations lors d'exposés oraux, de discours ou débats ou dans des rapports écrits;</li> <li>• justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite;</li> <li>➤ organiser l'information recueillie à partir d'Internet ou d'une autre source électronique en choisissant et en entrant les données dans des fichiers ou des catégories logiques;</li> <li>➤ communiquer efficacement et selon les formes appropriées – discours, rapports, présentations multimédias – en appliquant la technologie de l'information qui convient aux personnes et aux fins visées.</li> </ul>

**C** Citoyenneté

**LMP** La Terre : milieux et peuples

**CC** Culture et communauté

**I** Identité

**RÉP** Relations à l'échelle planétaire

**PAD** Pouvoir, autorité et prise de décisions

**ÉR** Économie et ressources

**TCC** Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.



## SESSION D'APPRENTISSAGE 2

*Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?*

### Outils d'évaluation



#### Liste de vérification

Critères	Oui	Presque	Pas encore
L'élève démontre ses apprentissages en indiquant qu'il peut :			
faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à l'apprentissage des principes démocratiques (6.1.1 puces 1, 3 et 4; 6.1.2 puce 3; 6.C.8);			
déterminer quelles sont les responsabilités particulières du gouvernement provincial (6.1.1 puce 5; 6.1.5 puces 1, 2 et 4);			
analyser la structure et les responsabilités du gouvernement provincial (6.1.5 puces 1 et 2);			
consulter diverses sources et organiser l'information trouvée (6.C.1; 6.C.5; 6.C.7; 6.C.8);			
examiner, évaluer et apprécier diverses sources d'information (6.C.1; 6.C.7);			
concevoir des cartes pour approfondir ses connaissances des frontières politiques (6.C.3);			
élaborer des questions d'enquête tout au long de la recherche (6.C.7);			
discuter et échanger des idées créatives et originales avec des pairs (6.C.1; 6.C.4; 6.C.8);			
exprimer et soutenir ses opinions (6.C.1; 6.C.4; 6.C.8);			
utiliser des organisateurs graphiques pour établir des rapports entre des idées (6.C.4);			
contribuer à des processus de groupe (6.C.4; 6.C.5);			
communiquer de l'information (6.C.8).			

## SESSION D'APPRENTISSAGE 2

*Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?*



### Grille d'évaluation

Note Critères	4 Excellent	3 Habile	2 Satisfaisant	1 Limité *	Faible/ Insuffisant *
<b>Déterminer quelles sont les responsabilités particulières du gouvernement provincial</b> (6.1.1 puce 5; 6.1.5 puces 1, 2 et 4)	Fournit de l'information <b>significative</b> sur les responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Fournit de l'information <b>pertinente</b> sur les responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Fournit de l'information <b>générale et partielle</b> sur les responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Fournit de l'information <b>vague et incomplète</b> sur les responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement.
<b>Analyser la structure et les responsabilités du gouvernement provincial</b> (6.1.5 puces 1 et 2)	Présente une analyse <b>approfondie</b> de la structure et des responsabilités du gouvernement provincial.	Présente une analyse <b>réfléchie</b> de la structure et des responsabilités du gouvernement provincial.	Présente une analyse <b>partielle</b> de la structure et des responsabilités du gouvernement provincial.	Présente une analyse <b>peu significative</b> de la structure et des responsabilités du gouvernement provincial.	
<b>Discuter et échanger des idées créatives et originales avec des pairs</b> (6.C.1; 6.C.4; 6.C.8) <b>Exprimer et soutenir ses opinions</b> (6.C.4; 6.C.8)	Échange avec les autres des opinions et idées <b>toujours pertinentes</b> .	Échange avec les autres des opinions et idées <b>convaincantes</b> .	Échange avec les autres des opinions et idées <b>plus ou moins cohérentes</b> .	Échange avec les autres des opinions et idées <b>faibles</b> .	
<b>Contribuer à des processus de groupe</b> (6.C.4; 6.C.5)	Apporte une contribution <b>efficace</b> au projet final et se comporte <b>constamment</b> de façon appropriée en groupe.	Apporte une contribution <b>compétente</b> au projet final et se comporte <b>fréquemment</b> de façon appropriée en groupe.	Apporte une contribution <b>acceptable</b> au projet final et son comportement est <b>parfois</b> approprié en groupe.	Apporte une contribution <b>limitée</b> au projet final et se comporte <b>rarement</b> , sinon jamais, de façon appropriée en groupe.	

\*S'il juge le travail limité, faible ou insuffisant, l'enseignant décidera de l'intervention qui conviendra pour améliorer le rendement de l'élève.

## Différenciation



Pendant cette activité, utilisez des techniques d'observation de l'élève pour suivre l'évolution du travail et les progrès des élèves. Si vous voyez que certains élèves ont besoin d'exercices ou de consignes supplémentaires, donnez-leur un soutien individualisé lors des leçons suivantes. Vous pourriez aussi les faire travailler à deux ou en petits groupes pour qu'ils bénéficient d'une approche collaborative.

## Place à la communication



Donnez l'occasion aux élèves de présenter leur scénarimage aux autres.

## Différenciation



Vous pouvez demander aux élèves de créer leur liste de tâches ou activités quotidiennes seuls, à deux ou en petits groupes.

## Intégrer les matières



On peut étoffer les listes ci-dessus de façon à créer une histoire intitulée *Une journée dans la vie d'un élève de sixième année* qui inclura les tâches ou activités quotidiennes influencées par les différents ordres de gouvernement.

### Français ou FLA

É.4 ou PÉ2 : Rédiger un récit comportant plus d'un évènement.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 2

### *Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?*

#### Activités d'apprentissage

##### ① J'ai des responsabilités? Moi?

Avant d'examiner le concept de responsabilité gouvernementale, on peut amener les élèves à explorer ce que la responsabilité signifie dans leur propre vie. On veillera ainsi à établir une relation entre la responsabilité des citoyens et celle du gouvernement.

- Invitez les élèves à explorer l'information sur le principe de responsabilité présentée dans la **Fiche 2-1 : J'ai des responsabilités? Moi?** (p. 63-64). Demandez aux élèves de remplir individuellement le scénarimage sur les responsabilités personnelles.

##### ② Les responsabilités particulières du gouvernement provincial

Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et à l'échelle locale ont des responsabilités distinctes; pourtant, il arrive que celles-ci se chevauchent. En amenant les élèves à mieux comprendre les responsabilités et le rôle du gouvernement provincial, on leur permet de mieux saisir le rôle important que le gouvernement, le processus électoral et l'exercice du droit de vote jouent dans leur quotidien.

- Demandez aux élèves de faire le point sur ce qu'ils savent du gouvernement provincial : *Qu'est-ce que fait au juste le gouvernement provincial?* Si les élèves n'ont pas encore vu en classe les différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et à l'échelle locale), présentez-les-leur en vous référant au manuel de base ou à d'autres ressources d'appui.
- Invitez-les à dresser une liste de tâches ou activités quotidiennes qui sont influencées par le gouvernement provincial. La **Fiche 2-2 : Les responsabilités du gouvernement provincial** (p. 65-71) comprend un questionnaire qui invite les élèves à réfléchir sur l'influence des différents ordres de gouvernement sur leur quotidien.

Utilisez cette liste en classe pour amener les élèves à déterminer quels services ou installations de l'Alberta sont, selon eux, fournis par le gouvernement provincial. Affichez en classe une liste de ces services ou installations.

- Demandez aux élèves de travailler en petits groupes pour créer une carte de la circonscription électorale où ils vivent.



### Sites Web

Les élèves peuvent trouver de l'information sur leur circonscription électorale sur le site Web d'Élections Alberta à [www.elections.ab.ca/streetkey/](http://www.elections.ab.ca/streetkey/) (en anglais seulement).

Encouragez les groupes à utiliser diverses sources d'information, comme des brochures d'organismes communautaires, des cartes du quartier, des plans de développement des lotissements résidentiels ou des sites Web. Les élèves peuvent utiliser l'une des façons suivantes pour présenter leur carte simplifiée de la circonscription électorale. Si la circonscription est assez étendue, suggérez-leur de se concentrer exclusivement sur la partie où ils habitent.

- **Vue en plan** : Ce type de carte présente les rues et les environs à l'aide de représentations symboliques des édifices, des installations et des résidences.
- **Plan en trois dimensions** : Ce type de carte montre aussi les rues et les environs, mais présente les édifices, les installations et les résidences en trois dimensions.
- **Carte photographique** : Ce type de carte montre aussi les rues et les environs, mais présente des photos ou des illustrations des édifices, des installations et des résidences aux endroits appropriés.

Demandez à chaque groupe de présenter la carte de sa circonscription électorale; faites ressortir les ressemblances et différences dans la façon de les présenter. Invitez les élèves à se demander pourquoi chaque groupe a représenté le même territoire de façon différente et à revenir sur le concept de diversité des points de vue.

- Utilisez une démarche collaborative d'apprentissage – la stratégie du casse-tête – pour amener chaque groupe à approfondir son examen des responsabilités du gouvernement provincial. Cette stratégie implique les étapes suivantes :

1. Attribuez à chaque membre du groupe la responsabilité d'un ou de deux (selon la taille de la classe) des ministères actuels du gouvernement provincial qui sont présentés dans la fiche de l'élève. En 2010, les responsabilités du gouvernement étaient réparties entre les ministères suivants :

- Relations autochtones
- Enseignement supérieur et technologie
- Agriculture et aménagement rural
- Services à l'enfance et à la jeunesse
- Culture et solidarité locale
- Éducation
- Emploi et immigration
- Énergie
- Environnement
- Conseil exécutif (affaires publiques)
- Finances et entreprises
- Santé et bien-être
- Logement et affaires urbaines
- Relations intergouvernementales et internationales
- Justice et procureur général
- Affaires municipales
- Aînés et soutien communautaire
- Service Alberta
- Solliciteur général et sécurité publique
- Développement durable des ressources
- Tourisme, parcs et loisirs
- Transports
- Conseil du Trésor



## Évaluer et réfléchir

Évaluez la contribution de chaque élève à la carte de sa circonscription électorale au moyen d'une liste de vérification s'inspirant de celle-ci :

L'élève démontre-t-il sa capacité à...	Oui	Presque	Pas encore
... situer et comparer à l'aide d'une carte collective des services ou installations offerts par le gouvernement provincial dans une circonscription?			
... comparer différentes interprétations d'information utilisée pour construire une carte collective?			



## Pour en savoir plus

Le site Web du gouvernement de l'Alberta fournit une liste à jour des ministères. Il arrive souvent que les ministères changent après une élection – et parfois même au cours du mandat d'un gouvernement. Vérifiez quels sont les ministères actuels à <http://alberta.ca/home/government.cfm> (en anglais seulement).



Vous trouverez de l'information sur les responsabilités générales de chaque ministère dans le document **Info pour l'enseignant 2** (p. 113-125).

## Saviez-vous que...



La *Loi constitutionnelle de 1867* (auparavant connue sous le nom d'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867*) attribue aux provinces les champs de responsabilité suivants : la santé, les services à l'enfance, le gouvernement à l'échelle locale, les transports, le travail, l'éducation et la propriété et droits civils.

S'il s'agit d'une année d'élections, profitez-en pour examiner comment les ministères se transforment si le parti politique au pouvoir change, ou même en fonction de quel ministre on a assigné à chaque ministère.

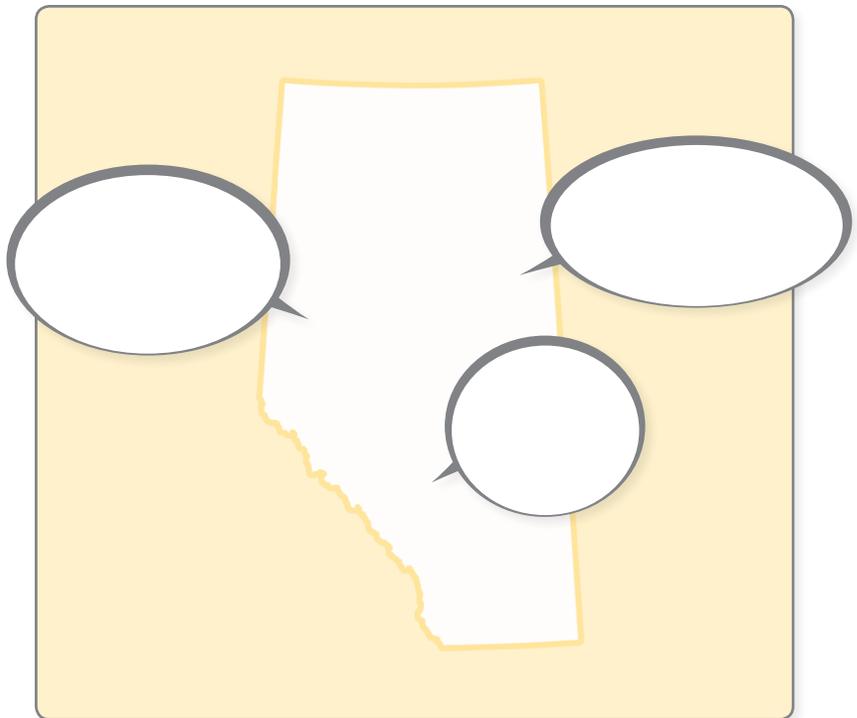
## Sites Web



On peut consulter la *Loi constitutionnelle de 1867* sur le site Web du ministère de la Justice à <http://laws.justice.gc.ca/fra/const/1.html>.

La liste ci-dessus fait état des ministères de 2008; ceux-ci pourraient changer si le gouvernement change. On verra à sensibiliser les élèves au fait que ces ministères reflètent l'approche du parti politique au pouvoir, tout en mettant l'accent sur les responsabilités qui incombent à tout gouvernement provincial. Les ministères peuvent être classés en quelques grandes catégories.

2. Répartissez les élèves en groupes d'« experts ». Les groupes d'experts seront composés d'un élève de chacun des groupes de l'activité sur les cartes. Les élèves auront à chercher et à recueillir de l'information sur les responsabilités des ministères du gouvernement provincial. Les élèves peuvent se servir d'un organisateur graphique, comme le **Tableau à trois colonnes** (p. 143), pour structurer leur recherche.
3. Chaque groupe d'experts préparera une présentation en vue de partager, avec les élèves de leur groupe d'origine, les résultats de leur recherche sur les responsabilités ministérielles. Incitez les groupes à trouver des façons pour présenter leurs résultats aux groupes de l'activité sur les cartes de la circonscription.
4. Dites aux élèves de retourner auprès des membres de leur groupe de l'activité sur les cartes et de leur présenter l'information trouvée. Demandez aux groupes d'ajouter à leur carte de la circonscription électorale des « boîtes de légende » ou des « bulles » de bandes dessinées (soit des étiquettes faites à partir de papier de couleur ou de construction) pour décrire comment le gouvernement provincial est responsable des divers aspects de la vie des communautés ou comment il les influence.
5. Ces boîtes de légende ou bulles de bandes dessinées peuvent aussi être ajoutées aux murs de graffitis.





## Place à la communication

Demandez aux élèves de travailler en petits groupes et de préparer des questions pour passer en entrevue un directeur du scrutin. Leurs questions d'entrevue peuvent porter sur ce que signifient la démocratie représentative et la démocratie directe, sur l'établissement des circonscriptions électorales et sur le lien existant entre le processus électoral et les responsabilités du gouvernement provincial.

Les entrevues peuvent se dérouler d'une des façons suivantes :

- Communiquez avec Elections Alberta pour inviter un directeur de scrutin à faire l'entrevue en classe.
- Faites une liste des questions et déléguez un groupe d'élèves pour faire l'entrevue par téléphone.
- Envoyez les questions à l'avance par courriel au directeur du scrutin.

Demandez aux élèves de compiler les réponses et d'en discuter. En quoi le point de vue que le directeur du scrutin a sur la démocratie ressemble-t-il ou diffère-t-il de celui développé par la classe au cours de l'apprentissage et du processus d'enquête?

\*Assurez-vous de ne pas abuser du temps du directeur du scrutin! Si vous optez pour une entrevue par téléphone ou par courriel, envisagez de déléguer un élève ou un groupe d'élèves pour représenter la classe.



## Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à ce que le gouvernement provincial fait pour eux personnellement.

La recherche effectuée par les élèves offre une occasion d'évaluer leur compréhension des responsabilités du gouvernement provincial.

Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves.

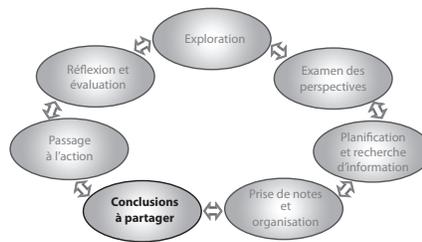
L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation (p. 57)** :

- Utilisez l'information du tableau rempli pendant la recherche des groupes d'experts pour évaluer ce que chacun comprend des responsabilités du gouvernement provincial.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.
- Demandez aux élèves de remettre la dernière page de la **Fiche 2-2 : Les responsabilités du gouvernement provincial (p. 65-71)** pour vérifier leur compréhension des concepts de responsabilité et de représentation.



## Passons à l'action - *Projet de classe*

- Amenez les élèves à réfléchir à qui devrait participer à la planification et à la réalisation de leur projet. Pour ce faire, réfléchissez et échangez sur les questions suivantes :



- Quel lien existe-t-il entre les objectifs de notre projet de classe et les responsabilités du gouvernement provincial? Devrions-nous communiquer avec notre député provincial? Si oui, comment pourrait-il soutenir notre projet?
- À qui d'autre faudrait-il parler de l'importance et des objectifs de notre projet? Y a-t-il des membres du personnel de l'école, du conseil scolaire ou de la communauté qui pourraient soutenir notre projet?
- Quelles seraient les meilleures stratégies à adopter pour obtenir le soutien de divers intervenants ou groupes envers notre projet?

- Passez en revue les résultats de la recherche pour le projet de classe. Utilisez la fiche **Communiquer et passer à l'action (p. 154-155)** pour déterminer quels sont les intervenants ou groupes susceptibles de soutenir le projet et comment leur expliquer les objectifs et l'importance du projet.





## 2 Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?

### ■ 2-1 J'ai des responsabilités? Moi?

À quoi penses-tu quand tu entends le mot « responsabilité »? Fais tes corvées ou fais tes devoirs? Est-ce qu'il t'arrive d'associer « responsabilité » au rôle de citoyen?

Certaines des responsabilités des citoyens ont changé avec le temps. Certaines responsabilités de base sont liées à des valeurs qui sont restées les mêmes, mais les gestes qu'elles impliquent ont changé.

Dans les années 1920, de plus en plus d'enfants ont commencé à fréquenter l'école. En 1925, environ 30 % des filles et 25 % des garçons âgés de 15 à 19 ans fréquentaient l'école. Il était donc important de sensibiliser les élèves au principe de citoyenneté, lequel était alors fondé sur l'histoire et les valeurs britanniques.

Comment les responsabilités des enfants ont-elles changé avec le temps?



#### Carnet d'apprentissage

Selon toi, quelles sont tes responsabilités en tant que citoyen?

---

---

---

---

---

En quoi ta vie serait-elle différente si tu étais né au milieu des années 1800?

---

---

---

---

---



#### Saviez-vous que...

Autrefois, les enfants canadiens devaient participer aux responsabilités de la famille. Même les très jeunes enfants avaient certaines responsabilités. À l'adolescence, les jeunes avaient déjà plusieurs responsabilités – comme celles de trouver un emploi pour contribuer au revenu familial, de participer aux travaux de la ferme, de s'occuper de la maison et des jeunes enfants, de cuisiner, de faire le ménage et d'assumer une partie de l'ensemble des tâches ménagères.

On peut dire que, avant le milieu des années 1800, l'enfance était un concept qui n'existait pas. Ce n'est qu'au début des années 1900 qu'on a commencé à voir les choses autrement : on a alors reconnu que les enfants doivent être traités différemment des adultes. Des lois ont été adoptées pour établir un âge minimum pour le travail et s'assurer que les enfants vont à l'école au lieu de travailler.

Quelles responsabilités les enfants devraient-ils avoir en tant que citoyens? De nos jours, bien des gens pensent qu'on doit enseigner aux enfants certaines des responsabilités qu'ils auront en tant qu'adultes. Dans le passé, même s'ils étaient perçus comme des adultes, en plus petits, les enfants n'avaient pas les mêmes droits qu'aujourd'hui.



Selon toi, comment tes responsabilités changeront-elles au fur et à mesure que tu grandiras? Utilise un organisateur graphique (comme le Scénarimage) pour décrire, avec des croquis, certaines des responsabilités que tu auras au fur et à mesure que tu grandiras.




## 2 Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?

### ■ 2-2 Les responsabilités du gouvernement provincial

Les gouvernements ont des responsabilités envers les personnes qui les élisent. Ces responsabilités sont inscrites dans la *Loi constitutionnelle de 1867*. Celle-ci prévoit que les provinces sont responsables de :

- la santé;
- les services à l'enfance;
- le gouvernement à l'échelle locale;
- les transports;
- le travail;
- la propriété et les droits civils (ceux-ci comprennent les droits que l'on a en tant que citoyens, par exemple la liberté d'expression et de religion ou le droit à l'égalité et à la sécurité);
- l'éducation.

Chaque gouvernement provincial décide de la façon d'assumer ses responsabilités. De ce fait, il arrive souvent qu'ils créent des **ministères** responsables de ces domaines.

Le gouvernement provincial est aussi responsable des questions qui concernent l'environnement et les ressources naturelles sur son territoire. Il gère aussi ses **finances**, dont les impôts et le budget. De plus, le gouvernement provincial fournit une multitude de services aux habitants de la province, comme émettre des actes de naissance, maintenir la sécurité du public et assurer l'application des lois.



#### Carnet d'apprentissage

Que devrais-tu te souvenir à propos de l'importance de la *Loi constitutionnelle de 1867*?

---



---



---



---



De quelle façon le gouvernement influence-t-il ta vie et tes activités quotidiennes? Réponds à chacune des questions. Sous chacune d'elles, tu trouveras certains thèmes. Inscris sur la ligne à droite l'ordre ou les ordres de gouvernement qui, selon toi, ont une influence sur eux.

	Toujours	Parfois	Jamais
1. Utilises-tu un réveille-matin pour te réveiller? Émissions de radio _____ Électricité _____			
2. Manges-tu des céréales au déjeuner? Étiquetage bilingue des aliments _____ Culture des céréales _____			
3. Vas-tu à l'école en autobus ou en voiture? Panneaux routiers, trottoirs et routes _____ Immatriculation des voitures et autobus _____			
4. Vas-tu parfois chez le médecin pour des examens? Soins de santé _____			
5. Fréquentes-tu le centre récréatif de ta communauté? Programmes de loisirs _____			
6. Fais-tu parfois du camping au parc? Parc provincial _____ Parc national _____			
7. Pratiques-tu un sport d'équipe? Terrains de jeu _____ Stade _____			
8. As-tu déjà eu un emploi à temps partiel? Lois sur la sécurité du travail _____			
9. Visites-tu parfois des personnes âgées, des aînés? Centres pour personnes âgées _____			
10. As-tu déjà assisté à une élection organisée à ton école ou à ton centre sportif? Élections _____			



La page Web ci-dessous contient une liste de ministères du gouvernement de l'Alberta de 2010. Selon toi, quelle est la responsabilité de chacun de ces ministères? Écris le nom du ministère dans le tableau à côté du champ de responsabilité.

## ■ Ministères provinciaux du gouvernement de l'Alberta de 2010

Gouvernement

Recherche

Relations autochtones

Enseignement supérieur et technologie

Agriculture et aménagement rural

Services à l'enfance et à la jeunesse

Culture et solidarité locale

Éducation

Emploi et immigration

Énergie

Environnement

Bureau des affaires publiques (Conseil exécutif)

Finances et entreprises

Santé et bien-être

Logement et affaires urbaines

Infrastructures

Relations intergouvernementales et internationales

Justice et procureur général

Affaires municipales

Ainés et soutien communautaire

Service Alberta

Solliciteur général et sécurité publique

Développement durable des ressources

Tourisme, parcs et loisirs

Transports

Conseil du Trésor

Champ de responsabilité	Ministère concerné	Champ de responsabilité	Ministère concerné
Santé		Propriété et droits civils	
Service à l'enfance		Éducation	
Gouvernement municipal		Environnement et ressources	
Transports		Finances	
Travail		Services aux résidents	

## Pour en savoir plus



Pour en savoir plus sur les responsabilités du gouvernement de l'Alberta, poursuis ton exploration de ce que fait chaque ministère provincial. Rends-toi sur le site Web du gouvernement de l'Alberta et cherche la liste des ministères. Voici le lien pour accéder à la liste des ministères provinciaux de l'Alberta depuis 2010 : <http://alberta.ca/home/ministries.cfm> (en anglais seulement).

Si tu n'as pas accès à Internet, consulte les pages bleues de l'annuaire téléphonique. Tu y trouveras une liste de ministères provinciaux accompagnée de numéros de téléphone généraux. Tu peux téléphoner à ces numéros et dire que tu fais une recherche sur les responsabilités des ministères (en anglais seulement).



**Informe-toi sur les responsabilités de deux ministères en particulier. Organise ta recherche et prends note de l'information trouvée en te servant d'un organisateur graphique (comme le *Tableau à trois colonnes* ci-dessous). Ton enseignant te fournira cet organisateur graphique.**

Réponds aux questions suivantes dans la colonne du milieu. Ajoute aussi tes propres questions.

1. Quelle est la principale raison d'être de ce ministère?
2. Quelles sont les principales responsabilités de ce ministère?
3. Quels sont les services, installations ou programmes que ce ministère fournit aux résidents de l'Alberta?
4. Quelle influence ce ministère a-t-il sur ta vie quotidienne?
5. \_\_\_\_\_
6. \_\_\_\_\_

Ministère	Raison d'être et responsabilités Services, installations ou programmes	Source of Information

## ■ Responsabilités des représentants élus

Être membre de l'Assemblée législative (autrement dit, député provincial), c'est un travail à temps plein et c'est un travail important. Les députés représentent toutes les personnes qui vivent dans la circonscription électorale où ils ont été élus – peu importe pour qui ces personnes ont voté, si elles ont voté ou non ou même si elles ont le droit de vote ou non. Les députés ont la responsabilité d'aider les habitants de leur circonscription à régler certains problèmes et de répondre à leurs préoccupations.

À l'Assemblée législative, les députés provinciaux présentent les vues de leurs électeurs à leurs collègues en proposant des projets de loi et en débattant ou en discutant certaines questions. Les députés échangent avec les autres membres élus de l'Assemblée et avec les ministres. Les députés effectuent la plus grande partie de leur travail dans leur circonscription électorale. Ils doivent être à l'écoute des problèmes, des questions, des idées et des opinions des personnes qu'ils représentent.

Les députés provinciaux doivent traiter avec des **groupes d'intérêts**, c'est-à-dire des organismes ou associations qui font la promotion d'actions ou de points de vue particuliers. Connais-tu des groupes qui, dans ta communauté, se préoccupent de questions importantes, comme l'environnement, les services à l'enfance, la santé, la conduite en état d'ébriété ou l'éducation? Il arrive que ces groupes rencontrent leur député provincial. Si ce dernier soutient leur cause, il pourrait proposer une nouvelle loi ou résolution à l'Assemblée législative ou écrire une lettre à un ministre.

En plus de rencontrer les résidents de leur circonscription électorale, les **députés provinciaux** se tiennent informés sur des questions d'intérêt public, préparent des discours et participent à des réunions où ils discutent de diverses questions et politiques.

Les députés doivent souvent prendre position sur des questions ou des décisions. La perspective ou le point de vue qu'ils adoptent dépend de la plateforme du parti politique auquel ils appartiennent, des opinions de leurs électeurs et de leurs convictions personnelles. Les députés recueillent de l'information auprès du plus grand nombre possible de résidents de leur circonscription à l'occasion d'assemblées publiques, de leurs contacts quotidiens avec le public et de tribunes organisées par les médias locaux. Les députés discutent ensuite de ces questions en réunions privées (**appelées réunions du caucus**) avec les autres députés de leur parti.



Les **membres du caucus** décident en groupe des positions de leur parti. À l'Assemblée, les députés provinciaux votent habituellement en respectant la ligne de leur parti, selon ce que le caucus aura déjà décidé. Il arrive parfois que les députés votent comme ils jugent bon au lieu d'adopter la position du caucus. Si les députés jugent que la position du caucus est contraire à celles des personnes qui vivent et travaillent dans leur circonscription électorale, ou que cette position les désavantage, il se peut qu'ils votent contre la position de leur caucus.

Les membres du caucus décident en groupe des positions de leur parti. À l'Assemblée, les députés provinciaux votent habituellement en respectant la ligne de leur parti, selon ce que le caucus aura déjà décidé. Il arrive parfois que les députés votent comme ils jugent bon au lieu d'adopter la position du caucus. Si les députés jugent que la position du caucus est contraire à celles des personnes qui vivent et travaillent dans leur circonscription électorale, ou que cette position les désavantage, il se peut qu'ils votent contre la position de leur caucus.

Les **ministres** sont des députés chargés d'un ministère particulier; ils sont en mesure d'influencer les politiques et programmes de ce ministère. Quand l'Assemblée législative est dissoute avant une élection, les membres du Cabinet conservent leurs fonctions de ministre, mais non celles de député. Même s'ils doivent représenter les résidents de leur circonscription électorale, les ministres sont surtout responsables des politiques et interventions de leur ministère.



### Saviez-vous que...

Les ministres doivent traiter avec de nombreuses personnes et de nombreux groupes différents. Le ministre de l'Énergie, par exemple, doit non seulement rendre des comptes à ses électeurs, mais aussi se charger de toutes les questions relatives à son ministère. Voici une liste partielle des personnes ou des groupes avec lesquels le ministre de l'Énergie pourrait avoir à traiter :

- Le personnel technique du ministère de l'Énergie et de la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta
- Les promoteurs, producteurs et revendeurs de l'industrie du gaz naturel, du pétrole, de l'électricité, des ressources minérales et de la pétrochimie
- Les responsables du transport d'énergie (par exemple, des pipelines ou de la transmission d'électricité)
- Les groupes environnementaux et les organisations non gouvernementales
- Les intervenants du secteur des énergies renouvelables
- Les experts techniques de l'industrie et du milieu universitaire
- Divers comités et groupes formés pour étudier certaines questions qui concernent l'énergie
- Les députés des partis d'opposition, en particulier les critiques en matière d'énergie
- Les représentants du secteur de l'énergie et des mines du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux (ou territoriaux) et des gouvernements à l'échelle locale
- Les représentants du secteur de l'énergie de pays étrangers
- Les représentants des médias
- Les consommateurs et les contribuables de la province

Les **députés du parti au pouvoir** sont souvent appelés des **députés d'arrière-ban**, car ils s'assoient derrière les ministres à l'Assemblée législative. Toutefois, le terme exact pour désigner les députés du parti au pouvoir qui ne forment pas le Cabinet est « députés du gouvernement ».

Les députés du gouvernement siègent aux comités d'orientation du Cabinet; ils peuvent soutenir les **projets de loi émanant du gouvernement** qui seront discutés et débattus avant de devenir des lois.

De plus, les députés du gouvernement, tout comme les députés de l'opposition, peuvent présenter leurs propres projets de loi. Ceux-ci sont alors appelés **projets de loi émanant des députés**.

Le rôle des **partis d'opposition** est d'analyser et de critiquer les activités du gouvernement, de proposer des améliorations et de se présenter aux yeux du public comme une solution de rechange au parti au pouvoir. Il arrive souvent que les partis d'opposition donnent à certains de leurs députés le rôle de critiques de ministères particuliers. L'ensemble des critiques de l'opposition forme ce qu'on appelle le **cabinet fantôme**. Par exemple, un critique de l'environnement peut discuter avec le ministre de l'Environnement, lui suggérer des politiques et priorités différentes et veiller à ce que certaines questions continuent d'être débattues en public. Les critiques de l'opposition, tout comme les ministres auxquels ils sont « jumelés », sont à l'écoute des préoccupations et des idées de divers intervenants et groupes d'intérêt de partout dans la province.

## ■ Les comités de l'Assemblée législative

Les députés provinciaux siègent aussi à divers comités. Les comités de l'Assemblée législative comprennent des députés de tous les partis. Quand elle tient séance, l'Assemblée législative dans son ensemble, soit tous les députés, examine en détail les projets de loi et les programmes de dépenses.



**Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important? Réponds à l'une des deux questions suivantes. Écris ta réponse sur les lignes de l'encadré ci-dessous. En dessous, crée un dessin, un symbole, un emblème ou un poème pour appuyer ta réponse.**

Le gouvernement provincial influence ta vie quotidienne de nombreuses façons. En tant qu'élève de sixième année, quel aspect du gouvernement provincial compte le plus pour toi? Pourquoi?

Même si tu n'as pas encore l'âge de voter, ton représentant à l'Assemblée législative (ton député provincial) a tout de même des responsabilités envers toi. Si tu pouvais écrire une lettre à ton député provincial à propos de questions d'actualité qui te concernent, que lui dirais-tu?

---

---

---

---

---

---

---

---



## ■ Sessions d'apprentissage

### SESSION D'APPRENTISSAGE 3

*Est-ce que je voterais, si je le pouvais?*

Le processus électoral illustre un des principes fondamentaux de la démocratie : celui de participation des citoyens. Le processus électoral met aussi en relief les valeurs d'égalité, d'impartialité, de responsabilité et de transparence. La session d'apprentissage 3 invite les élèves à découvrir le processus électoral de l'Alberta et à en faire l'expérience. Les élèves verront comment on vote, quelles sont les conséquences d'un vote, comment faire passer son message et comment participer.

#### Matériel nécessaire

##### Fiches de l'élève

- Fiche 3-1 : Le vote et les élections (p. 83-85)
- Fiche 3-2 : Voter : le pour et le contre (p. 86-92)
- Fiche 3-3 : Vivre une élection (p. 93-94)

##### Organisateurs graphiques

- Scénarimage (p. 141)
- Tableau à trois colonnes (p. 143)
- Arbre conceptuel (p. 144) ou Organigramme (p.145)

##### *Passons au vote! Guide de simulation d'élection*

- Ce guide comprend les outils, les gabarits, les fiches et les consignes nécessaires à la simulation d'une élection.
- Vous pouvez commander la **Trousse de simulation d'élection** en communiquant avec Elections Alberta (en anglais seulement). Pour ce faire, utilisez les coordonnées fournies à la page 4 du présent matériel pédagogique.

 **6 à 10 classes de 45 minutes**

 Le document **Info pour l'enseignant 3 (p. 126-131)** fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

*Un examen des structures et fonctions associées au processus électoral*



#### Passons à l'action

Les élèves explorent des façons de mettre en œuvre leur projet de classe et planifient les étapes et activités qui y sont associées.

- **Élaborer un plan d'action (p. 156)**

La **Trousse de simulation d'élection** d'Elections Alberta se compose des items suivants (en anglais seulement) :

- Cartes des circonscriptions fédérales
- Cartes des circonscriptions provinciales
- Isoir
- 3 crayons
- 3 sceaux d'urne électorale
- Insignes pour le personnel électoral
- Insignes des représentants des candidats
- Affiche « Votez ici » (avec une flèche)
- Écriteau de l'agent d'inscription
- Registre du scrutin (comprend maintenant six pages)
- Relevé du scrutin (photocopie)
- Modèle de bulletin pour personnes aveugles
- Guide pour les représentants des candidats
- Guide pour le personnel du bureau de scrutin
- Guide d'utilisation des bulletins de vote spéciaux
- Guide d'établissement des bureaux de scrutin itinérants
- Guide sur l'*Election Act* (la « *Loi électorale* ») pour les candidats
- Brochure d'information sur les élections provinciales pour les élèves

## SESSION D'APPRENTISSAGE 3

*Est-ce que je voterais, si je le pouvais?*

Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Est-ce que je voterais, si je le pouvais?</b></p> <p>Un examen des structures et fonctions associées au processus électoral</p>	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p><b>6.1.1</b> reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I);</li><li>apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C).</li></ul> <p><b>6.1.2</b> démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la démocratie en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Quels sont les droits et les responsabilités des citoyens d'une démocratie représentative? (C, PAD).</li></ul> <p><b>6.1.5</b> analyser la structure et les fonctions du gouvernement provincial de l'Alberta en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Comment sont choisis les représentants qui siègent à l'Assemblée législative de l'Alberta (c.-à-d. le processus électoral)? (PAD).</li></ul> <p><b>6.C.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>explorer les préjugés et distinguer les faits des opinions en évaluant des événements importants de l'actualité locale provenant de diverses sources;</li><li>évaluer des idées, des informations et des prises de position;</li><li>concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles et collectives;</li><li>➤ chercher des réponses à des questions en consultant différentes sources à l'aide des médias électroniques.</li></ul> <p><b>6.C.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique;</li><li>considérer plusieurs perspectives au moment d'aborder des questions, ainsi que lors de la prise de décisions et de la résolution de problèmes;</li><li>collaborer avec les autres pour élaborer des stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes;</li><li>➤ utiliser des outils graphiques de schématisation/visualisation – élaboration électronique de schémas conceptuels, de diagrammes, par exemple – pour présenter les liens entre les idées et l'information dans le cadre d'une résolution de problèmes.</li></ul> <p><b>6.C.5</b> démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>démontrer des compétences reliées à la résolution de conflits afin de parvenir à un consensus;</li><li>travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun;</li><li>➤ consigner ou enregistrer un remue-méninges de groupe, la planification et les échanges d'idées au moyen de la technologie.</li></ul> <p><b>6.C.7</b> appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>déterminer la fiabilité d'une information en tenant compte des points de vue et des préjugés;</li><li>formuler des questions tout au long du processus de recherche;</li><li>utiliser des graphiques, des tableaux et des diagrammes de Venn pour interpréter l'information;</li><li>répondre à une question de recherche en formulant et en justifiant ses conclusions à partir de l'information recueillie.</li></ul>

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p><b>6.C.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• exprimer des opinions et présenter des perspectives et des informations lors d'exposés oraux, de discours ou débats ou dans des rapports écrits;</li> <li>• justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite;</li> <li>• écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue.</li> </ul> <p><b>6.C.9</b> développer des compétences médiatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ analyser des questions importantes de l'actualité;</li> <li>➤ utiliser certains outils de présentation pour établir des liens entre divers éléments d'information;</li> <li>➤ reconnaître que l'information sert à des fins différentes et qu'il est nécessaire de l'examiner pour en vérifier l'exactitude ou la pertinence.</li> </ul>

**C** Citoyenneté

**LMP** La Terre : milieux et peuples

**CC** Culture et communauté

**I** Identité

**RÉP** Relations à l'échelle planétaire

**PAD** Pouvoir, autorité et prise de décisions

**ÉR** Économie et ressources

**TCC** Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.



## SESSION D'APPRENTISSAGE 3

*Est-ce que je voterais, si je le pouvais?*

### Outils d'évaluation



#### Liste de vérification

Critères	Oui	Presque	Pas encore
<b>L'élève démontre ses apprentissages en indiquant qu'il peut :</b>			
faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à l'apprentissage des principes démocratiques (6.1.1 puce 1; 6.C.8);			
décrire les phases et l'importance du processus électoral (6.1.5 puce 3);			
décrire et évaluer divers modes de participation au processus démocratique de prise de décisions (6.1.1 puce 4; 6.1.2 puce 3; 6.C.4);			
examiner, évaluer et apprécier diverses sources d'information (6.C.1; 6.C.7; 6.C.9);			
consulter diverses sources et organiser l'information trouvée (6.C.1; 6.C.5; 6.C.7; 6.C.8);			
proposer des stratégies et des idées originales (6.C.1);			
participer au processus de résolution de problèmes et de prise de décisions en offrant des idées, des exemples et des arguments (6.C.4; 6.C.5; 6.C.8);			
prendre en considération différents points de vue et perspectives (6.C.4; 6.C.8);			
analyser des questions d'actualité (6.C.9);			
utiliser des organisateurs graphiques pour établir des rapports entre des idées (6.C.4; 6.C.7);			
formuler des questions et effectuer un sondage (6.C.4; 6.C.8);			
communiquer de l'information (6.C.8);			
travailler en groupe de manière collaborative, coopérative et respectueuse (6.C.4; 6.C.5; 6.C.8);			
contribuer à des processus de groupe (6.C.5; 6.C.8).			

## SESSION D'APPRENTISSAGE 3

*Est-ce que je voterais, si je le pouvais?*



### Grille d'évaluation

<div style="text-align: right;">Note</div> <div style="text-align: left;">Critères</div>	4 Excellent	3 Habile	2 Satisfaisant	1 Limité *	Faible/ Insuffisant *
<b>Décrire les phases et l'importance du processus électoral</b> (6.1.5 puce 3)	Fournit une description <b>précise</b> et <b>significative</b> des phases et de l'importance du processus électoral.	Fournit une description <b>pertinente</b> des phases et de l'importance du processus électoral.	Fournit une description <b>générale</b> et <b>partielle</b> des phases et de l'importance du processus électoral.	Fournit une description <b>vague</b> et <b>incomplète</b> des phases et de l'importance du processus électoral.	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement.
<b>Décrire et évaluer divers modes de participation au processus démocratique de prise de décisions</b> (6.1.1 puce 4; 6.1.2 puce 3; 6.C.4)	Compare de manière <b>approfondie</b> et <b>réfléchie</b> l'efficacité de divers modes de participation au processus démocratique.	Compare de manière <b>réfléchie</b> l'efficacité de divers modes de participation au processus démocratique.	Compare de manière <b>partielle</b> l'efficacité de divers modes de participation au processus démocratique.	<b>Manque de cohérence</b> en comparant l'efficacité de divers modes de participation au processus démocratique.	
<b>Participer au processus de résolution de problèmes et de prise de décisions en offrant des idées, des exemples et des arguments</b> (6.C.4; 6.C.5; 6.C.8)	Fournit des idées <b>perspicaces</b> et les exemples et arguments <b>correspondants</b> pour soutenir ses solutions et propositions.	Fournit des idées <b>claires</b> et des exemples et arguments <b>pertinents</b> pour soutenir ses solutions et propositions.	Fournit des idées <b>générales</b> et des exemples et arguments <b>partiels</b> pour soutenir ses solutions et propositions.	Fournit des idées <b>inadéquates</b> et des exemples et arguments <b>banals</b> pour soutenir ses solutions et propositions.	
<b>Formuler des questions et effectuer un sondage</b> (6.C.4; 6.C.8)	Formule des questions qui peuvent susciter des réponses : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>pertinentes;</b></li> <li>• <b>exhaustives;</b></li> <li>• <b>engageantes.</b></li> </ul>	Formule des questions qui peuvent susciter des réponses : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ciblées;</b></li> <li>• <b>détaillées;</b></li> <li>• <b>intéressantes.</b></li> </ul>	Formule des questions qui peuvent susciter des réponses : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>reliées au sujet;</b></li> <li>• <b>suffisantes;</b></li> <li>• <b>peu originales.</b></li> </ul>	Formule des questions qui peuvent susciter des réponses : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>hors de propos;</b></li> <li>• <b>incomplètes;</b></li> <li>• <b>peu intéressantes.</b></li> </ul>	

\*S'il juge le travail limité, faible ou insuffisant, l'enseignant décidera de l'intervention qui conviendra pour améliorer le rendement de l'élève.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 3

*Est-ce que je voterais, si je le pouvais?*

### Intégrer les matières



#### Santé et préparation pour la vie

Lancez une discussion sur la recherche de consensus; examinez comment celle-ci s'applique à de nombreux aspects de la vie quotidienne. Le programme de santé et de préparation pour la vie renforce aussi les compétences associées à la recherche de consensus.

### Pour en savoir plus



Elections Alberta a effectué un sondage auprès du grand public après les élections provinciales de mars 2008. Les résultats de ce sondage sont présentés dans un rapport daté du 17 juillet 2008 intitulé *Elections Alberta: Survey of Voters and Non-Voters*.

On peut se procurer ce document en format PDF (en anglais seulement) sur le site Web d' Elections Alberta au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca).

Ce sondage nous renseigne sur la perception qu'a le public de certaines questions, comme le fait de voter, la conscientisation à l'égard de ses droits et obligations, le degré de participation aux élections et la satisfaction quant au processus électoral.

### Différenciation



Écoutez des clips vidéo de publicités produites à l'occasion d'élections provinciales que vous trouverez sur Internet.

Demandez aux élèves de produire eux-mêmes une publicité télévisée ou radiophonique de 30 secondes pour inciter les électeurs à voter. Distribuez aux élèves un organisateur graphique, comme le **Scénarimage** (p. 141), pour les aider à organiser leur publicité.

### Activités d'apprentissage

#### 1 Le vote et les élections

Le processus électoral provincial occupe une place importante au sein du processus démocratique.

- Distribuez aux élèves la **Fiche 3-1 : Le vote et les élections** (p. 83-85) et demandez-leur de lire l'introduction et de répondre individuellement au « Questionnaire minute ». Ils peuvent ensuite comparer leurs réponses à deux en donnant des arguments pour justifier chaque réponse. Suggérez aux élèves d'utiliser une démarche de consensus pour s'entendre sur les réponses.
- Discutez en classe de chaque question du questionnaire. Demandez aux équipes d'indiquer, à chaque phrase, s'ils pensent qu'elle est vraie ou fausse en pointant le pouce soit vers le haut (vraie), soit vers le bas (fausse). Demandez à chaque équipe de discuter de la démarche de consensus utilisée pour s'entendre sur une réponse.

Les réponses du questionnaire sont fournies dans la fiche. À l'aide d'un projecteur, on peut aussi afficher cette page sur un écran pour en discuter en classe.



### Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir aux processus associés à la recherche de consensus :

- Deux têtes valent mieux qu'une.
- Il y a souvent différentes façons de prendre en considération une information;
- Il est important d'écouter activement les autres.
- On change parfois d'idée en écoutant des arguments auxquels on n'avait pas pensé auparavant.

- Revenez sur les idées proposées lors des activités précédentes à propos de l'importance de participer au processus démocratique. Distribuez aux élèves la **Fiche 3-2 : Voter : le pour et le contre** (p. 86-92). Attirez leur attention sur la liste des raisons citées pour voter ou pour ne pas voter.
- Demandez-leur de travailler à deux et de classer les raisons citées dans chaque colonne par ordre de fréquence; « 1 » étant la raison la plus fréquente et « 6 » ou « 9 » étant les moins fréquentes. Discutez en classe des classifications établies, et profitez de la discussion pour présenter aux élèves le sondage qu'ils effectueront auprès d'électeurs.
- Ce sondage offre aux élèves un contexte pour explorer certaines questions relatives au processus électoral et à la représentation, notamment
  - ➔ Quand et comment se tiennent les élections
  - ➔ L'inscription des électeurs
  - ➔ Les frontières des circonscriptions électorales

- La représentation des députés provinciaux
  - Les partis politiques
  - La participation aux élections (notamment la campagne électorale, les plateformes électorales et le rôle des médias)
- Demandez aux élèves d'effectuer un sondage auprès d'un ou deux adultes ayant l'âge de voter (18 ans et plus). Le sondage fourni dans la fiche de l'élève pose des questions sur l'expérience relative aux élections, ainsi que sur la connaissance du processus électoral et du gouvernement provincial au pouvoir au moment présent.
  - Dites aux élèves de travailler en petits groupes et de comparer les résultats de leur sondage. Les élèves peuvent se servir d'un organisateur graphique, comme le **Tableau à trois colonnes (p. 143)**, pour organiser leurs résultats. À la section « Le sondage en contexte », la fiche fournit aux élèves de l'information supplémentaire sur chaque question du sondage.

Invitez chaque groupe à partager son point de vue sur le sondage avec le reste de la classe. Qu'ont-ils appris sur le processus électoral en effectuant ce sondage?

Question	Entrevue 1	Entrevue 2
Discutez-vous de politique et du gouvernement avec votre famille?	Discute souvent de politique au souper	Pas souvent

## 2 Vivre une élection

En faisant l'expérience d'un processus électoral, on comprend mieux comment les élections fonctionnent et pourquoi elles sont organisées et réglementées de la sorte. Se familiariser avec le processus électoral permet aussi de comprendre pourquoi il est important que les élections soient transparentes, équitables et impartiales.

- Dites aux élèves qu'ils participeront à une simulation d'élection dans laquelle ils joueront le rôle d'électeurs ou de certains des intervenants qui gèrent le processus électoral. Cette activité les amènera à explorer certains concepts associés au processus électoral dans le contexte d'une élection à laquelle prendront part les élèves de la classe, de plusieurs classes ou même de toute l'école. Présentez d'abord certains aspects du processus électoral en discutant en classe de questions comme :
  - L'inscription des électeurs : Pourquoi faut-il que tous les électeurs soient inscrits? (*Amenez les élèves à réfléchir à des points tels que l'équité, l'importance de s'assurer que chaque personne ne vote qu'une fois ou que seules les personnes qui demeurent vraiment dans la circonscription votent, etc.*).
  - L'admissibilité des électeurs : Pourquoi établit-on des critères pour déterminer qui peut voter? (*Les élèves pourraient suggérer qu'il est important d'établir des critères pour déterminer qui peut voter pour : s'assurer que les électeurs sont assez âgés pour prendre de bonnes décisions, protéger le droit de vote des citoyens, s'assurer que les électeurs demeurent vraiment dans une circonscription électorale donnée, etc.*).



## Saviez-vous que...

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux jeunes hommes de 18 ans se sont battus courageusement pour le Canada. C'est pendant la période d'après-guerre que s'est développé le mouvement pour que l'âge électoral passe de 21 ans à 18 ans.

Aux élections générales fédérales de 2004, 37 % des électeurs âgés de 18 à 24 ans ont voté. Aux élections générales de 2006, c'est environ 44 % des électeurs âgés de 18 à 24 ans qui ont voté.

Source : Site Web d'Élections Canada [www.elections.ca](http://www.elections.ca), section des jeunes électeurs (« Introduction aux élections : Foire aux questions »).



## Intégrer les matières

### Mathématiques Technologies de l'information et de la communication

Demandez aux élèves de tracer un graphique de la participation électorale en Alberta. On peut trouver des statistiques relatives au taux de participation électorale sur le site Web de l'Alberta Online Encyclopedia au [www.abheritage.ca/abpolitics/process/election\\_results.html](http://www.abheritage.ca/abpolitics/process/election_results.html) (en anglais seulement).

Précisez-leur de concentrer leur recherche sur une circonscription électorale en particulier et d'utiliser les pourcentages de participation électorale de celle-ci pour tracer leur graphique.

Les élèves peuvent utiliser un tableur électronique (comme Excel) pour concevoir leurs graphiques. Demandez-leur ensuite de comparer et d'analyser leurs résultats.

## Place à la communication



Communiquez avec Elections Alberta pour inviter en classe un directeur du scrutin qui aidera les élèves à planifier et à tenir leurs élections étudiantes. On peut inviter les directeurs du scrutin à participer de multiples façons :

- Demandez au directeur du scrutin d'envoyer, par courriel ou télécopieur, les brefs électoraux de la part du directeur général des élections pour donner le coup d'envoi de la simulation. Lorsque vous communiquerez avec le directeur du scrutin, profitez-en aussi pour discuter des dates et de l'échéancier associés à la simulation d'élection.
- Invitez le directeur du scrutin en classe pour informer le groupe sur les processus électoraux ou pour former les élèves qui agiront en tant que scrutateurs ou secrétaires du bureau de scrutin.
- Invitez le directeur du scrutin à se joindre aux élèves en tant qu'observateur le jour de l'élection. Mentionnez aux élèves que certains pays de tradition démocratique, y compris le Canada, ont l'habitude d'envoyer des observateurs lors d'élections dans les démocraties naissantes.

→ Le processus électoral : Pourquoi est-il important de suivre le même processus à chaque élection?

- Présentez l'activité de simulation d'élection aux élèves en leur distribuant la **Fiche 3-3 : Vivre une élection (p. 93-94)**. Celle-ci les guide dans les questions à considérer au moment de planifier et de tenir une élection. On amène aussi les élèves à cerner les sujets qui seront au cœur de cette élection. La fiche de l'élève présente également l'activité de simulation d'élection.

*Passons au vote! Guide de simulation d'élection* fournit les gabarits, les fiches et les consignes requises pour simuler une élection en classe. On peut se procurer ce guide en format PDF sur le site Web d'Elections Alberta (en anglais seulement) au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca) (Lien *Education*). Vous pouvez aussi commander une trousse de simulation d'élection (en anglais seulement) en communiquant avec Elections Alberta. Pour ce faire, utilisez les coordonnées fournies à la page 4 du présent matériel pédagogique.

- Encouragez les élèves à ajouter des commentaires sur le processus électoral sur leurs murs de graffitis.
- L'information, les fiches et les gabarits fournis dans le guide *Passons au vote! Guide de simulation d'élection* visent à favoriser la participation active des élèves et à les amener à se porter candidats, à réfléchir à une éventuelle appartenance à un parti politique, à mener une campagne électorale et à voter.
  - L'information est présentée sous forme de cartes-fiches à photocopier; chaque page contient de deux à quatre fiches à découper.
  - Les cartes-fiches présentent les diverses fonctions associées au processus électoral, notamment celles du personnel électoral, des candidats, des agents électoraux, des représentants des candidats, des groupes de pression et des médias.
  - Ces outils guident les élèves à travers les étapes d'un processus électoral s'inspirant de celui utilisé en Alberta.

On peut se servir de ces activités, gabarits et cartes-fiches dans différents contextes :

- La tenue d'une élection simulée en classe.
- La tenue d'une élection simulée entre plusieurs classes d'une même année.
- L'organisation et la tenue d'une élection simulée dans toute l'école ou au conseil étudiant.

## S'IL S'AGIT D'UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS...

- Affichez horizontalement une grande feuille de papier. Divisez-la en trois colonnes intitulées « Faits », « Opinions » et « Indécis ». Présentez le tableau aux élèves, en leur demandant de définir « fait » et « opinion » et d'expliquer la différence entre les deux.

Assurez-vous que les élèves comprennent que, contrairement aux opinions, les faits peuvent être vérifiés. Posez les questions suivantes aux élèves, et recueillez le plus de réponses possibles en fonction du temps dont vous disposez :

- ➔ Que savez-vous à propos de cette élection?
- ➔ Comment l'avez-vous appris?
- ➔ Que savez-vous à propos des candidats?
- ➔ Comment l'avez-vous appris?

Après chaque réponse, demandez à la classe de déterminer s'il s'agit d'un fait (vérifiable) ou d'une opinion personnelle. Écrivez la réponse dans la colonne correspondante. Si la classe n'arrive pas à un consensus sur une réponse, inscrivez celle-ci dans la colonne « Indécis ». Une fois les réponses épuisées et inscrites au tableau, passez en revue chaque colonne. Essayez de déterminer si les réponses de la colonne « Indécis » correspondent à des faits vérifiables.

En passant en revue la colonne « Opinions », n'oubliez pas de mentionner que les opinions peuvent aussi être valables. Discutez ensuite de ce qui les rend valables (en fonction de divers objectifs et de diverses conceptions, perspectives et interprétations). Vous pouvez également examiner les articles de journaux ou de magazines et les dépliants ou les affiches de campagne électorale apportés par les élèves. Certains pourraient apporter des éditoriaux, des caricatures politiques ou des articles d'actualité.

Activité adaptée de « Voting: What's it all about? ». Texte tiré du site Web de la NCTE International Reading Association (Read-Write-Think : [www.readwritethink.org/lessons/lesson\\_view.asp?id=396](http://www.readwritethink.org/lessons/lesson_view.asp?id=396))



## Évaluer et réfléchir

Servez-vous d'une liste de vérification pour déterminer si les élèves comprennent le processus électoral.

Vous pourriez utiliser certains des critères suivants pour évaluer la compréhension des élèves :

- Capacité à analyser la structure et les fonctions du processus électoral.

L'élève démontre-t-il sa capacité à...	Oui	Presque	Pas encore
... définir les étapes associées aux élections?			
... expliquer la raison d'être de chaque étape?			
... comparer les rôles et les responsabilités des personnes et des groupes qui y participent?			

## Évaluer et réfléchir



Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à la façon dont le processus électoral les influence personnellement.

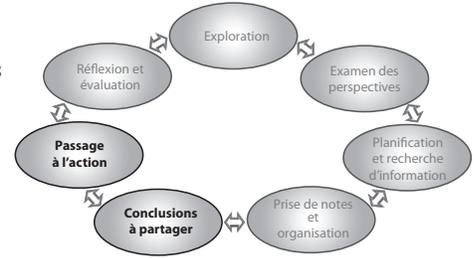
La recherche effectuée par les élèves offre une occasion d'évaluer leur compréhension du processus électoral. Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation** (p. 77) :

- Servez-vous des travaux individuels effectués par les élèves pendant l'élection étudiante pour évaluer ce que chacun comprend du processus électoral.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.



## Passons à l'action - Projet de classe

- Invitez les élèves à tirer des conclusions de la recherche qu'ils ont effectuée pour leur projet de classe.
- Demandez-leur d'utiliser un organisateur graphique comme l'**Arbre conceptuel** (p. 144), l'**Organigramme** (p. 145) ou



- **Élaborer un plan d'action** (p. 156) pour déterminer quelles sont certaines des actions à envisager. Accordez aux élèves assez de temps pour mettre en branle les tâches associées au projet.
- Menez une discussion sur comment les représentants élus déterminent ce qui doit être changé ou amélioré et conçoivent des plans pour faire des changements ou passer à l'action.
- Aidez les élèves à créer un contexte d'élection lié à leur projet de classe. Ce contexte peut impliquer certaines activités que les groupes mèneront dans le cadre de leur campagne électorale, en fonction de la nature du projet de classe. Il peut s'agir :
  - d'opérations de communication et de lobbying auprès de députés provinciaux ou de représentants du gouvernement en vue de favoriser certains changements (par exemple, leur présenter un exposé, envoyer une lettre, communiquer des résultats de recherche, envoyer une invitation à venir en classe, etc.);
  - d'un plan pour réaliser un projet en classe ou à l'école (par exemple, tenir une campagne de sensibilisation à l'école, organiser des rencontres d'élèves ou des groupes de travail, organiser des rencontres le midi pour inciter les élèves à l'action, etc.);
  - d'un plan pour réaliser un projet dans la communauté (par exemple, organiser une soirée d'information communautaire, tenir une conférence de presse, diffuser un message ou mener une campagne d'intérêt public, organiser un minicongrès, etc.).
- Les candidats peuvent faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour élaborer, étendre ou réaliser les objectifs du projet.



## ■ 3-1 Le vote et les élections

Certains croient que voter est le geste le plus important qu'un citoyen peut faire pour s'engager politiquement. Dans les démocraties, tous les électeurs admissibles ont le droit de voter. Certains décident toutefois de ne pas voter.

Il ne peut y avoir de démocratie sans la tenue d'élections libres et justes. Les élections sont libres et justes quand tous sont égaux et que chaque citoyen a droit à une voix. Ainsi, le droit de vote donne à chaque personne une influence égale. Collectivement (ou pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public. Ils les informent sur les positions et points de vue soutenus par la majorité.

Tous les ordres de gouvernement prennent des décisions importantes qui ont une influence sur la plupart des aspects de ta vie. Certaines de ces décisions concernent :

- ton école (y compris le temps que tu passes à l'école);
- l'environnement (y compris la qualité de l'air et de l'eau ou la façon dont on s'attaque au problème des changements climatiques);
- ta santé (y compris l'accès à une assurance maladie ou ce qu'on doit payer pour consulter un médecin ou acheter des médicaments);
- les personnes qu'on autorise à visiter le pays, à y travailler ou à s'y installer;
- ta sécurité (y compris la taille des services de police ou d'incendie);
- combien le gouvernement dépensera pour les missions militaires ou de maintien de la paix.

En Alberta, le **processus électoral**, soit les étapes et démarches d'une élection) est géré par un organisme appelé Elections Alberta. Cet organisme est indépendant du gouvernement. Elections Alberta s'assure que chaque élection respecte les conditions suivantes :

- Le processus électoral est transparent, équitable et impartial.
- Les électeurs ont l'information nécessaire pour participer à l'élection.
- Les participants politiques ont l'information et le soutien nécessaires pour s'assurer qu'ils suivent les règles électorales.
- Le personnel électoral est formé pour s'assurer que le processus électoral se déroule correctement et qu'on présente les résultats au public.

**3** Est-ce que je voterais, si je le pouvais?



### Carnet d'apprentissage

Que sais-tu à propos des élections? Selon toi, pourquoi sont-elles si importantes dans les démocraties?

---



---



---



---



### Carnet d'apprentissage

Selon toi, pourquoi Elections Alberta est-il un organisme indépendant du gouvernement?

---



---



---

- Après l'élection, le processus électoral est évalué et, si nécessaire, on recommande des changements pour l'améliorer.



Remplis le « Questionnaire minute » individuellement. Indique si, selon toi, les affirmations sont vraies ou fausses. Discute de tes réponses avec un camarade. Utilisez un processus de consensus pour vous entendre sur une réponse à chaque question.

- \_\_\_ 1. Dans certains pays, l'âge minimal pour voter est inférieur à 18 ans.
- \_\_\_ 2. La démocratie la plus peuplée au monde est les États-Unis.
- \_\_\_ 3. Au Canada, il est illégal de manger son bulletin de vote pendant une élection fédérale.
- \_\_\_ 4. Le vote secret est né en Australie vers 1850; c'est pourquoi on l'appelle parfois en anglais « Australian ballot ».
- \_\_\_ 5. Le mot « démocratie » vient de la Rome ancienne.
- \_\_\_ 6. Le Québec a été la première province canadienne à donner le droit de vote aux femmes.
- \_\_\_ 7. Dans certains pays, il est obligatoire de voter. Si une personne décide de ne pas voter, elle peut recevoir une amende ou une peine d'emprisonnement, ou devoir faire du travail communautaire.
- \_\_\_ 8. L'Alberta est la première province à tenir des élections pour élire un représentant au Sénat du Canada.



## Réponses au « Questionnaire minute »

<p>1. Dans certains pays, l'âge minimal pour voter est inférieur à 18 ans.</p>	<p><b>Vrai.</b> Il y a de nombreux pays dans le monde où l'âge minimal pour voter est inférieur à 18 ans. – Au Brésil, l'âge minimal pour voter est 16 ans. Voter est facultatif jusqu'à 18 ans; après cela, il est obligatoire de voter. – En Croatie, tout le monde peut voter à partir de 18 ans, mais on peut voter à partir de 16 ans si on occupe un emploi à temps plein. – C'est en Iran que l'âge minimal pour voter est le plus bas (15 ans).</p>
<p>2. La démocratie la plus peuplée au monde est les États-Unis.</p>	<p><b>Faux.</b> L'Inde est la démocratie la plus peuplée. Aux élections nationales tenues en 2004, plus de 600 millions d'Indiens avaient le droit de voter.</p>
<p>3. Au Canada, il est illégal de manger son bulletin de vote pendant une élection fédérale.</p>	<p><b>Vrai.</b> Six membres de l'Edible Ballot Society, un groupe contestataire, ont été poursuivis après l'élection fédérale de 2000 pour avoir détruit volontairement un bulletin de vote.</p>
<p>4. Le vote secret est né en Australie vers 1850; c'est pourquoi on l'appelle parfois en anglais « Australian ballot ».</p>	<p><b>Vrai.</b> En 1855, le Nouveau-Brunswick a été la première colonie en Amérique du Nord à adopter le vote secret.</p>
<p>5. Le mot « démocratie » vient de la Rome ancienne.</p>	<p><b>Faux.</b> Ce sont les Grecs qui sont à l'origine du mot démocratie; « dêmos » signifie peuple, et « kratia » signifie pouvoir. Ensemble, ces deux mots donnent la définition de la démocratie : « gouvernement par le peuple ».</p>
<p>6. Le Québec a été la première province canadienne à donner le droit de vote aux femmes.</p>	<p><b>Faux.</b> En 1916, le Manitoba a été la première province à accorder le plein droit de vote aux femmes.</p>
<p>7. Dans certains pays, il est obligatoire de voter. Si une personne décide de ne pas voter, elle peut recevoir une petite amende ou une peine d'emprisonnement, ou devoir faire du travail communautaire.</p>	<p><b>Vrai.</b> Par exemple, il est obligatoire de voter en Australie. La participation électorale dans ce pays n'a pas été inférieure à 94 % depuis l'élection générale de 1955 (à cette époque, la participation était d'environ 88 %).</p>
<p>8. L'Alberta est la première province à tenir des élections pour élire un représentant au Sénat du Canada.</p>	<p><b>Vrai.</b> Habituellement, les membres du Sénat ne sont pas élus, ils sont nommés. Toutefois, l'Alberta a tenu trois élections de candidats au Sénat depuis 1989. En 1990, le premier ministre Brian Mulroney a nommé au Sénat Stan Waters, le premier sénateur élu. En 2007, Bert Brown a été nommé au Sénat par le premier ministre Stephen Harper.</p>

### 3 Est-ce que je voterais, si je le pouvais?



## 3-2 Voter : le pour et le contre



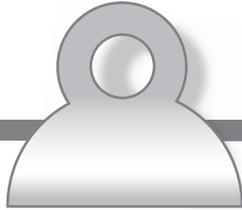
Selon toi, pourquoi certaines personnes choisissent-elles de voter, et d'autres, de ne pas voter? Examine la liste de raisons ci-dessous. Classe ces raisons par ordre de fréquence, « 1 » étant la raison te semblant la plus courante.

Ordre	Raisons souvent données pour voter	Ordre	Raisons souvent données pour ne pas voter
	<p>Pour exercer son droit (Nous vivons dans une démocratie et nous avons le droit de voter : pourquoi ne pas s'en servir?).</p> <p>Par devoir (Bien des gens pensent qu'ils ont le devoir, en tant que citoyens, de participer aux élections).</p> <p>Pour soutenir un candidat ou un parti politique en particulier.</p> <p>Pour se prononcer (Pour influencer la façon dont on fait les choses).</p> <p>Pour changer les choses, faire une différence.</p> <p>Parce que le système ne peut fonctionner si personne ne vote.</p>		<p>N'a pas le temps.</p> <p>A oublié.</p> <p>Doit travailler.</p> <p>N'aime aucune des options.</p> <p>Ne sait pas pour qui voter.</p> <p>Est à l'extérieur de la ville.</p> <p>Ne s'intéresse pas à la question.</p> <p>Pense que ce n'est pas important.</p> <p>Ne sait pas quand et où voter.</p>



### Sondage

Fais une entrevue avec une ou deux personnes qui ont l'âge de voter (18 ans ou plus) en utilisant le questionnaire fourni. Ajoute tes propres questions au sondage.



## Sondage

(Encerle l'information qui s'applique)

Genre : Homme Femme Âge : 18 à 24 ans 25 à 34 ans 35-44 ans 45-54 ans >55 ans et plus

### Partie I : Participation

Discutez-vous de politique et du gouvernement avec votre famille?

Pensez-vous qu'il est important de voter? Pourquoi?

Avez-vous déjà voté à une élection fédérale, provinciale ou à l'échelle locale?

Est-ce qu'il vous est arrivé de ne pas voter? Pouvez-vous expliquer pourquoi?

Quel âge aviez-vous quand vous avez voté pour la première fois?

Quand vous votez, quel est le principal facteur qui influence le plus votre choix?

*(se poursuit à la page suivante)*

## Partie II : Connaissances

À quelle fréquence tient-on des élections provinciales?

Qu'est-ce qu'une circonscription électorale? Dans quelle circonscription électorale demeurez-vous?

Qu'est-ce que l'inscription des électeurs? Comment inscrit-on les électeurs?

Pourquoi inscrit-on les électeurs?

Qu'est-ce qu'un député provincial?

Qui est votre député provincial, actuellement?

Qu'est-ce qu'un parti politique?

À quel parti politique appartient votre député provincial?

Combien de partis politiques y a-t-il actuellement en Alberta? Combien d'entre eux sont représentés à l'Assemblée législative?

Quel conseil donneriez-vous à de futurs électeurs sur la participation aux élections?

## ■ Le sondage en contexte

### Quand vous votez, quel est le principal facteur qui influence votre choix?

Différentes personnes donneront différentes raisons pour expliquer leur façon de voter. Certaines votent pour un candidat en s'appuyant uniquement sur les compétences personnelles de celui-ci. D'autres votent à la fois pour un candidat et pour le parti politique qu'il représente (à moins que ce candidat se présente comme indépendant, c'est-à-dire en tant que personne qui n'est pas membre d'un parti politique particulier). Certaines personnes écoutent non seulement ce que les candidats ont à dire, mais aussi ce que disent les chefs de parti. Les chefs de parti décrivent ce que leur parti souhaite faire s'il forme le gouvernement. Les candidats, eux, peuvent aussi mettre l'accent sur ce qu'ils souhaitent faire pour leur circonscription électorale.

### À quelle fréquence tient-on des élections provinciales?

La *Loi constitutionnelle* requiert que les élections provinciales se tiennent au moins une fois tous les cinq ans. Habituellement, elles ont lieu à peu près tous les quatre ans. En Alberta, le gouvernement au pouvoir peut décider quand déclencher l'élection. Parfois, le gouvernement attend à la dernière minute pour déclencher l'élection. Dans d'autres cas, le gouvernement déclenche tôt l'élection.

Une fois l'élection déclenchée, le processus électoral démarre dans chaque circonscription électorale. Les personnes qualifiées peuvent devenir des candidats officiels et se présenter à l'élection. La plupart des candidats représentent un parti politique. Les candidats et les partis font campagne pour obtenir le soutien des électeurs. Le jour de l'élection, les électeurs admissibles peuvent déposer leur bulletin de vote à un bureau de scrutin de 9 h à 20 h. Ils ont aussi trois jours pour voter par anticipation avant l'élections.



### Carnet d'apprentissage

Selon toi, pourquoi les gouvernements doivent-ils déclencher une élection tous les cinq ans? Qu'est-ce qui explique que l'intervalle entre deux élections peut varier, selon toi?

---

---

---

---

---

---

### Qu'est-ce qu'une circonscription électorale? Dans quelle circonscription électorale demeurez-vous?

Quand il est question d'élections, les électeurs ne sont pas les seuls à devoir prendre des décisions. Il faut décider, par exemple, comment diviser la province en circonscriptions électorales. Chaque circonscription électorale a un député. En 2008, il y avait 83 circonscriptions pour 3 millions d'Albertains.

Les circonscriptions électorales sont établies par un organisme spécial, appelé Commission de délimitation des circonscriptions électorales. Il est toutefois possible de les changer. La Commission de délimitation des circonscriptions électorales est composée d'un président, qui est nommé par le lieutenant-gouverneur, et de quatre membres, qui sont appelés commissaires. Les commissaires sont aussi nommés : deux sont recommandés par le premier ministre et deux sont recommandés par le chef de l'Opposition officielle. Les limites des circonscriptions sont établies surtout sur la base de leur population. Toutefois, d'autres facteurs sont considérés, comme les champs d'intérêt communs de la communauté, la géographie des lieux, les frontières naturelles (comme les rivières) et les frontières politiques (comme les limites des municipalités). Les décisions de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales sont guidées par une loi appelée *Electoral Boundaries Commission Act* (« *Loi sur la Commission de délimitation des circonscriptions électorales* »). Lorsque la Commission change les limites des circonscriptions, ces changements doivent faire l'objet d'une loi avant d'entrer en vigueur.

## Sites Web



Elections Alberta peut te fournir des cartes des circonscriptions électorales. Pour savoir dans quelle circonscription électorale tu demeures, consulte le [www.elections.ab.ca/streetkey/](http://www.elections.ab.ca/streetkey/) (en anglais seulement).

## Carnet d'apprentissage



Selon toi, pourquoi est-il important de faire un suivi pour déterminer qui a voté le jour de l'élection?

---

---

---

---

---

---

---

### Qu'est-ce que l'inscription des électeurs? Comment inscrit-on les électeurs?

Elections Alberta inscrit les noms des électeurs admissibles à une liste permanente des électeurs. Pendant les élections, une liste électorale est fournie pour chaque circonscription électorale. Elections Alberta offre aussi un service en ligne d'inscription des électeurs. Les électeurs admissibles peuvent aussi faire ajouter leur nom à la liste électorale le jour même de l'élection en fournissant une pièce d'identité pour prouver qui ils sont. Ils doivent alors s'inscrire en prêtant serment à leur **bureau de scrutin**, c'est-à-dire l'endroit où ils votent. À certains endroits, Elections Alberta doit effectuer un **recensement** (une enquête porte-à-porte) pour inscrire les électeurs admissibles.

## Sites Web



Elections Alberta utilise un système d'inscription en ligne appelé Voterlink. Les électeurs admissibles peuvent s'inscrire à la liste électorale sur Internet au [www.voterlink.ab.ca](http://www.voterlink.ab.ca) pour pouvoir voter.

### Pourquoi inscrit-on les électeurs?

La liste électorale sert à maintenir une liste exacte et à jour des électeurs admissibles. Le **registre des électeurs** sert à noter qui a voté le jour de l'élection pour s'assurer que chaque personne ne vote qu'une seule fois.

## Pour en savoir plus



Les jeunes adultes ont aussi la possibilité de s'engager en joignant l'aile jeunesse d'un parti. Pour avoir de l'information sur l'aile jeunesse d'un parti ou sur les partis politiques provinciaux en général, on peut communiquer avec le siège social de chaque parti. On peut joindre les partis en cherchant leur nom dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique. On trouve aussi cette information sur le site Web d'Elections Alberta au [www.elections.ab.ca/Public%20Website/603.htm](http://www.elections.ab.ca/Public%20Website/603.htm).

### Qu'est-ce qu'un député provincial?

Les candidats qui sont élus deviennent des députés provinciaux (ou membres de l'Assemblée législative). Les députés représentent toutes les personnes qui vivent dans leur circonscription électorale – peu importe pour qui ces personnes ont voté ou si elles ont voté ou non.

### Qui est votre député provincial actuel?

On trouve une liste des députés provinciaux actuels sur le site Web de l'Assemblée législative de l'Alberta au [www.assembly.ab.ca](http://www.assembly.ab.ca) (en anglais seulement).

- **Qu'est-ce qu'un parti politique?**

Quand un groupe de personnes a des idées semblables sur les principaux sujets qui concernent les citoyens d'une société démocratique, il arrive que ces personnes forment un parti politique. On forme des **partis politiques** pour présenter des candidats aux élections. S'ils se font élire, les candidats ont une chance de mettre en pratique les idées de leur parti.

Pendant les campagnes électorales, les candidats se consacrent à promouvoir les politiques qui, selon eux, sont dans le meilleur intérêt des habitants de leur circonscription électorale. Les partis politiques commencent à choisir leurs candidats bien avant le début des élections. Chaque parti **nomme** (ou sélectionne) un candidat pour le représenter dans chaque circonscription électorale. Les candidats qui n'appartiennent à aucun parti politique sont appelés les indépendants.

- **À quel parti politique appartient votre député provincial?**

Les principaux partis politiques de l'Alberta sont le Parti progressiste-conservateur, le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique, mais il y a aussi d'autres partis importants. Ces partis dominent aussi le paysage politique fédéral et celui des autres provinces. Les principaux partis ont une section fédérale et une section provinciale. Chacune des sections recrute ses membres et choisit ses candidats séparément.

**Combien de partis politiques y a-t-il actuellement en Alberta?  
Combien d'entre eux sont représentés à l'Assemblée législative?**

En 2008, il y avait en Alberta neuf partis politiques enregistrés :

- Le Parti Alberta Greens
- Le Parti libéral de l'Alberta
- Le Nouveau parti démocratique de l'Alberta
- Le Parti Alberta
- Le Parti crédit social de l'Alberta
- Le Parti communiste de l'Alberta
- Le Parti progressiste-conservateur de l'Alberta
- Le Separation Party de l'Alberta
- Le Parti Wildrose Alliance

Depuis les élections provinciales de 2008, trois partis sont représentés à l'Assemblée législative de l'Alberta : le Parti progressiste-conservateur (avec 72 sièges), le Parti libéral (avec 9 sièges) et le Nouveau parti démocratique (avec 2 sièges).



### Saviez-vous que...

Au Canada, on détermine qui gagne les élections au moyen du **système majoritaire uninominal** (ou scrutin majoritaire uninominal à un tour). Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, obtiennent le plus grand nombre de votes – et cela, même s'ils obtiennent moins de 50 % du nombre total de votes.

Certaines démocraties utilisent plutôt un autre système électoral : la **représentation proportionnelle**. Dans ce système, chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au pourcentage du nombre total de votes qu'il reçoit. De nombreux pays utilisent ce système : l'Allemagne, la Suisse et l'Irlande, par exemple.



### Pour en savoir plus

Une des responsabilités du directeur général des élections consiste à préparer un rapport. Ce rapport présente les résultats officiels de l'élection et des statistiques sur la participation électorale. On peut trouver ces rapports sur le site Web d'Élections Alberta au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca) (en anglais seulement).

Élections Alberta fournit aussi des résultats non officiels tout de suite après l'élection.

## Quel conseil donneriez-vous à de futurs électeurs sur la participation aux élections?

Les partis politiques et les candidats utilisent de nombreuses stratégies pour faire campagne, c'est-à-dire pour faire la promotion de leurs points de vue et de leur capacité à représenter les personnes qui vivent et travaillent dans leur circonscription électorale. Nous pouvons tous participer activement pendant les campagnes électorales, et de diverses façons. En voici quelques-unes :

- Les candidats font souvent du porte-à-porte pendant leur campagne électorale. S'ils viennent chez toi, n'hésite pas à leur poser des questions. Les personnes qui cherchent à se faire élire seront heureuses que tu leur poses des questions. N'oublie pas que les candidats se font concurrence pour obtenir des votes. En ayant l'occasion d'expliquer la valeur des politiques de leur parti, ils espèrent convaincre les électeurs de voter pour eux.
- Interroge les candidats sur des questions qui comptent le plus pour toi. Tu sauras ainsi ce que les candidats et leur parti planifient de faire à ce sujet.
- Si tu n'as pas l'occasion de parler directement à des candidats, tu peux appeler au bureau de leur campagne électorale.
- Si certains candidats ou partis ont déjà des sièges à l'Assemblée législative, tu peux consulter les transcriptions des débats de l'Assemblée législative pour savoir comment ils ont traité certaines questions dans le passé. On trouve ces transcriptions sur le site de l'Assemblée législative au [www.assembly.ab.ca](http://www.assembly.ab.ca) (en anglais seulement), où il est possible de faire une recherche par mots clés. Si tu connais des détails importants sur ces sujets, tes questions seront plus pertinentes. Tu pourras aussi mieux juger à quel point les candidats connaissent ces questions et s'ils ont le même point de vue que toi.
- Une des meilleures façons d'en apprendre davantage sur la **plateforme** électorale d'un parti (soit les points de vue, les principes et les politiques que soutient ce parti) est d'assister aux événements où les candidats d'une même circonscription électorale se rencontrent pour débattre sur divers sujets et répondre aux questions des électeurs. Tu auras ainsi l'occasion de savoir ce que les candidats feraient à propos des questions qui te concernent et qui concernent les autres participants des rencontres communautaires ou des activités portes ouvertes auxquelles tu assistes.
- Si tu ne peux pas assister à ces rencontres communautaires, tu peux participer à une tribune téléphonique, regarder un débat entre candidats ou chefs de parti ou lire dans les journaux leurs déclarations sur des questions importantes.
- Les médias sont une source d'information utile sur les candidats et les questions qu'ils abordent. La télévision, la radio et les journaux présentent tous de l'information et des articles sur les élections. L'évènement le plus intéressant est l'occasion offerte aux candidats de se prononcer sur divers sujets.
- Les partis politiques et les candidats utilisent aussi diverses formes de publicité : annonces à la télévision et à la radio, publicités dans les journaux et affiches électorales. Prends le temps de réfléchir aux messages transmis par ces différentes formes de publicité.



Conçois une *affiche* ou un *scénarimage* pour une publicité télévisée qui incite les membres de ta communauté à s'inscrire pour voter à la prochaine élection. Ton enseignant te fournira cet organisateur graphique.



### Est-ce que voterai, si je le pouvais?

## ■ 3-3 Vivre une élection

Peux-tu trouver un exemple de situation où quelqu'un t'a représenté? Et toi, as-tu déjà représenté quelqu'un? Si tu diriges un groupe ou si tu en es le porte-parole, tu représentes les membres de ce groupe. Ainsi, un membre de ta famille qui assiste à une rencontre communautaire peut te représenter et représenter tes intérêts. De même, un camarade qui assiste à une rencontre d'école peut représenter ta classe. La représentation fonctionne presque de la même façon dans le cas des gouvernements - et même des associations étudiantes.

Les associations étudiantes peuvent représenter les intérêts et les positions des élèves quand des décisions sont prises sur des sujets qui les concernent. Les associations étudiantes peuvent aussi jouer un rôle de direction pour certaines tâches d'un projet ou d'un plan d'action qui concernent la classe ou l'école.

L'élection dont vous ferez l'expérience s'inspire de la procédure décrite dans l'*Election Act* (la « *Loi électorale* »). L'*Election Act* est la loi qui encadre le processus électoral en Alberta.



Est-ce qu'il y a déjà une association étudiante à ton école? Si oui, comment te représente-t-elle? Quelles possibilités offre-t-elle aux élèves pour faire preuve de leadership?

---

---

---

Décide avec ta classe du type d'élection étudiante que vous tiendrez. Déterminez si l'élection concernera toute l'école, quelques classes ou votre classe seulement.

---

Quelles devraient être les responsabilités des associations étudiantes? Réfléchis à cette question pendant la préparation de l'élection étudiante. Fais une liste avec tes réponses et compare-les à celles de tes camarades.

---

---

---

---

---



## Passons à l'action



Pourquoi ne pas utiliser l'élection étudiante pour faire avancer votre projet de classe? Quelles activités ou politiques seront importantes dans la campagne électorale des candidats? Vous pourriez vous inspirer des activités suivantes, selon la nature de votre projet de classe :

- **Des opérations de communication et de lobbying** auprès de députés provinciaux ou de représentants du gouvernement qui visent à apporter certains changements (par exemple, leur présenter un exposé, envoyer une lettre, communiquer des résultats de recherche, envoyer une invitation à venir en classe, etc.).

- **Un plan pour réaliser un projet en classe ou à l'école** (par exemple, tenir une campagne de sensibilisation à l'école, organiser des rencontres d'élèves ou des groupes de travail, organiser des rencontres le midi pour inciter les élèves à l'action, etc.).

- **Un plan pour réaliser un projet dans la communauté** (par exemple, organiser une soirée d'information communautaire, tenir une conférence de presse, diffuser un message ou mener une campagne d'intérêt public, organiser un minicongrès, etc.).

Encouragez les candidats à faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour réaliser les objectifs de votre projet de classe.

En Alberta, il faut répondre à certains critères pour avoir le droit de voter. Pour avoir le droit de voter à une élection provinciale, il faut :

1. avoir la citoyenneté canadienne;
2. avoir 18 ans ou plus;
3. résider habituellement en Alberta au moins six mois avant le jour de l'élection.

Les personnes suivantes n'ont pas le droit de voter :

- Les directeurs du scrutin (sauf s'il y a égalité des voix);
- Les personnes qui, le jour de l'élection, sont détenues dans un établissement correctionnel (sauf celles qui sont condamnées à des peines d'emprisonnement de 10 jours ou moins ou qui sont condamnées parce qu'elles n'ont pas payé une amende).



Quels critères vont déterminer l'admissibilité des électeurs à votre élection?

---

---

---

Ton école est un peu comme une circonscription électorale, et ta classe, comme une section de vote. Aux élections provinciales, chaque circonscription électorale doit élire un représentant. Pour pouvoir voter, les électeurs admissibles doivent s'inscrire, c'est-à-dire s'identifier pour qu'on ajoute leur nom à la liste électorale. Le vote a lieu aux bureaux de scrutin de chaque section de vote.



Pourquoi, selon toi, est-il important que tous les électeurs soient inscrits?

---

---

---

Pendant les élections provinciales, on discute habituellement des questions qui sont importantes pour les citoyens. Pendant votre élection étudiante, vous devrez discuter de questions qui sont importantes pour votre classe. Il peut s'agir de questions qui concernent directement votre classe ou votre école, ou qui sont liées à un projet sur lequel travaille ta classe ou ton école.



Selon toi, quelles sont les questions qui compteront pendant votre élection?

---

---

---

---

---

## Saviez-vous que...



L'*Election Act* (la « Loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle décrit toutes les règles et procédures à suivre pour que les élections soient équitables et impartiales. Elections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*. Cet organisme doit aussi demeurer indépendant de tout parti politique ou gouvernement au pouvoir.

## ■ Sessions d'apprentissage

### SESSION D'APPRENTISSAGE 4

#### *Qu'est-ce qui compte après une élection?*

Le processus démocratique ne prend pas fin au terme de l'élection. Dans la session d'apprentissage 4, les élèves explorent comment établir des stratégies pour maintenir leur engagement à l'égard du processus électoral.



#### Matériel nécessaire

##### Fiche de l'élève

- Fiche 4-1 : Qu'est-ce qui compte? (p. 105-107)

##### Organisateurs graphiques

- Tableau à deux colonnes (p. 138)
- Plan d'un texte d'opinion (p. 146)
- Modèles de signets (p. 147) ou Modèles de cartes à collectionner (p. 148)



#### 4 à 6 classes de 45 minutes



Le document **Info pour l'enseignant 4** (p. 132-135) fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

*Comment maintenir son engagement à l'égard du processus électoral après une élection?*



#### Passons à l'action

Les élèves évalueront l'impact et les résultats de leurs activités, ainsi que l'efficacité de leur projet de classe.

- **Évaluer notre impact** (p. 157)

## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

### *Qu'est-ce qui compte après une élection?*

#### Liens avec le programme d'études sociales

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Qu'est-ce qui compte après une élection?</b></p> <p>Comment maintenir son engagement à l'égard du processus électoral après une élection.</p>	<p><i>L'élève pourra :</i></p> <p><b>6.1.1</b> reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I);</li><li>apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C).</li></ul> <p><b>6.1.2</b> démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la démocratie en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Quels sont les droits et les responsabilités des citoyens d'une démocratie représentative? (PAD, C).</li></ul> <p><b>6.1.6</b> analyser comment des individus, des groupes et des organismes au sein d'une communauté peuvent exercer une influence sur le processus de prise de décisions au niveau local et provincial en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Comment des individus, des groupes et des organismes au sein d'une communauté participent-ils au processus de prise de décisions concernant des questions d'actualité (c.-à-d. au moyen d'un lobbying ou de pétitions, en organisant des réunions et rassemblements locaux ou en communiquant avec les représentants élus)? (C, PAD);</li><li>De quelles manières les représentants élus démontrent-ils leur responsabilité à leur électorat (p. ex., en répondant aux questions de leurs électeurs, en participant à des événements locaux et en transmettant les préoccupations de leurs électeurs au gouvernement)? (C, PAD).</li></ul> <p><b>6.C.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>explorer les préjugés et distinguer les faits des opinions en évaluant des événements importants de l'actualité locale provenant de diverses sources;</li><li>réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question.</li></ul> <p><b>6.C.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>collaborer avec les autres pour élaborer des stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes;</li><li>➤ choisir et utiliser la technologie qui l'aidera à résoudre des problèmes;</li><li>➤ résoudre des problèmes liés à une question donnée au moyen d'outils de communication – traitement de texte ou courrier électronique – pour faire participer d'autres personnes au processus.</li></ul> <p><b>6.C.5</b> démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun;</li><li>➤ consigner ou enregistrer un remue-ménages de groupe, la planification et les échanges d'idées au moyen de la technologie;</li><li>➤ élargir la portée d'un projet au-delà des murs de la classe en utilisant la technologie de la communication – le téléphone et le courrier électronique, par exemple.</li></ul> <p><b>6.C.6</b> développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté, tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>démontrer un engagement à l'égard du bien-être de sa communauté en soulignant des situations d'injustice qui exigent que des mesures soient prises.</li></ul>

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p><b>6.C.7</b> appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• répondre à une question de recherche en formulant et en justifiant ses conclusions à partir de l'information recueillie;</li> <li>➤ réfléchir aux processus qui ont servi à compléter un projet donné, et les décrire.</li> </ul> <p><b>6.C.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite;</li> <li>➤ communiquer efficacement et selon les formes appropriées – discours, rapports, présentations multimédias – en appliquant la technologie de l'information qui convient aux personnes et aux fins visées.</li> </ul>

**C** Citoyenneté

**LMP** La Terre : milieux et peuples

**CC** Culture et communauté

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) d'Alberta Education doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant ➤.

**I** Identité

**RÉP** Relations à l'échelle planétaire

**PAD** Pouvoir, autorité et prise de décisions

**ÉR** Économie et ressources

**TCC** Temps, continuité et changement



## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

*Qu'est-ce qui compte après une élection?*

### Outils d'évaluation



#### Liste de vérification

Critères	Oui	Presque	Pas encore
<b>L'élève démontre ses apprentissages en indiquant qu'il peut :</b>			
faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à l'apprentissage des principes démocratiques (6.1.1; 6.C.8);			
reconnaître l'importance de la participation des citoyens (6.1.1 puces 1 et 4);			
définir les rôles et les responsabilités des citoyens (6.1.1 puce 1; 6.1.2 puce 3; 6.1.6 puce 1);			
mettre en pratique ses connaissances sur le processus électoral (6.1.1 puce 4; 6.1.6 puce 3);			
exprimer et soutenir ses opinions (6.C.1; 6.C.8);			
comparer et combiner des données en vue de tirer des conclusions et de proposer des solutions (6.C.4; 6.C.7);			
prendre en considération différents points de vue et perspectives (6.C.4; 6.C.8);			
communiquer et échanger avec les autres en vue de résoudre des problèmes liés à une question donnée (6.C.4; 6.C.5; 6.C.8);			
communiquer de l'information (6.C.5; 6.C.8);			
travailler en groupe de manière collaborative, coopérative et respectueuse (6.C.4; 6.C.5);			
faire preuve d'engagement à l'égard de causes communautaires (6.C.6);			
réfléchir aux processus utilisés au cours du projet (6.C.7).			

## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

*Qu'est-ce qui compte après une élection?*



Quelle est la qualité de mon travail et de mes contributions?

Critères de réussite pour :	Est-ce que mon travail répond aux critères?			
	Oui	Bon début	Pas encore	Je le sais parce que :
avoir contribué au travail du groupe;				
avoir fourni de l'information et des idées;				
avoir écouté les idées des autres;				
J'arrive de façon constante à :	<b>La plupart du temps</b>	<b>Parfois</b>	<b>Rarement</b>	Je le sais parce que :
échanger des idées originales et des opinions pertinentes avec les autres;				
appliquer mes connaissances dans mon travail;				
réfléchir en profondeur à ce que j'ai appris;				

## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

*Qu'est-ce qui compte après une élection?*



### Grille d'évaluation

Note Critères	4 Excellent	3 Habile	2 Satisfaisant	1 Limité *	Faible/ Insuffisant *
<b>Reconnaitre l'importance de la participation des citoyens</b> (6.1.1 puce 4)	Donne des exemples <b>significatifs</b> et <b>complets</b> de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie globale.	Donne des exemples <b>pertinents</b> de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie globale.	Donne des exemples <b>généraux</b> et <b>partiels</b> de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie globale.	Donne des exemples <b>vagues</b> et <b>incomplets</b> de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie globale.	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement.
<b>Mettre en pratique ses connaissances sur le processus électoral</b> (6.1.1 puce 4; 6.1.6 puce 3)	Décrit d'une façon <b>complète</b> les responsabilités et les rôles associés au processus électoral pour montrer l'importance d'y participer.	Décrit d'une façon <b>détaillée</b> les responsabilités et les rôles associés au processus électoral pour montrer l'importance d'y participer.	Décrit d'une façon <b>générale</b> les responsabilités et les rôles associés au processus électoral pour montrer l'importance d'y participer.	Décrit d'une façon <b>incomplète</b> les responsabilités et les rôles associés au processus électoral pour montrer l'importance d'y participer.	
<b>Travailler en groupe de manière collaborative, coopérative et respectueuse</b> (6.C.4; 6.C.5)	Apporte une contribution <b>efficace</b> au produit final et se comporte <b>constamment</b> de façon <b>appropriée</b> en groupe.	Apporte une contribution <b>compétente</b> au produit final et se comporte de façon <b>appropriée</b> en groupe.	Apporte une contribution <b>acceptable</b> au produit final et se comporte <b>parfois</b> de façon appropriée en groupe.	Apporte une contribution <b>limitée</b> au produit final et se comporte <b>rarement, sinon jamais</b> , de façon appropriée en groupe.	
<b>Réfléchir aux processus utilisés au cours du projet</b> (6.C.7)	Émet des réflexions <b>approfondies</b> et réfléchies sur le déroulement du projet.	Émet des réflexions <b>réfléchies</b> sur le déroulement du projet.	Émet des réflexions <b>partielles</b> sur le déroulement du projet.	Émet des réflexions peu <b>signifiantes</b> sur le déroulement du projet.	

\*S'il juge le travail limité, faible ou insuffisant, l'enseignant décidera de l'intervention qui conviendra pour améliorer le rendement de l'élève.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

### Qu'est-ce qui compte après une élection?

#### Activités d'apprentissage

##### 1 Voter : une obligation ou un droit optionnel?

Qu'il s'agisse d'une année d'élections ou non, la question de la participation électorale demeure d'actualité. En se demandant si voter devrait devenir obligatoire ou demeurer un choix, les élèves auront l'occasion de faire une analyse critique du rôle central que joue le processus électoral dans les démocraties.

- Demandez aux élèves de faire le bilan de ce qu'ils ont appris sur le rôle du processus électoral dans les démocraties. Voter, est-ce un droit ou un privilège? Explorez le sens de ces concepts avec les élèves. (*Invitez les élèves à réfléchir à ce qu'ils ont appris sur les droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés, notamment sur les droits politiques. Abordez la question des privilèges en tant qu'avantage ou droit qui n'est pas nécessairement accordé à tous.*)
- Élaborez avec la classe un tableau de comparaison en utilisant un organisateur graphique, comme le **Tableau à deux colonnes (p. 138)**, ou une feuille de papier grand format. Trouvez des exemples et des contrexemples associés au vote optionnel et au vote obligatoire.
- Demandez aux élèves de se servir d'un organisateur graphique, comme le **Plan d'un texte d'opinion (p. 146)**, pour soutenir une prise de position sur le droit de vote au moyen de faits et d'exemples. Au besoin, n'hésitez pas à modifier le plan proposé pour mieux répondre aux besoins des élèves. Amenez les élèves à construire leur plan d'argumentation autour d'une question précise, comme « Est-ce que le vote devrait être obligatoire pour tous les citoyens? » Demandez ensuite aux élèves de présenter leur plan à leurs camarades de classe.
- On peut aussi encourager les élèves à utiliser la même stratégie pour explorer une autre question liée au processus électoral, par exemple :
  - ➔ Abaissement de l'âge électoral
  - ➔ Établissement de dates fixes pour les élections
  - ➔ Possibilité de voter par Internet

Il se peut que les élèves suggèrent eux-mêmes des idées de questions à explorer, à étudier ou à débattre.



#### Saviez-vous que...

En Alberta, le gouvernement au pouvoir peut décider quand déclencher les élections, pourvu qu'il le fasse dans un délai de cinq ans après avoir été élu. Dans certaines provinces, comme la Colombie-Britannique, les dates d'élections sont fixes.



#### Intégrer les matières

##### Français ou FLA

**É1 ou PÉ4** : Sélectionner le contenu et la forme finale de son projet d'écriture en tenant compte de l'intérêt et des besoins du public cible;

**É3 ou PÉ1** : Rédiger un texte dans lequel il exprime ses sentiments, ses champs d'intérêt et ses opinions et en donne les raisons.



#### Sites Web

Le **plan d'un texte d'opinion** est un organisateur graphique qui aide les élèves à préciser une affirmation ou une opinion, en lui associant des raisons, des faits et des exemples à l'appui. Ce plan peut servir de point de départ à un texte d'opinion ou à une prise de position.

On trouve au [www.readwritethink.org/materials/persuasion\\_map](http://www.readwritethink.org/materials/persuasion_map) (en anglais seulement) un plan de persuasion en version électronique. On peut demander aux élèves de faire vérifier leur plan par des pairs ou leur enseignant.



#### Différenciation et place à la communication



Les exposés en petits groupes fournissent aux élèves un contexte moins intimidant pour améliorer leurs compétences. On peut offrir aux élèves diverses options pour présenter les résultats de leur travail :

- Les élèves peuvent échanger à deux. On peut demander aux partenaires de mettre au point les questions qu'ils se poseront.
- Les élèves peuvent présenter leur travail à un petit groupe, en fournissant tour à tour des opinions et des faits.
- Les élèves peuvent d'abord présenter leur exposé à leur partenaire ou à un petit groupe, puis le présenter à toute la classe.

## Évaluer et réfléchir



Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à l'importance de la participation dans le contexte de leur famille, de leur école et de leur communauté.

Les travaux créés par les élèves pendant cette session d'apprentissage permettent d'évaluer ce qu'ils comprennent du concept de participation, mais aussi de leur responsabilité individuelle et de celle des personnes qui gouvernent. Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples justifications et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation (p. 100)** :

- Servez-vous des **Tableaux à trois colonnes (P. 143)** et du **Plan d'un texte d'opinion (p. 146)** remplis par les élèves pour évaluer comment chacun comprend l'importance du processus électoral et de la participation des citoyens.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.
- Servez-vous des signets ou des cartes à collectionner créés par les élèves pour évaluer leur capacité à mettre en œuvre des stratégies favorisant la participation.

## 2 Ce qui compte...

Compte tenu des rôles et des responsabilités des représentants élus, les échanges qui ont lieu entre ceux-ci et leur électorat représentent des occasions de participation démocratique.

- Demandez aux élèves de passer en revue les points de vue, idées et exemples associés à la participation politique et démocratique auxquels ils ont été exposés pendant leur enquête. Distribuez aux élèves la **Fiche 4-1 : Qu'est-ce qui compte? (p. 105-107)**. Demandez-leur de remplir le plan d'action personnel qui y figure.
- Examinez de nouveau les murs de graffitis créés à la session d'apprentissage 1. Demandez aux élèves d'y ajouter d'autres points de vue sur la démocratie en se servant de bulles de bandes dessinées ou de dialogues entre des personnages. Faites-les réfléchir à d'autres aspects de la démocratie qui ont trait au processus électoral, aux rôles et responsabilités du gouvernement provincial, à la participation des électeurs, etc.
- Demandez aux élèves de créer leur carte d'engagement personnel en suivant la démarche décrite sur leur fiche. Fournissez-leur des fiches vierges ou dites-leur d'en confectionner avec du papier de bricolage ou du papier cartonné.
- Invitez les élèves à discuter, à deux ou en petits groupes, de ce qui les a le plus intéressés dans ce qu'ils ont appris sur la participation électorale. Demandez-leur de trouver (individuellement, en petits ou en grand groupe) des façons d'inciter les adultes à voter. (*Les élèves pourraient notamment suggérer de sensibiliser les nouveaux électeurs, d'encourager les familles à parler de politique et d'élections à la maison, de réduire l'âge minimal pour voter ou d'amener les candidats et les partis politiques à discuter des questions qui sont importantes pour les jeunes.*)
- Demandez aux élèves de s'inspirer de ces idées pour concevoir des signets ou des cartes à collectionner qui incitent les citoyens à voter. Fournissez aux élèves des **Modèles de signets (p. 147)** ou des **Modèles de cartes à collectionner (p. 148)**. Leurs œuvres devront contenir des slogans, des images, des messages ou des énoncés d'action qui mettent l'accent sur les avantages de participer au processus électoral.



## Place à la communication

Réfléchissez à des façons d'amener les élèves à distribuer leurs signets aux électeurs potentiels de leur communauté. Vous pourriez les plastifier et les distribuer lors d'évènements communautaires, de rencontres du comité de parents ou de rencontres parents-enseignants à l'école.

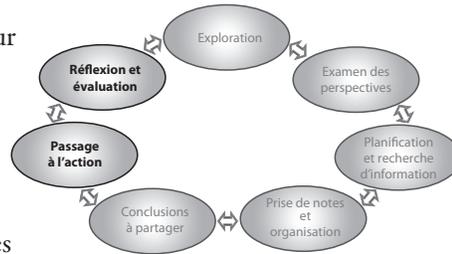
Vous pourriez envisager d'échanger avec le directeur du scrutin sur vos stratégies pour inciter les gens à voter.

- Informez le directeur du scrutin du travail de vos élèves. Par l'intermédiaire d' Elections Alberta, invitez-le en classe pour parler aux élèves de la participation électorale.
- S'il s'agit d'une année d'élections, distribuez dans la communauté les signets ou les cartes à collectionner que la classe aura sélectionnés.



## Passons à l'action - *Projet de classe*

- Donnez du temps aux élèves pour poursuivre leur projet de classe. S'ils arrivent au terme du projet, amenez-les à réfléchir à ce qu'a été, selon eux, l'impact de leurs actions. Si les élèves travaillent encore sur leur projet, amenez-les à réfléchir à l'efficacité de ce qu'ils ont accompli jusqu'à maintenant.
- Invitez les élèves à réfléchir aux questions suivantes et à échanger entre eux :
  - ➔ Qu'est-ce qui nous a le plus inspirés jusqu'à maintenant dans notre projet?
  - ➔ Avec qui avons-nous établi des liens? Quels sont les différents points de vue qui ont changé ou influencé notre travail sur le projet?
  - ➔ Qu'avons-nous le mieux réussi dans notre projet? Qu'est-ce qui explique notre succès? Quels obstacles ou difficultés avons-nous dû surmonter?
- Utilisez la fiche **Évaluer notre impact** (p. 157) pour guider les élèves dans l'évaluation de leur travail et la réflexion sur leur projet. Selon le type de projet et l'ampleur du travail accompli, vous pouvez demander aux élèves de remplir toute la fiche ou une partie seulement.



## Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'ils ont appris et à comment s'est fait leur apprentissage en répondant aux trois questions suivantes :

- J'ai aimé en apprendre sur..., parce que...
- J'ai eu de la difficulté dans mon apprentissage de...
- Je ne savais pas que...





## 4 Qu'est-ce qui compte après une élection?

### ■ 4-1 Qu'est-ce qui compte?

- Le processus électoral se poursuit même après la tenue des élections. Les personnes et groupes qui jouent un rôle dans les élections (y compris Elections Alberta et le gouvernement) ont encore d'importantes responsabilités à remplir.
- En effet, le travail d'Elections Alberta ne se termine pas une fois l'élection terminée. Le directeur général des élections, après s'être assuré que le processus électoral se déroule conformément à l'*Election Act* (la « *Loi électorale* »), doit présenter un rapport à ce sujet.
- Le directeur du scrutin doit aussi préparer des rapports après chaque élection et présenter les résultats au directeur général des élections. Le mandat du directeur du scrutin prend fin quatre mois après la fin de l'élection.
- Le directeur général des élections est aussi chargé de trouver des façons d'améliorer le processus électoral.
- Les sociétés démocratiques encouragent l'idée que tous les citoyens peuvent avoir leur mot à dire sur les décisions reliées à nos façons de vivre en société. Une des façons de s'engager est de tenir des élections pour choisir les personnes qui vont nous représenter. Nous pouvons aussi encourager des personnes et des groupes à exprimer leurs opinions et à agir en conséquence. De plus, nous pouvons écrire à des journaux, participer à des groupes d'action et contribuer à des événements communautaires.

Même si les enfants ne peuvent pas voter, ils peuvent participer à la société de nombreuses façons. Ils peuvent donner leur opinion à des tribunes publiques dans les médias ou sur Internet. Ils peuvent aussi adhérer à des groupes de jeunes ou à des organisations politiques. De plus en plus, les gouvernements veulent s'assurer que les jeunes puissent se prononcer sur les questions qui les concernent.



#### Élaborer un plan d'action personnel

Que feras-tu pour t'assurer qu'on tienne compte de ton opinion?

Tous les jours, tu prends des décisions et fais des gestes qui influencent les autres. Même si tu choisis de ne pas participer à un événement, tu exprimes une opinion et tu influences les autres. Réfléchis à la façon dont tu souhaites t'engager et à l'influence que tu aimerais avoir sur ta famille, tes amis, ton école ou ta communauté.



#### Carnet d'apprentissage

Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas voter. Comment peuvent-ils se faire entendre, alors? Comment peuvent-ils s'assurer qu'on tient compte de leurs idées et de leurs préoccupations?

---



---



---



---

Quelle est ton opinion à propos de ton rôle de citoyen et des responsabilités que tu as en tant que citoyen?

---



---



---

#### Idées d'action

- S'engager à voter en remplissant une carte d'engagement.
- Créer un message positif ou un logo sur la participation et le porter sur un chandail ou une casquette.
- Écrire une lettre à son journal local.
- Se présenter au conseil étudiant.
- Discuter avec sa famille à propos des décisions politiques.
- Créer un message positif et l'envoyer au site Web d'Elections Alberta.

---



---



---

Remplis le plan d'action pour t'assurer qu'on tient compte de ton opinion!

### ■ Plan d'action personnel

Les actions que j'aimerais faire	Ce que je dois savoir	Les difficultés possibles et comment les surmonter	Les façons de savoir si j'ai réussi



Passons à l'action

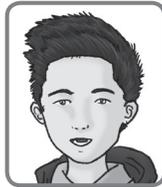
Cartes d'engagement de futurs électeurs

**Carte d'engagement  
de la future électrice**



Quand j'aurai 18 ans  
en \_\_\_\_\_, je voterai.  
(année)

**Carte d'engagement  
du futur électeur**



Quand j'aurai 18 ans  
en \_\_\_\_\_, je voterai.  
(année)



**Carnet d'apprentissage**

Comment participeras-tu au processus démocratique?  
Quand tu auras 18 ans, voteras-tu? Pourquoi?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_





# Info pour l'enseignant

## INFO POUR L'ENSEIGNANT 1

### Vue d'ensemble du gouvernement

On utilise couramment le terme « gouvernement » pour désigner tout ce qui concerne le fait d'adopter et d'appliquer les lois, de prélever des impôts et de fournir des services publics. Toutefois, dans notre système parlementaire, le mot « gouvernement » a un sens très restreint et précis. Il fait référence au groupe de représentants élus qui est soutenu par une majorité au Parlement ou à une assemblée provinciale. Ce gouvernement majoritaire doit diriger l'adoption des lois et le fonctionnement des ministères en vue d'offrir les programmes et services prévus par ces lois. Dans un tel système, le gouvernement est aussi désigné sous le nom de Cabinet.

### Le gouvernement provincial

L'équivalent provincial du Parlement est l'Assemblée législative. En Alberta, le pouvoir législatif se compose d'une chambre (**système monocaméral**) – l'Assemblée législative – et du lieutenant-gouverneur. Comme dans le système fédéral, le premier ministre et le Cabinet sont issus du même parti politique, à savoir celui qui compte le plus grand nombre de députés à l'Assemblée.

La monarchie est représentée à l'Assemblée législative de l'Alberta par le **lieutenant-gouverneur**, le chef officiel de l'État. Le premier ministre et le Cabinet gouvernent la province au nom de la monarchie. Le lieutenant-gouverneur est le représentant de la Reine en Alberta. Bien que sa fonction soit essentiellement cérémonielle, le lieutenant-gouverneur effectue plusieurs tâches, comme convoquer et dissoudre l'Assemblée législative ou donner la sanction royale aux projets de loi du gouvernement. Aucune loi ne peut être adoptée sans l'assentiment royal.

Le premier ministre nomme le lieutenant-gouverneur pour une période de cinq ans, et le gouvernement fédéral paie son salaire. Les lieutenants-gouverneurs n'appartiennent à aucun parti politique et ne favorisent aucun parti au détriment d'un autre; ils ne peuvent pas non plus promouvoir des politiques propres à un parti.

Le Parlement à deux chambres (**système bicaméral**), qui forme la base de notre gouvernement fédéral, nous vient de la Grande-Bretagne. Au 14<sup>e</sup> siècle, le Parlement britannique en est venu à se composer d'une Chambre des communes, dont les membres sont élus, et d'une Chambre des lords, dont les membres sont nommés. C'est l'équivalent, au Canada, de la Chambre des communes et du Sénat.

Dans les provinces, le pouvoir législatif consiste en un parlement à chambre unique (législature **unicamérale**) formé d'une assemblée de membres élus. Une autre facette de l'héritage britannique au Canada consiste à tenir des élections où des citoyens ordinaires élisent leurs représentants au Parlement. En Grande-Bretagne, on a fait appel aux chefs des villages pour former le Parlement dès le 13<sup>e</sup> siècle; le droit de vote a été étendu à la classe moyenne et à la classe ouvrière aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles et aux femmes au cours du 20<sup>e</sup> siècle.

### Pour en savoir plus



Une partie de l'information ci-contre s'inspire de *La Législature de l'Alberta : Guide du citoyen* (7<sup>e</sup> édition) qu'on peut consulter au <http://www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf>.

### Sites Web



On peut accéder à de l'information sur les provinces et territoires, y compris sur les relations fédérales-provinciales, sur le site Web Canadian-Politics.com au [http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1\\_ARTf0002749](http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1_ARTf0002749).

*Les Canadiens et leur système de gouvernement*. Publication de la Bibliothèque du Parlement, Canada : <http://www2.parl.gc.ca/sites/lop/aboutparliament/forsey/index-f.asp> (Cette ressource est aussi disponible en format à imprimer [document PDF de 62 pages] au [http://www2.parl.gc.ca/sites/lop/aboutparliament/forsey/PDFs/Les\\_Canadiens\\_et\\_leur\\_système-7ed.pdf](http://www2.parl.gc.ca/sites/lop/aboutparliament/forsey/PDFs/Les_Canadiens_et_leur_système-7ed.pdf)).

« Ressources didactiques pour les enseignants ». Parlement du Canada : <http://www2.parl.gc.ca/sites/lop/education/resources/parl-f.asp>.

*Forum pour jeunes Canadiens*. Site Web d'un Parlement jeunesse, parrainé par la Fondation pour l'étude des processus de gouvernement au Canada : <http://www.forum.ca/forum2/>.

## Le gouvernement responsable

Au Canada, notre système de gouvernement – et, conséquemment, notre système électoral – est basé sur le principe britannique de gouvernement responsable. Cela signifie que, pour continuer à gouverner, le Cabinet doit avoir le soutien de la majorité de l'assemblée élue. On établit ainsi un système dans lequel le gouvernement est **responsable** devant l'assemblée, c'est-à-dire qu'il doit lui rendre des comptes. Si une politique ou une loi importante est rejetée, le gouvernement doit démissionner et déclencher une élection.

Le principe de gouvernement responsable, qui fait partie intégrante du système canadien depuis ses débuts, nous vient de la Grande-Bretagne. C'est là que ce principe a d'abord été appliqué lorsque, en 1742, Sir Robert Walpole, le premier des premiers ministres britanniques, a démissionné quand la Chambre des communes a rejeté deux de ses principales politiques.

Dans le système canadien de gouvernement responsable, il y a chevauchement entre les mandats de proposition, d'adoption et de mise en application des lois. Le premier ministre et le **Cabinet**, qui forment le pouvoir exécutif, sont aussi les principaux législateurs. Le **premier ministre** dirige le parti qui a le soutien de la majorité des **membres élus de l'Assemblée législative**; certains des députés représentant le parti au pouvoir sont nommés **ministres** au sein du Cabinet. Le **pouvoir exécutif** se compose donc de membres de l'organe législatif nommé au Cabinet par le premier ministre.

La plupart des lois adoptées émanent des ministres; ceux-ci se prononcent par vote sur les lois, au même titre que les autres députés. Les ministres sont aussi responsables de la gestion des ministères et des lois qui encadrent ces ministères.

Si un parti politique détient plus de la moitié des sièges à l'assemblée, c'est qu'il est soutenu par une majorité de députés (ou qu'il détient une majorité). Dans un tel cas, le gouvernement formé est appelé **gouvernement majoritaire**. Dans le système parlementaire de l'Alberta, les gouvernements majoritaires sont généralement stables, car le vote sur les principales initiatives du gouvernement (comme les projets de loi et les budgets) tend à respecter la ligne du parti. La défaite d'une importante initiative du gouvernement entraînerait la chute de celui-ci. C'est donc dire que le gouvernement doit généralement compter sur l'unité du parti pour se maintenir au pouvoir. En conséquence, la discipline de parti – soit la pratique selon laquelle les députés d'un même parti soutiennent les politiques de celui-ci à l'Assemblée – s'est imposée comme une tradition du système parlementaire.

On dit également qu'un parti détient une majorité si, même s'il a moins de la moitié des sièges à l'Assemblée, il obtient un soutien suffisant des députés de l'opposition pour que soient adoptées ses principales initiatives. On parle alors de **gouvernement minoritaire**. Toutefois, si une de ses initiatives principales est rejetée, le gouvernement doit démissionner; en général, on doit alors déclencher des élections. C'est donc dire que les gouvernements minoritaires doivent consentir à des compromis avec les membres des autres partis : il arrive que leurs projets de loi et leurs priorités en matière de dépenses résultent d'un consensus entre les différents partis. Cela signifie que les membres de l'opposition exercent généralement une influence accrue sur les affaires de l'État dans un gouvernement minoritaire que dans un gouvernement majoritaire.



### Pour en savoir plus

#### Sites Web

On peut consulter une histoire détaillée de l'évolution du droit de vote sur le site Web d'Élections Canada au <http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&dir=his&document=index&lang=f&textonly=false>.

On trouve sur le site Web des archives de Radio-Canada, au <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/dossiers/1443/>, une série de clips vidéo et d'articles sur l'histoire du droit de vote intitulée *Le vote au Canada, droit ou privilège?*

Le site Web *Aux Urnes!* d'Historica [www.historica.ca/voices/index.doc](http://www.historica.ca/voices/index.doc) présente certains points de vue sur le droit de vote et la citoyenneté, notamment la perspective historique et celle des jeunes.



### Sites Web

On trouve à l'adresse suivante une description de la démocratie directe en Suisse : [www.swissworld.org/dvd\\_rom/direct\\_democracy\\_2005/index.html](http://www.swissworld.org/dvd_rom/direct_democracy_2005/index.html). Cet excellent site Web fournit de nombreux exemples et illustrations. Ce site Web est toutefois difficile d'utilisation pour les élèves; néanmoins, certaines parties du site pourraient se prêter à des démonstrations et à des discussions en classe.

## La démocratie directe

La démocratie directe est un système de gouvernement où les électeurs peuvent eux-mêmes annuler, modifier ou adopter des politiques ou des lois au moyen de référendums exécutoires. La Suisse est un bon exemple de pays où on recourt à la démocratie directe pour établir les lois et les politiques. Les électeurs suisses peuvent, par pétition ou référendum, contester une loi ou une politique. Le résultat du vote référendaire oblige le gouvernement à suivre la décision des électeurs.

## INFO POUR L'ENSEIGNANT 2

### Les responsabilités particulières du gouvernement provincial

La *Loi constitutionnelle de 1867* (auparavant connue sous le nom d'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867*) attribue aux provinces les champs de responsabilité suivants : la santé, les services à l'enfance, le gouvernement à l'échelle municipale, les transports, le travail, la propriété et les droits civils, ainsi que l'éducation.

Chaque gouvernement provincial prend des décisions sur la façon d'assumer ces responsabilités. Pour ce faire, il arrive souvent qu'ils créent des **ministères** chargés de ces champs de responsabilité.

Le gouvernement provincial est aussi responsable des questions qui concernent l'environnement et les ressources naturelles sur son territoire. Il gère également ses propres **finances**, dont les impôts et le budget. De plus, le gouvernement provincial fournit une multitude de services aux habitants de la province, comme émettre des actes de naissance, maintenir la sécurité publique et assurer l'application des lois.

Les champs de responsabilité des ministères sont habituellement constants; il se peut toutefois que des changements y soient apportés quand un nouveau gouvernement arrive au pouvoir. Les responsabilités des ministères peuvent aussi changer si le parti politique qui détient la majorité à l'Assemblée change de chef.

Il convient de sensibiliser les élèves au fait que la composition des ministères reflète l'approche du parti politique au pouvoir, tout en les éclairant sur les responsabilités qui incombent à tout gouvernement provincial au pouvoir.

La liste suivante présente sommairement certains des principaux champs de responsabilité des ministères en place en janvier 2010. Il importe de mentionner aux élèves que cette description est issue du site Web du gouvernement actuel et reflète les politiques de celui-ci.

#### ■ Relations autochtones

- Collabore avec les communautés autochtones et divers autres partenaires en vue d'améliorer les perspectives sociales et économiques des peuples autochtones de l'Alberta.
- Collabore avec les autres ministères dans l'instauration de programmes et de politiques se rapportant aux peuples autochtones de l'Alberta.
- Guide le gouvernement dans la négociation d'ententes entre la province et les groupes autochtones et, occasionnellement, dirige ces négociations.
- Administre la législation sur les établissements métis.
- Aide à résoudre les questions associées aux terres autochtones.
- Coordonne les consultations entourant la mise en valeur des terres et ressources des Premières nations.



### Pour en savoir plus

Une partie de l'information ci-contre s'inspire de *La Législature de l'Alberta : Guide du citoyen* (7<sup>e</sup> édition) qu'on peut consulter au <http://www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf>.



### Sites Web

On peut consulter la *Loi constitutionnelle de 1867* sur le site Web du ministère de la Justice au <http://laws.justice.gc.ca/fra/const/1.html>.

On peut accéder au site Web du gouvernement actuel de l'Alberta en se rendant au <http://alberta.ca/home> (en anglais seulement). On y trouve une description détaillée des ministères et des politiques du gouvernement provincial.

Une liste de liens vers les sites du Cabinet et des ministères en vigueur en janvier 2010 est fournie au <http://alberta.ca/home/ministries.cfm> (en anglais seulement).

Les liens associés à chaque ministère fournissent une liste de responsabilités, une vue d'ensemble du ministère et une lettre du premier ministre décrivant les priorités et les responsabilités de chaque ministère. Vous pourriez suggérer aux élèves d'utiliser ce site; il se peut toutefois que certains aient besoin d'aide pour accéder à l'information et l'interpréter.

## ■ Enseignement supérieur et technologie

### *Apprentissage et formation en entreprise :*

- Définit les normes des programmes conjointement avec les entreprises.
- Conseille les apprentis et les employeurs.
- Finance les programmes approuvés.
- Certifie les apprenants.

### *Éducation aux adultes :*

- Finance les fournisseurs de services d'éducation, incluant la recherche.
- Fournit de l'aide financière aux étudiants.
- Approuve les programmes d'études.
- Délivre des permis et attestations aux fournisseurs de services d'éducation.

### *Technologie :*

- Fournit un leadership stratégique en matière de sciences et de recherche en Alberta.
- Gère et finance les investissements de volets prioritaires des sciences et de la recherche : recherche énergétique, technologies de l'information et des communications, ainsi que sciences de la vie.
- Facilite le développement et la commercialisation de technologies en Alberta en vue de créer des industries axées sur le savoir.

## ■ Agriculture et aménagement rural

- Stimule la croissance de l'industrie en :
  - ➔ facilitant la production d'une vaste gamme de nouveaux aliments de base et fonctionnels et de produits non alimentaires;
  - ➔ favorisant l'amélioration de la santé du bétail;
  - ➔ cherchant à accroître l'accès au marché des produits de l'industrie agroalimentaire;
  - ➔ rehaussant les services aux entreprises du secteur alimentaire, notamment par un accès au capital, des mécanismes de gestion du risque, des processus administratifs et entrepreneuriaux et une amélioration des infrastructures.
- Favorise le développement durable de l'environnement et des collectivités rurales en maintenant ou en améliorant la qualité de l'air, de l'eau et du sol dans la province, et ce, en fournissant des politiques, des lois, de l'information et des services essentiels en matière de conservation des sols, de qualité de l'eau, d'aménagement des parcours, de lutte aux changements climatiques et de biodiversité.
- Offre des programmes de gestion du risque et du financement permettant aux agriculteurs d'adopter des pratiques de gestion viables et adaptées à leur région.
- Fait la promotion d'une production alimentaire adéquate et sécuritaire et veille, à diverses étapes de la chaîne d'approvisionnement, au contrôle des procédés de transformation, notamment en recourant à des programmes de surveillance scientifiques.

### Pour en savoir plus



L'Encyclopédie canadienne présente un aperçu des responsabilités et des pouvoirs du gouvernement provincial, qu'elle situe dans une perspective historique.

On peut consulter cet article au [www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1AR\\_TF0006533](http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1AR_TF0006533).

- Surveille l'adoption et la mise en œuvre des systèmes de contrôle des procédés au nom de – et en partenariat avec – l'industrie agroalimentaire et les autres intervenants gouvernementaux.
- Veille au développement des collectivités rurales.

### ■ Services à l'enfance et à la jeunesse

Soutient les enfants, les jeunes et les familles de l'Alberta en :

- les aidant à se protéger contre la violence et la négligence et à améliorer la situation des enfants pris en charge;
- cherchant à prévenir la violence familiale et l'intimidation;
- continuant de travailler avec les professionnels des services de garde, les parents, les entreprises et divers intervenants pour assurer l'accès des Albertains à des services de garde de qualité et abordables;
- encourageant et aidant les communautés à fournir des services aux enfants, aux jeunes et aux familles.

### ■ Culture et solidarité locale

Est responsable de :

- la culture;
- le développement communautaire;
- le secteur bénévole;
- les musées et sites patrimoniaux.

Est aussi responsable des commissions et fondations suivantes :

- La Commission des droits de la personne et de la citoyenneté
- Le Fonds pour les droits de la personne, la citoyenneté et le multiculturalisme
- La Fondation des arts
- La Fondation Alberta Historical Resources
- La Fondation Wild Rose
- La Fondation Government House

### ■ Éducation

- Conçoit les programmes et établit les normes.
- Évalue les programmes et leurs résultats.
- Encadre le perfectionnement et la reconnaissance professionnelle des enseignants.
- Soutient les élèves ayant des besoins particuliers.
- Finance et soutient les conseils scolaires.
- Offre des services d'appui à l'éducation destinée aux autochtones et aux francophones.
- Gère le Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta
- Coordonne les principaux règlements et politiques en matière d'éducation.

## ■ **Emploi et immigration**

- Aide les Albertains à se former pour trouver du travail et les soutient dans leur recherche d'emploi et leur maintien en emploi.
- Fournit aux Albertains dans le besoin un soutien financier ou des prestations de maladie, des services de garde et un soutien à la formation professionnelle.
- Contribue à faire des milieux de travail des endroits sécuritaires, sains, équitables et stables pour les employés et les employeurs.
- Favorise une sensibilisation à la situation des femmes et une meilleure compréhension des questions féminines.

## ■ **Énergie**

- S'assure que les Albertains tirent profit du développement énergétique et de l'exploitation des ressources minérales.
- S'assure que l'exploitation des sources d'énergie et des ressources minérales de l'Alberta demeure concurrentielle et attrayante sur le plan de l'investissement et du développement.
- Informe les Albertains sur l'exploitation des sources d'énergie et des ressources minérales, ainsi que sur les politiques qui y sont associées, et les sensibilise à l'importance de ces ressources dans l'économie de l'Alberta.
- Veille à ce que les consommateurs albertains aient accès à des sources d'énergie fiables à prix concurrentiels.
- Effectue des recherches sur les biocarburants et leurs utilisations.

## ■ **Environnement**

- S'efforce de préserver la santé publique et la salubrité de l'environnement.
- Aide les Albertains à mieux protéger l'environnement.
- Recommande et applique des règles environnementales strictes.
- Tient compte des effets environnementaux cumulatifs.
- Gère la qualité et la quantité de l'eau dans la province par le biais de la Stratégie de l'eau pour la vie de l'Alberta.
- Mène la stratégie de lutte aux changements climatiques de l'Alberta.

## ■ **Conseil exécutif**

- Est dirigé par le sous-ministre responsable du Conseil exécutif.
- Comprend les bureaux de coordination des politiques, du protocole, du sous-secrétaire du Cabinet et des affaires publiques.
- Fournit :
  - ➔ un soutien en matière de planification stratégique et opérationnelle au premier ministre et aux membres du Conseil exécutif, et de coordination des politiques à la fonction publique de l'Alberta;
  - ➔ des programmes pour la visite d'importants visiteurs internationaux et la tenue d'événements cérémoniels relevant du gouvernement provincial, ainsi que des conseils en matière de protocole par le biais du Bureau du protocole;

- des procédures pour la prise de décisions et le soutien administratif destiné au Conseil exécutif (ou au Cabinet) et à ses membres et comités, ainsi que le soutien au Conseil de l'Ordre d'excellence de l'Alberta et au Bureau du lieutenant-gouverneur;
- des services de communication assurant des échanges entre le gouvernement et les Albertains, ainsi qu'un soutien aux ministères provinciaux par le biais du Bureau des affaires publiques.

### ■ Bureau des affaires publiques

- Soutient le gouvernement dans ses communications.
- Facilite le dialogue avec les Albertains sur les questions qui leur tiennent à cœur.

### ■ Finances et entreprises

- Coordonne le processus budgétaire de la province.
- Facilite la planification, la prévision et la prise de décisions en matière fiscale.
- Gère à long terme les politiques et programmes sur l'impôt, les recettes publiques et l'investissement.
- Administre la réglementation sur les régimes de retraite, les assurances et les institutions financières.
- Surveille l'actif et le passif financier.
- Gère le risque associé au passif éventuel ou à la perte de biens publics.
- Règleme et soutient le marché financier de l'Alberta.
- Est responsable :
  - du Secrétariat d'examen de la réglementation;
  - du Conseil de développement économique de l'Alberta;
  - du Conseil de développement du Nord de l'Alberta.

### ■ Santé et bien-être

- Fait la promotion de la santé et du bien-être et de stratégies prévenant les blessures et les maladies.
- Fournit un soutien dans la gestion de l'alcoolisme et de la toxicomanie.
- Veille à la modernité, à l'efficacité, à la viabilité et à l'adaptabilité du système de santé.

### ■ Logement et affaires urbaines

- Assume la responsabilité des services de logement, notamment :
  - de la Commission du logement social de l'Alberta;
  - du Secrétariat pour les sans-abri.

### ■ Infrastructures

- Est responsable :
  - de la planification des infrastructures, ainsi que de la construction et de l'entretien des infrastructures de l'État;

- ➔ de l'administration des subventions aux infrastructures municipales, notamment pour les égouts et le réseau hydraulique;
- ➔ du programme de rabais sur le gaz naturel.

#### ■ Relations intergouvernementales et internationales

- Assure la promotion des intérêts de l'Alberta et lui garantit des bénéfices :
  - ➔ en tant que partenaire égal dans un Canada uni et revitalisé;
  - ➔ dans le cadre de relations internationales renforcées;
  - ➔ dans le cadre d'une libéralisation accrue du commerce et des investissements, tant au pays qu'à l'étranger.
- Fait la promotion de la province sur la scène internationale, favorise l'essor des exportations et du commerce dans certains secteurs d'activité et fournit conseils et soutien à dix des bureaux internationaux de l'Alberta, notamment en matière :
  - ➔ d'information commerciale stratégique;
  - ➔ de création de partenariats, de réseaux et d'alliances;
  - ➔ de recherche de débouchés pour les entreprises albertaines dans certains marchés étrangers;
  - ➔ de mise en valeur de l'Alberta sur la scène nationale et internationale;
- Se charge d'attirer les investissements en Alberta.

#### ■ Justice et procureur général

- Engage des poursuites pour infractions criminelles ou autres.
- Assure l'accès aux tribunaux et aux autres mécanismes de règlements des différends.
- Fournit des conseils de gestion et des services juridiques aux ministères.
- Apporte un soutien et une protection aux citoyens albertains vulnérables, notamment aux personnes qui dépendent d'allocations d'entretien imposées par la Cour, qui sont incapables de défendre leurs intérêts financiers ou qui ne peuvent se payer les services de conseillers juridiques.

#### ■ Affaires municipales

- Aide les municipalités à fournir aux Albertains un gouvernement à l'échelle locale responsable et efficace.
- Administre un système veillant à l'établissement de normes de sécurité adéquates en matière de construction et d'entretien des édifices et de l'équipement.
- Coordonne, par le biais de l'Agence de gestion des urgences de l'Alberta, une approche tous risques, pangouvernementale et complète, de gestion des urgences dans la province.
- Tient des audiences, rend des décisions ou fournit des recommandations au Cabinet sur les questions relevant du *Municipal Government Act* (la « *Loi sur les gouvernements municipaux* ») par le biais de la Commission sur l'administration municipale, un organisme quasi judiciaire indépendant.

- Gère 2,8 millions d'acres de terres publiques désignées « zones spéciales » et fournit des services municipaux dans les terres arides de l'est de l'Alberta par le biais de la Commission sur les zones spéciales.

#### ■ **Ainés et soutien communautaire**

- Propose divers programmes aux aînés, notamment de l'aide financière et des services de logement.
- Administre le programme de revenu assuré pour les personnes ayant des déficiences graves (AISH).
- Fournit un soutien communautaire aux Albertains ayant des déficiences sur le plan du développement.
- Favorise l'inclusion et l'autonomie des aînés et des Albertains ayant une déficience au moyen de politiques et de programmes, comme le programme d'aide à la vie quotidienne.

#### ■ **Service Alberta**

- Délivre des permis et fournit des services d'enregistrement aux consommateurs et aux entreprises, ainsi que des services liés aux transactions immobilières.
- Fournit des services collectifs aux ministères, comme la distribution postale, l'impression, la photocopie de documents et le soutien technique associé aux ordinateurs, aux téléphones et aux télécopieurs.
- Établit des normes élevées (et veille à leur promotion et à leur application) relativement à la protection des consommateurs et aux pratiques commerciales sur le marché albertain.
- Travaille de pair avec les ministères pour réduire les coûts liés aux technologies de l'information et aux processus administratifs, ainsi que le chevauchement des services entre les ministères.
- Fournit un soutien en matière de gestion de l'information et des renseignements personnels aux organismes publics qui administrent la législation sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.
- Rationalise les procédures et favorise l'innovation pour permettre un accès homogène, sécuritaire et facile des services aux Albertains.
- Veille au fonctionnement uniforme des systèmes informatiques de l'appareil étatique, à la protection des renseignements personnels des Albertains, à la sécurité des opérations en ligne et à l'adoption de pratiques d'approvisionnement efficaces qui permettent des économies.
- Gère le parc automobile du gouvernement et le transport aérien.
- Met à profit le réseau provincial haute vitesse Alberta SuperNet, qui facilite l'accès des Albertains aux services gouvernementaux, d'éducation et de santé et contribue au développement des collectivités rurales de la province.

#### ■ **Solliciteur général et sécurité publique**

- Veille à la sécurité dans les communautés albertaines au moyen de politiques et de la promotion d'activités de prévention du crime.
- Soutient les victimes d'actes criminels pendant les enquêtes policières et les comparutions devant un tribunal de juridiction criminelle.

- Administre les programmes correctionnels et de réhabilitation.

### ■ Développement durable des ressources

- Veille à une mise en valeur saine, productive et durable des terres publiques de l'Alberta, notamment des parcours.
- Protège les forêts et collectivités forestières de l'Alberta contre les incendies.
- Veille au développement de communautés et d'écosystèmes sains au cœur des forêts et des collectivités forestières de l'Alberta.
- Gère les forêts albertaines de façon à créer un secteur forestier concurrentiel et durable.
- Veille à une mise en valeur saine, productive et durable des ressources fauniques et en poissons de l'Alberta et de leur habitat.
- Supervise la mise en valeur des ressources et les opérations ponctuelles en veillant à l'intérêt public.

### ■ Tourisme, parcs et loisirs

- Facilite la promotion du tourisme, le développement et les investissements dans le secteur cinématographique;
- Gère les parcs provinciaux et les zones protégées.
- Fait la promotion des activités sportives et de loisir.

### ■ Transports

- Takes responsibility for planning, building and managing the provincial highway network, including the administration of municipal transportation grants.
- Takes responsibility for the Transportation Safety Board.

### ■ Conseil du Trésor

Le Conseil du Trésor se compose d'un Secrétariat distinct du ministère des Finances; le Secrétariat soutient le ministre des Finances, lequel agit aussi en tant que président du Conseil du Trésor. Ce ministère est aussi responsable de l'administration centrale des ressources humaines; il conseille les autres ministères provinciaux en matière d'administration des ressources humaines :

- en coordonnant l'affichage des offres d'emploi du gouvernement provincial;
- en élaborant des stratégies de ressources humaines et en partageant son expertise avec les ministères en matière de rémunération, d'avantages sociaux, de classification des postes, de relations de travail, de santé en milieu de travail et de dotation en personnel;
- en veillant à la planification des ressources humaines, à l'attraction de candidats, au maintien en poste du personnel et au perfectionnement professionnel des employés;
- en contribuant à créer des milieux de travail productifs par la stimulation de l'engagement des employés, la gestion du rendement et l'application de stratégies de renforcement des capacités;
- en mettant en œuvre des programmes de recrutement de cadres en vue de l'embauche de cadres de direction et de hauts fonctionnaires au gouvernement

provincial et en offrant des services de consultation en recrutement aux principaux organismes gouvernementaux, commissions et bureaux provinciaux;

- en élaborant et en offrant aux employés du gouvernement provincial des formations utiles et de grande qualité sur une vaste gamme de sujets et en offrant aux ministères, par le biais des centres d'apprentissage du gouvernement de l'Alberta, des services de consultation et de recherche en matière d'évaluation des besoins d'apprentissage et de conception et d'évaluation de cours et de programmes.

### ■ Les membres de l'Assemblée législative

Les membres de l'Assemblée législative (ou députés provinciaux) représentent toutes les personnes qui vivent dans la circonscription électorale où ils ont été élus – peu importe pour qui ces personnes ont voté, si elles ont voté ou non ou même si elles ont le droit de vote ou non. Les députés ont la responsabilité d'aider les habitants de leur circonscription à régler certains problèmes et de répondre à leurs préoccupations.

Au sein de l'Assemblée législative, les députés provinciaux présentent les vues de leurs électeurs à leurs homologues en proposant des projets de loi et en débattant ou discutant certaines questions. Les députés échangent avec les autres membres élus de l'Assemblée et avec les ministres. Les députés effectuent la plus grande partie de leur travail dans leur circonscription électorale. Ils doivent être à l'écoute des problèmes, des questions, des idées et des opinions des personnes qu'ils représentent.

Les députés provinciaux doivent aussi traiter avec des **groupes d'intérêts**, soit des organismes ou associations qui font la promotion d'actions ou de points de vue particuliers. Il arrive que les députés rencontrent des membres de groupes ou d'organismes qui militent contre l'ivresse au volant ou en faveur de l'environnement, des services à l'enfance, de la santé ou de l'éducation; il se peut que les députés soutiennent leur cause en proposant des projets de loi ou des résolutions à l'Assemblée législative ou en adressant des lettres aux ministres.

En plus de rencontrer les résidents de leur circonscription électorale, les députés provinciaux se tiennent informés sur des questions d'intérêt public, préparent des discours et participent à des réunions où ils discutent de diverses questions et politiques.

Les députés doivent souvent prendre position sur des questions ou des décisions. La perspective ou le point de vue qu'ils adoptent dépend de la plateforme du parti politique auquel ils appartiennent, des positions défendues par leurs électeurs et de leurs convictions personnelles. Les députés recueillent de l'information auprès du plus grand nombre possible de résidents de leur circonscription par le biais d'assemblées publiques, de leurs contacts quotidiens avec le public et de tribunes organisées par les médias locaux. Les députés discutent ensuite de ces questions en réunions privées (appelées **réunions du caucus**) avec les autres députés de leur parti.

Les membres du caucus décident en groupe des positions de leur parti. À l'Assemblée, les députés tendent à voter en respectant la ligne de leur parti, selon ce que le caucus aura décidé au préalable. Il arrive toutefois que les députés votent comme ils jugent bon au lieu d'adopter la position du caucus. En effet, si les députés jugent que la position du caucus est contraire à celles des personnes qui vivent et travaillent dans leur circonscription électorale, ou que cette position les désavantage, il arrive qu'ils votent contre la position de leur caucus.



### Pour en savoir plus

Le site Web d'Elections Alberta comprend une fonction de recherche qui permet d'obtenir de l'information sur les circonscriptions électorales et sur les députés provinciaux à partir de leur nom ou prénom. Pour accéder à ce lien, rendez-vous au [www.elections.ab.ca/streetkey/index.cfm](http://www.elections.ab.ca/streetkey/index.cfm) (en anglais seulement).

Sur le site [www.alberta.ca/home/government.cfm](http://www.alberta.ca/home/government.cfm), on peut trouver de l'information sur les députés provinciaux sous le lien « Government » (en anglais seulement). Vous pouvez aussi obtenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre député provincial en appelant la ligne d'information de l'Assemblée législative au 780-427-2826. Cette information est également accessible en ligne au [www.assembly.ab.ca](http://www.assembly.ab.ca) (en anglais seulement).

## Saviez-vous que...



Les ministres doivent traiter avec de nombreux groupes et particuliers. Le ministre de l'Énergie, par exemple, doit non seulement rendre des comptes à ses électeurs, mais aussi se charger de toutes les questions relatives à son ministère. Voici une liste partielle des personnes ou des groupes avec lesquels le ministre de l'Énergie pourrait avoir à traiter :

- Le personnel technique du ministère de l'Énergie et de la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta
- Les promoteurs, producteurs et revendeurs de l'industrie du gaz naturel, du pétrole, de l'électricité, des ressources minérales et de la pétrochimie
- Les responsables du transport d'énergie (par exemple, des pipelines ou de la transmission électrique)
- Les groupes environnementaux et les organisations non gouvernementales
- Les intervenants du secteur des énergies renouvelables
- Les experts techniques de l'industrie et du milieu universitaire
  - Divers comités et groupes formés pour étudier certaines questions qui concernent l'énergie
  - Les députés des partis d'opposition, en particulier les critiques en matière d'énergie
- Les représentants du secteur de l'énergie et des mines du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux (ou territoriaux) et des conseils municipaux
- Les représentants du secteur de l'énergie de pays étrangers
  - Les représentants des médias
- Les consommateurs et les contribuables de la province

Les **ministres** sont des députés chargés d'un ministère particulier; ils sont en mesure d'influencer les politiques et programmes de ce ministère. Quand l'Assemblée législative est dissoute avant une élection, les membres du Cabinet conservent leurs fonctions de ministres, mais non celles de députés. Même s'ils doivent représenter les résidants de leur circonscription électorale, les ministres sont surtout responsables des politiques et interventions de leur ministère.

Les **députés du parti au pouvoir** sont souvent appelés des **députés d'arrière-ban**, car ils s'assoient derrière les ministres à l'Assemblée législative. Toutefois, le terme exact pour désigner les députés du parti au pouvoir qui ne forment pas le Cabinet est « députés du gouvernement ».

Les députés du gouvernement siègent aux comités d'orientation du Cabinet; ils peuvent soutenir les **projets de loi émanant du gouvernement** qui seront discutés et débattus avant de devenir des lois.

De plus, les députés du gouvernement, tout comme les députés de l'opposition, peuvent présenter leurs propres projets de loi; ceux-ci sont alors appelés **projets de loi émanant des députés**.

Le rôle des **partis d'opposition** est d'analyser et de critiquer les activités du gouvernement, de proposer des améliorations et de se présenter aux yeux du public comme une solution de rechange au parti au pouvoir. Il arrive souvent que les partis d'opposition assignent à certains de leurs députés le rôle de critiques de ministères particuliers. L'ensemble des critiques de l'opposition forme ce qu'on appelle le **cabinet fantôme**. Par exemple, un critique de l'environnement peut discuter avec le ministre de l'Environnement, lui suggérer des politiques et priorités différentes et veiller à ce que certaines questions demeurent l'objet de débats publics. Les critiques de l'opposition, tout comme les ministres auxquels ils sont « jumelés », sont à l'écoute des préoccupations et des idées de divers intervenants et groupes d'intérêt de partout dans la province.



## Saviez-vous que...

Les députés provinciaux peuvent aussi étudier certaines questions particulières au sein de petits comités. Les comités permanents de l'Assemblée législative comprennent des députés de tous les partis qui y sont représentés.

Tous les citoyens peuvent assister aux réunions de ces comités; on peut aussi consulter la transcription de leurs délibérations sur le site Web de l'Assemblée législative au [www.assembly.ab.ca](http://www.assembly.ab.ca) (en anglais seulement).

Le président de chaque comité permanent ou comité spécial fait rapport à l'Assemblée. Le rapport du président fait état des conclusions du comité et de ses recommandations à l'Assemblée. L'Assemblée n'est pas tenue de suivre les recommandations du rapport; toutefois, si elle décide de le faire, le gouvernement présentera un projet de loi ou une résolution intégrant ces recommandations.

## ■ Les comités de l'Assemblée législative

Les députés provinciaux siègent aussi à divers comités. Les comités de l'Assemblée législative comprennent des députés de tous les partis. Quand elle tient séance, l'Assemblée législative dans son ensemble, soit tous les députés, examine en détail les projets de loi et les programmes de dépenses.

## ■ Fonds du patrimoine de l'Alberta

Ce comité révisé le plan de développement du fonds et fait un suivi de son rendement trimestriel en s'assurant qu'on respecte la mission du fonds.

## ■ Bureaux des services juridiques

Ce comité tient des réunions tout au long de l'année pour discuter de questions budgétaires et de certains aspects de cinq bureaux de services juridiques, dont :

- celui du vérificateur général, qui contrôle les dépenses publiques;
- celui de l'ombudsman, qui répond aux préoccupations des citoyens relativement au traitement réservé par les organismes gouvernementaux;
- celui du directeur général des élections, qui voit à la tenue des élections;
- celui du commissaire à l'éthique, qui aide les députés provinciaux à éviter les conflits d'intérêts;
- celui du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, qui s'occupe des questions rattachées à la transmission d'information en vertu du *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (« Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée »).

## ■ Comptes publics

Ce comité se réunit régulièrement pendant les sessions, et parfois en dehors des sessions. Ce comité de surveillance contrôle les dépenses publiques de l'année précédente et pose des questions aux ministres à ce sujet.

## ■ Prérogatives et élections, règlement et impression

Ce comité se réunit seulement quand l'Assemblée lui assigne un dossier. Ce comité s'occupe principalement de la question des prérogatives. Les prérogatives sont des droits propres aux députés provinciaux, comme celui d'exprimer à l'Assemblée des opinions qui prêtent à controverse sans risquer d'être poursuivis. De plus, ce comité garde le règlement à jour et, au besoin, recommande qu'on y apporte certains changements. Ce comité porte donc essentiellement sur le règlement de l'Assemblée législative.

## ■ Projets de loi d'intérêt privé

Ce comité se réunit pendant les sessions pour étudier l'ensemble des projets de loi d'intérêt privé présentés à l'Assemblée. Les projets de loi d'intérêt privé émanent d'individus ou de groupes et concernent particulièrement ces individus ou ces groupes. Ce comité examine chaque projet de loi et recommande à l'Assemblée de l'adopter ou non.

### ■ Services communautaires

Ce comité assume un mandat lié aux secteurs de la santé, de l'éducation, des services à l'enfance, des aînés, du soutien aux personnes handicapées, du tourisme, des parcs, des loisirs et de la culture.

### ■ Services gouvernementaux

Ce comité assume un mandat lié aux secteurs des services et des organismes gouvernementaux, de la gestion du personnel, de la gestion des dépenses, de la planification des immobilisations, des recettes publiques, de la justice, des affaires intergouvernementales et internationales, du commerce, des affaires autochtones, du maintien de l'ordre et de la sécurité.

### ■ Gestion des pressions exercées par la croissance

Ce comité assume un mandat lié aux secteurs de l'éducation postsecondaire, de la technologie, des ressources humaines, du travail, de l'immigration, du développement des collectivités rurales, des affaires municipales, du logement abordable, des bibliothèques, des infrastructures et du transport.

### ■ Ressources et environnement

Ce comité assume un mandat lié aux secteurs de l'énergie, de l'environnement, de l'agriculture, du développement durable des ressources et de la foresterie.

### ■ Comité spécial permanent sur les services aux députés

Ce comité établit le salaire, les prestations de retraite et les avantages sociaux des députés provinciaux et discute des questions administratives qui y sont associées.

Les membres des comités permanents de l'Assemblée législative sont nommés le deuxième jour suivant l'établissement de toute nouvelle Assemblée; leur mandat est renouvelé le premier jour de chaque nouvelle session de l'Assemblée. Les membres du comité spécial permanent sur les services aux députés sont nommés le deuxième jour suivant le début de la première session de toute nouvelle Assemblée; leur mandat est en vigueur jusqu'à la dissolution de l'Assemblée.

### ■ Comités spéciaux de l'Assemblée législative

Des comités spéciaux sont établis par l'Assemblée pour se pencher sur certaines questions ponctuelles. Comme les comités permanents, les comités spéciaux sont composés de députés provinciaux issus de tous les partis représentés à l'Assemblée.

#### **Délimitation des circonscriptions électorales**

En 1991, le gouvernement provincial a dû effectuer une révision majeure des circonscriptions électorales de l'Alberta. L'Assemblée a alors décidé de faire appel au public pour obtenir ses suggestions. Le comité de délimitation des circonscriptions électorales a tenu des audiences publiques partout dans la province. De nombreux Albertains ont alors pu présenter leurs idées. Le comité de délimitation des circonscriptions électorales et la Commission de délimitation des circonscriptions électorales sont deux organismes distincts. La Commission – qui est formée non pas de députés provinciaux, mais de commissaires nommés – est établie chaque fois qu'on doit revoir les limites des circonscriptions électorales.

***Freedom of Information and Protection of Privacy Act (« Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée »)***

Fondé en novembre 2002, ce comité composé de représentants de tous les partis est chargé d'obtenir des avis et de faire des recommandations advenant toute nécessité de modifier la loi.

***Personal Information Protection Act (« Loi sur la protection des renseignements personnels »)***

Doté d'un mandat de 18 mois, ce comité de 11 membres a été établi au printemps 2005 pour procéder à la révision du *Personal Information Protection Act*. Cette loi vise à protéger la vie privée des citoyens en exigeant que les organisations obtiennent, dans la plupart des cas, un consentement avant de recueillir, d'utiliser ou de divulguer des renseignements personnels et que les citoyens aient accès aux renseignements personnels que ces organisations détiennent sur eux.

## Pour en savoir plus



Une partie de l'information ci-contre s'inspire de *La Législature de l'Alberta : Guide du citoyen* (7<sup>e</sup> édition) qu'on peut consulter au <http://www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf>.

## Pour en savoir plus



L'*Election Act* (la « Loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle établit l'ensemble des règles et procédures à suivre pour veiller à ce que les élections soient équitables et impartiales. Elections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*, tout en demeurant indépendant de tout parti politique ou gouvernement au pouvoir. On peut consulter l'*Election Act* et d'autres lois liées aux élections sur le site Web d'Elections Alberta au [www.elections.ab.ca/legislation.html](http://www.elections.ab.ca/legislation.html) (en anglais seulement).

## Sites Web



Les élèves peuvent trouver de l'information sur leur circonscription électorale sur le site Web d'Elections Alberta au [www.elections.ab.ca/streetkey](http://www.elections.ab.ca/streetkey) (en anglais seulement).

## INFO POUR L'ENSEIGNANT 3

### Élections générales provinciales

La Constitution du Canada requiert que les élections provinciales se tiennent au moins une fois tous les cinq ans, mais elles ont habituellement lieu à peu près tous les quatre ans.

Les gouvernements qui attendent la fin de leur mandat légal pour déclencher des élections courent le risque d'avoir à le faire à un moment qui ne les avantage pas politiquement, ce qui réduit leurs chances de l'emporter. À l'inverse, les gouvernements qui déclenchent des élections très tôt (on parle alors d'élections anticipées) pour profiter de conditions politiques favorables risquent de s'attirer des critiques. La plupart des gouvernements attendent donc que les sondages montrent un regain de leur popularité vers la fin de leur mandat pour déclencher des élections. La tenue d'élections est une opération complexe, qui débute bien avant que le premier ministre demande officiellement au lieutenant-gouverneur de dissoudre l'Assemblée législative.

### Les circonscriptions électorales

Les électeurs ne sont pas les seuls à devoir faire des choix difficiles au moment des élections. Par exemple, les autorités doivent décider comment diviser la province en circonscriptions électorales (parfois appelées comtés électoraux) qui seront chacune représentées par un député provincial.

L'Alberta compte 83 circonscriptions électorales. Chaque circonscription électorale est représentée à l'Assemblée législative par un député provincial. Les députés représentent toutes les personnes de leur circonscription, peu importe si elles ont voté ou non ou pour qui elles ont voté.

On révisé les limites des circonscriptions électorales à peu près aux dix ans. Cette tâche incombe habituellement à un organisme spécial appelé Commission de délimitation des circonscriptions électorales.

Cette commission se compose d'un président nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil et de quatre membres (ou commissaires) nommés par le président de l'Assemblée législative. Deux de ces membres sont nommés sur recommandation du premier ministre; les deux autres sont nommés sur recommandation du chef de l'Opposition officielle, en consultation avec les chefs des autres partis d'opposition. Les commissaires à la délimitation des circonscriptions électorales doivent, en plus de connaître à fond la législation électorale, être au courant des besoins et aspirations des résidents de leur circonscription. La Commission établit le tracé des frontières en se basant principalement sur des facteurs, comme la composition de la population, les intérêts communs de la communauté, la géographie des lieux, les frontières naturelles (comme les rivières) et les frontières politiques (comme les limites des villes et comtés). Ils fondent leurs décisions en s'inspirant d'une loi appelée l'*Electoral Boundaries Commission Act* (la « Loi sur la Commission de délimitation des circonscriptions électorales »). Lorsque la Commission change les limites des circonscriptions, ces changements doivent faire l'objet d'une loi avant d'entrer en vigueur.

## L'organisation d'élections

C'est à Elections Alberta, soit le Bureau du directeur général des élections, qu'incombe la difficile tâche d'organiser les élections générales provinciales. Le Bureau doit veiller à :

- diviser les circonscriptions électorales en sections de vote;
- mettre à jour la liste électorale (ce qui peut consister, notamment, à recenser une partie ou l'ensemble des électeurs en recueillant leur nom au porte-à-porte);
- fournir aux directeurs du scrutin la formation nécessaire pour mener à bien les élections;
- s'assurer que le processus électoral se déroule conformément aux règles;
- effectuer l'ensemble des formalités administratives associées au processus électoral;
- présenter les résultats officiels des élections.

### Le système majoritaire uninominal

Au Canada, on détermine qui gagne les élections au moyen du **système majoritaire uninominal** (ou scrutin majoritaire uninominal à un tour). Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, récoltent le plus grand nombre de votes, et ce, même s'ils obtiennent moins de 50 % des **suffrages exprimés**, soit le nombre total de votes.

Certaines démocraties utilisent plutôt un autre système électoral, la **représentation proportionnelle**, dans lequel chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au pourcentage du nombre total de votes exprimés en sa faveur. L'Allemagne, la Suisse et l'Irlande ne sont que quelques-uns des nombreux pays qui font appel à ce système.

### Les partis politiques

Quand un groupe de personnes partage des idées semblables sur les principaux enjeux qui concernent les citoyens d'une société démocratique donnée, il arrive que ce groupe forme un parti politique en vue de faire élire certains de ses membres et ainsi, d'améliorer ses chances de voir ses objectifs réalisés.

Les membres de partis politiques ont la possibilité d'influencer les politiciens et les gouvernements dans l'établissement ou la révision des politiques. Pendant les campagnes électorales, les candidats concentrent habituellement leurs efforts à promouvoir des politiques qui sont déjà en place. Les jeunes adultes ont aussi la possibilité de s'engager en joignant l'aile jeunesse d'un parti. Parmi les principaux partis politiques de l'Alberta figurent le Parti progressiste-conservateur, le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique. L'origine du Parti progressiste-conservateur et du Parti libéral remonte au 19<sup>e</sup> siècle. Le Nouveau Parti démocratique, quant à lui, a vu le jour au 20<sup>e</sup> siècle. Ces mêmes partis dominent aussi dans les autres provinces et sur la scène politique fédérale. De nombreux partis comportent à la fois une aile fédérale et une aile provinciale; chacune recrute ses membres et choisit ses candidats indépendamment.

Les partis politiques commencent à choisir leurs candidats bien avant la tenue des élections. Chaque parti tente de sélectionner (autrement dit, de **nommer**) un candidat pour le représenter dans chaque circonscription électorale. Les candidats qui n'appartiennent à aucun parti politique sont appelés des **indépendants**.



## Pour en savoir plus

On peut avoir de l'information sur les partis politiques provinciaux en consultant le site Web d'Elections Alberta au [www.elections.ab.ca/Public%20Website/603.htm](http://www.elections.ab.ca/Public%20Website/603.htm) (en anglais seulement). Il est aussi possible d'obtenir de l'information en cherchant le nom des partis politiques dans l'annuaire téléphonique.

## Faire son choix

De nombreuses raisons sont susceptibles d'orienter les électeurs dans leurs choix électoraux. Il se peut qu'ils fassent leurs choix en se basant strictement sur les compétences du candidat. Il arrive aussi qu'ils votent à la fois pour un candidat et pour le parti politique qu'il représente (à moins, évidemment, qu'il ne s'agisse d'un candidat indépendant). Au moment de faire son choix à une élection, il est important de prêter attention non seulement à ce que disent les candidats, mais aussi à ce qu'affirment les chefs de parti. Les chefs décrivent ce que leur parti entend faire s'il forme le gouvernement au pouvoir; quant aux candidats, ils mettent aussi l'accent sur ce qu'ils souhaitent faire pour leur circonscription électorale.

Les candidats font souvent du porte-à-porte pendant leur campagne électorale. Les personnes qui cherchent à se faire élire répondent volontiers aux questions des électeurs. Les candidats rivalisent pour avoir l'occasion de leur présenter les politiques de leur parti et obtenir leur vote. Les électeurs ont intérêt à les interroger sur les questions qui les concernent pour savoir ce que les candidats et leur parti comptent faire à ce sujet. Les électeurs ont de multiples options pour communiquer avec les candidats et participer au processus électoral :

- S'informer auprès des candidats ou des membres de leur association de circonscription ou de leur bureau de campagne électorale.
- Consulter les transcriptions des débats de l'Assemblée législative pour savoir comment les députés actuels ont traité certaines questions (on trouve ces transcriptions sur le site de l'Assemblée législative au [www.assembly.ab.ca](http://www.assembly.ab.ca) (en anglais seulement), où il est possible de faire une recherche par mots clés). Si les électeurs sont au fait de détails importants sur ces sujets, leurs questions seront plus pertinentes; ils pourront aussi mieux juger du degré de connaissance qu'en ont les candidats.
- Assister aux assemblées publiques, aux débats, aux forums et aux groupes de discussion auxquels participent les candidats. Une des meilleures façons d'en apprendre davantage sur la plateforme électorale d'un parti est d'assister aux événements où les candidats d'une même circonscription se rencontrent pour débattre sur divers sujets et répondre aux questions des électeurs. Les électeurs peuvent ainsi pressentir comment les députés potentiels traiteraient divers sujets et questions.
- Écouter une tribune téléphonique ou y prendre part, regarder un débat entre candidats ou lire dans les journaux leurs déclarations sur des enjeux importants.

Les médias représentent une bonne source d'information sur les candidats et les questions qu'ils abordent. La télévision, la radio et les journaux assurent tous une large couverture des enjeux électoraux, dont l'événement le plus intéressant est sans doute l'occasion faite aux candidats de se prononcer sur divers sujets.

## Le processus électoral en Alberta

L'élection commence officiellement quand le gouvernement au pouvoir adopte un **décret** et que le **directeur général des élections** délivre les **brefs électoraux** à chaque **directeur du scrutin**.

La période électorale dure en tout 28 jours suivant la date de délivrance des brefs électoraux. Le vote a donc lieu le 28<sup>e</sup> jour de la période électorale. On appelle **jour des présentations** la date limite de nomination des candidats (soit le 14<sup>e</sup> jour suivant la délivrance des brefs électoraux) et **jour de l'élection**, la journée même du vote (soit le 14<sup>e</sup> jour suivant le jour des présentations).

## Pour en savoir plus



Les responsabilités du personnel électoral sont décrites sur le site Web d'Élections Alberta au [www.electionsalberta.ab.ca/Public%20Website/597.htm](http://www.electionsalberta.ab.ca/Public%20Website/597.htm) (en anglais seulement).

On peut aussi trouver de l'information destinée aux candidats et aux partis politiques au [www.electionsalberta.ab.ca/Public%20Website/political\\_participants.htm](http://www.electionsalberta.ab.ca/Public%20Website/political_participants.htm) (en anglais seulement).

Les électeurs peuvent apporter des modifications à la liste électorale par le biais de Voterlink [www.voterlink.ab.ca](http://www.voterlink.ab.ca), un service en ligne d'inscription des électeurs fourni par Elections Alberta (en anglais seulement).

Chaque directeur du scrutin prépare une **proclamation d'élection**, qui renferme les renseignements suivants :

- Le lieu, la date et les heures des révisions de la **liste électorale**
- Le lieu, la date et les heures de présentation des candidats, et la date prévue de la clôture des candidatures
- Le lieu, la date et les heures du vote par anticipation
- La date et les heures du vote le jour de l'élection
- Le lieu, la date et l'heure de l'annonce des résultats officiels
- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale

Une fois les brefs électoraux délivrés, les directeurs du scrutin publient dans les plus brefs délais la proclamation d'élection, la carte de leur circonscription électorale et la liste des bureaux de scrutin. Ces renseignements sont publiés dans au moins un journal de chaque circonscription.

Le directeur général des élections fournit à chaque parti politique enregistré une copie de la liste électorale et de la carte des sections de vote. Tous les partis politiques et les candidats sont en droit de recevoir cette information. Le directeur du scrutin fournit aussi ces documents aux candidats indépendants.

À partir du 5<sup>e</sup> jour suivant la délivrance des brefs électoraux, le directeur du scrutin peut effectuer des changements à la liste électorale tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés. On a jusqu'à 16 h le samedi précédant le début du vote par anticipation pour apporter des changements à la liste électorale.

Ces changements concernent habituellement les électeurs qui :

- ne figuraient pas à la liste électorale;
- ont déménagé après l'établissement de la liste électorale;
- ont nouvellement obtenu le droit de vote.

On appelle **candidats** les personnes qui se présentent à une élection dans une circonscription électorale. Avant de commencer à recueillir des fonds et à effectuer des dépenses pour leur campagne électorale, les candidats doivent remplir une demande d'enregistrement du candidat auprès d'Elections Alberta. L'étape suivant la délivrance des brefs électoraux et l'enregistrement des candidats consiste à faire inscrire les noms de ceux-ci aux bulletins de vote. Pour ce faire, il faut remplir un acte de candidature auprès du directeur du scrutin.

Les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus qui résident en Alberta depuis au moins six mois ont le droit de se porter candidats. Il n'est pas nécessaire de résider habituellement dans une circonscription électorale pour se porter candidat dans cette circonscription. Les membres du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada ne peuvent pas se porter candidats.

Tous les candidats sont tenus de nommer un électeur à titre d'**agent électoral**. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'agent électoral doivent figurer à l'acte de candidature; de plus, le directeur du scrutin publie cette information dans un journal à grand tirage.



## Pour en savoir plus

On trouve sur le site Web d'Elections Alberta, au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca), de nombreuses ressources détaillées sur le processus électoral (en anglais seulement).

Parmi ces ressources figurent :

A Guide for Polling Place Officials (en format PDF) : [www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/A\\_Guide\\_for\\_Polling\\_Place\\_Officials.pdf](http://www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/A_Guide_for_Polling_Place_Officials.pdf).

Guidelines for the Selection of Returning Officers (en format PDF) : [www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/Documents/Guidelines\\_for\\_RO\\_selection.pdf](http://www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/Documents/Guidelines_for_RO_selection.pdf).

A Guide for Candidates on the Election Act (en format PDF) : [www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/Documents/Guide\\_for\\_Candidates\\_on\\_the\\_Election\\_Act.pdf](http://www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/Documents/Guide_for_Candidates_on_the_Election_Act.pdf).

A Guide for Scrutineers (en format PDF) : [www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/Documents/A\\_guide\\_for\\_Scrutineers.pdf](http://www.elections.ab.ca/Public%20Website/files/Documents/A_guide_for_Scrutineers.pdf).

Les agents électoraux doivent avoir le droit de vote en vertu de l'*Election Act* (la « *Loi électorale* »), mais ne sont pas tenus de résider dans la circonscription électorale du candidat qu'ils représentent. L'agent électoral doit consentir par écrit à sa nomination en signant l'acte de candidature. Aucun candidat ne peut agir à titre d'agent électoral.

Les **représentants des candidats** représentent ceux-ci à chaque bureau de scrutin. Les représentants des candidats surveillent le déroulement de l'élection aux bureaux de scrutin pendant les heures d'ouverture, ainsi que pendant le décompte non officiel des votes après la fermeture.

Chacun des candidats a le droit de nommer au maximum quatre représentants par bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription; les représentants, dont la nomination doit se faire par écrit, doivent avoir le droit de vote et résider dans la circonscription électorale. Il ne peut y avoir plus d'un représentant de candidat présent à la fois par urne électorale ou par bureau d'agent d'inscription. Chaque représentant de candidat peut toutefois être chargé de surveiller plus d'un bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription. Les représentants des candidats ont l'obligation de prêter le serment de discrétion avant de remplir leurs fonctions à tout bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription.

Dans chaque circonscription électorale, il y a quatre **façons de voter** :

- Le **jour même de l'élection**, les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h à 20 h. Plusieurs sections de vote peuvent être situées (ou « représentées ») à un même bureau de scrutin.
- On a recours au **scrutin par bulletin de vote spécial** dans le cas des électeurs qui ne peuvent pas voter le jour de l'élection ou par anticipation. Les personnes qui ont des handicaps physiques, les candidats, le personnel électoral, les agents électoraux et les représentants des candidats peuvent voter par bulletin de vote spécial. Cette méthode de scrutin s'adresse également aux personnes qui vivent en région éloignée ou qui seront absentes le jour de l'élection.
- Les bureaux de **vote par anticipation** sont établis par le directeur du scrutin de chaque circonscription électorale. Les bureaux de vote par anticipation permettent aux personnes qui ont des handicaps physiques ou à celles qui pensent être absentes le jour de l'élection de voter à l'avance. Le personnel électoral, les candidats, les agents officiels et les représentants des candidats peuvent aussi voter par anticipation si leurs fonctions officielles les empêchent de voter le jour même de l'élection au bureau de scrutin de leur section de vote. Les bureaux de vote par anticipation sont ouverts de 9 h à 20 h les jeudi, vendredi et samedi précédant le jour de l'élection. Le directeur du scrutin fait connaître les dates et le lieu du vote par anticipation dans la proclamation d'élection. Les électeurs qui souhaitent voter par anticipation doivent remplir une déclaration de vote par anticipation.
- Le directeur du scrutin établit parfois des **bureaux de scrutin itinérants** à des endroits comme des centres de traitement ou pour personnes âgées. Les heures d'ouverture des bureaux de scrutin itinérants sont établies par le directeur du scrutin, en consultation avec le personnel des centres en question.

Ce n'est qu'à la fermeture des bureaux de scrutin le jour de l'élection qu'on effectue le dépouillement des votes recueillis par ces quatre méthodes de scrutin. L'*Election Act* (la « *Loi électorale* ») autorise les candidats à visiter brièvement

les bureaux de scrutin pendant les heures d'ouverture, mais elle leur interdit de faire campagne. Les étudiants et les représentants des médias sont aussi autorisés à visiter brièvement les bureaux de scrutin.

Le **bulletin de vote** liste les noms des candidats pour permettre aux électeurs de faire leur choix. Les noms des candidats figurent sur les bulletins de vote selon l'ordre alphabétique de leur nom de famille. On ne peut accoler aucun titre, nom de diplôme, préfixe ou suffixe au nom des candidats. Le nom du parti politique que chaque candidat représente figure directement sous le nom du candidat. Si le candidat ne représente aucun parti politique, le mot « indépendant » est inscrit directement sous son nom.

Le **processus électoral** se déroule comme suit :

- Le scrutateur recueille le nom et l'adresse de chaque électeur.
- Le secrétaire du bureau de scrutin parcourt le registre du scrutin pour trouver le nom de l'électeur, auquel on a assigné un numéro dans une liste. Le secrétaire du bureau de scrutin rayera ensuite le nom de l'électeur de la liste électorale, qui est reproduite dans le registre du scrutin.
- Une fois le nom de l'électeur trouvé ou inscrit au registre du scrutin, le scrutateur fournit un bulletin de vote à l'électeur. Le numéro du bulletin de vote correspond au numéro qui figure au registre du scrutin. Le scrutateur inscrit ses initiales au dos du bulletin de vote.
- Le scrutateur demande ensuite à l'électeur de se rendre à l'isoloir et de mettre un « X » dans le cercle à côté du nom du candidat choisi. L'électeur doit ensuite plier le bulletin de vote et le remettre au scrutateur.
- Lorsqu'un électeur est dans l'isoloir, il est interdit à qui que ce soit d'y entrer ou de regarder ce qu'il y a sur le bulletin de vote. Voter est un geste privé et secret. On fait exception à cette règle si l'électeur est incapable de voter seul en raison d'un handicap physique ou s'il ne peut lire le bulletin de vote. L'électeur peut alors obtenir l'aide d'une personne qui aura au préalable prêté le serment qui s'applique.
- Aucun bulletin de vote ne peut quitter le bureau de scrutin. Si un électeur refuse de voter, le scrutateur inscrit « refusé » sur le bulletin de vote, puis range celui-ci dans une enveloppe distincte.
- Le scrutateur vérifie le bulletin de vote sans le déplier pour s'assurer que le numéro qui y figure est bien le même que celui fourni à l'électeur. On dépose ensuite le bulletin de vote dans l'urne électorale après avoir détaché le talon où figure le numéro d'identification.
- Le secrétaire du bureau de scrutin inscrit au registre du scrutin que l'électeur a voté.

## INFO POUR L'ENSEIGNANT 4

### Que se passe-t-il après les élections?

Le processus électoral se poursuit même après la tenue des élections. Les personnes et les groupes qui jouent un rôle dans les élections (y compris Elections Alberta et le gouvernement) ont encore d'importantes responsabilités à remplir.

En effet, le travail d'Elections Alberta ne se termine pas une fois l'élection terminée. Le directeur général des élections doit veiller à ce que le processus électoral se déroule conformément à l'*Election Act* (la « Loi électorale ») et faire un rapport à ce sujet.

En vertu de la loi, le directeur général des élections est tenu de préparer et de présenter certains rapports.

Il doit notamment soumettre un rapport annuel au président de l'Assemblée législative de l'Alberta. Le rapport présente les états financiers consolidés des partis, des associations de circonscription et des candidats.

L'*Election Act* requiert également que le directeur général des élections soumette un rapport au comité permanent des charges législatives à la suite de tout recensement, élection, élection partielle, plébiscite ou référendum.

Ce rapport fait état des résultats détaillés de chaque activité et des résultats de l'élection par section de vote.

Le directeur du scrutin doit aussi préparer des rapports après chaque élection et présenter les résultats au directeur général des élections. Le mandat du directeur du scrutin prend fin quatre mois après la fin de l'élection.

Le directeur général des élections est aussi chargé de trouver des façons d'améliorer le processus électoral.

### La question de la participation des électeurs

La question du faible taux de participation aux élections et de l'apathie des électeurs concerne tous les ordres de gouvernement, qu'il s'agisse du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial ou du conseil municipal. C'est un sujet qui préoccupe de plus en plus les gouvernements, les politiciens et de nombreux Canadiens. De nombreuses raisons peuvent expliquer cet état de fait; certaines se fondent sur des opinions, d'autres sur des données et des statistiques. Les documents suivants, qui proviennent de diverses régions du pays, fournissent un échantillon de points de vue et de statistiques sur cette question.

### Pour en savoir plus



On trouve sur le site Web d'Elections Alberta, au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca), bon nombre de statistiques et de rapports détaillés sur les résultats d'élections (en anglais seulement).

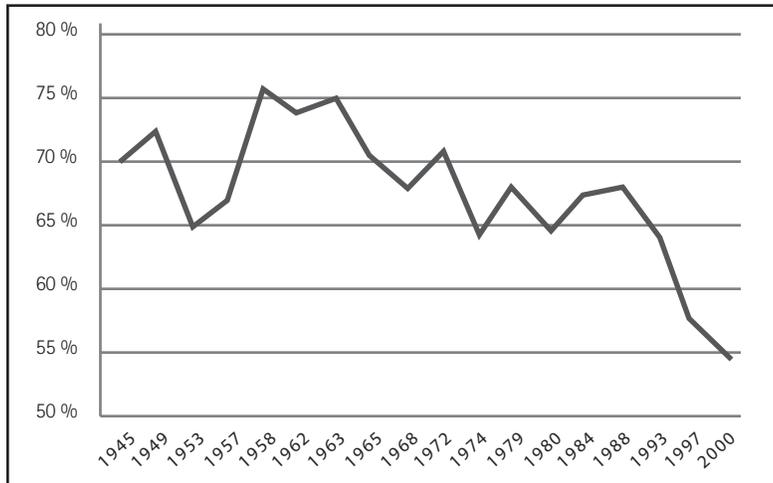
Par ailleurs, Statistique Canada brosse un tableau de la participation politique des jeunes dans l'article suivant :

Milan, Anne. « Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, hiver 2005 <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/Statcan/11-008-XIF/0030511-008-XIF.pdf>.

Voici un autre article intéressant qui fait état de recherches sur l'engagement et la participation politique des jeunes :

Bristow, Jason. *La prochaine génération de l'Ouest : Jeunes adultes, identité et démocratie*. Calgary, Fondation Canada West, mars 2008.

**Tableau 1 : Taux de participation aux élections canadiennes (en pourcentage de la population en âge de voter)**



Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, document en ligne : [www.idea.int/vt/region\\_view.efm?CountryCode=CA](http://www.idea.int/vt/region_view.efm?CountryCode=CA).

Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 43. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.

« Dans les deux dernières élections générales, le nombre de Canadiens qui n'ont pas voté dépassait le nombre de votes reçus par le parti porté au pouvoir. Nous pouvons faire tous les raisonnements que nous voulons sur ces résultats, évoquer des circonstances politiques particulières ou les changements sociaux de l'heure, mais un fait demeure : il y a un problème, un problème fondamental. L'exercice du droit de vote est la fonction la plus élémentaire de notre régime démocratique. Qu'un aussi grand nombre de Canadiens ne s'en prévalent même pas constitue un signal d'alarme. On saisit toute l'ampleur des enjeux entourant la réforme lorsque l'on voit qu'autant de Canadiennes et de Canadiens ne se donnent même pas la peine de voter parce qu'ils croient que ça ne sert à rien. »

P. Martin. « The Democratic Deficit », *Options politiques*, vol. 24, n° 1, p. 11. Cité dans Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 4. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.

« Le cœur citoyen, si on nous permet l'expression, est inquiet. Un profond sentiment de désabusement à l'égard de la politique traverse le Québec. La frustration du citoyen est palpable devant son impuissance à influencer, comme il le voudrait, sur les décisions qui ont un impact sur sa vie et sur celle de ses pairs. Parmi ses grandes déceptions, il y a le mode de scrutin actuel où le citoyen considère que son vote ne se reflète pas vraiment et systématiquement dans la composition des membres de l'Assemblée nationale. »

Source : Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques. *Prenez votre place! La participation citoyenne au cœur des institutions démocratiques québécoises*, Québec, mars 2003, p. 21.

Cité dans : Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 5. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.



## Pour en savoir plus

Le site Maple Leaf Web présente un article de fond sur la participation électorale au Canada au [www.mapleleafweb.com/features/voter-turnout-canada](http://www.mapleleafweb.com/features/voter-turnout-canada) (en anglais seulement). Diverses perspectives et statistiques sont fournies à cette adresse, dont certaines données portant sur des pays étrangers.

La section « Voter Almanac » [www.mapleleafweb.com/voter-almanac](http://www.mapleleafweb.com/voter-almanac) fournit également des statistiques et de l'information (en anglais seulement).

« Dans notre système électoral actuel, nos votes ne comptent – ou n’ont un impact sur la répartition des sièges – que si nous partageons le point de vue le plus populaire dans notre circonscription. En d’autres mots, ce en quoi vous croyez détermine si votre vote compte, et non le fait que vous êtes un citoyen comme tous les autres habitants de votre circonscription. » [TRADUCTION LIBRE]

*Faire compter chaque vote* (2003), publication disponible auprès du Mouvement pour la représentation équitable au Canada. Pour communiquer avec l’organisme, visitez le [www.fairvote.ca/fr](http://www.fairvote.ca/fr).

Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 73. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.

**Tableau 2 : Raisons perçues pour lesquelles les jeunes sont peu susceptibles de voter (Questions ouvertes/à choix multiples)**

	Moins de 25 ans (%)	Plus de 25 ans (%)
<b>Manque d'intégration</b>	<b>79</b>	<b>71</b>
Distanciation de la politique par l'âge; ne pas se sentir représenté ou concerné	40	37
Manque d'information, de compréhension, de connaissance	34	27
Manque d'encouragement	2	4
Trop d'occupations, trop de mobilité	3	3
<b>Manque d'engagement</b>	<b>51</b>	<b>59</b>
Manque d'intérêt, apathie	31	30
Négativisme, cynisme, désillusion	9	14
Manque de confiance dans le système ou les politiciens	7	9
Irresponsabilité, esprit de rébellion, paresse	4	6
<b>Autre</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
<b>Ne sait pas</b>	<b>0</b>	<b>*</b>

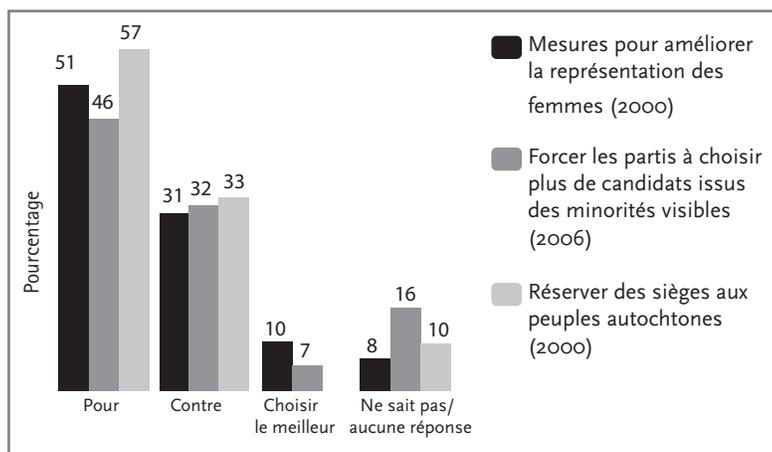
\*Moins de 1 %.

Tiré de J. Pammett et L. LeDuc. « Confronting the Problem of Declining Voter Turnout Among Youth », *Electoral Insight*, vol. 5, n° 2 (2003), p. 6.[TRADUCTION LIBRE]

« On s'inquiète particulièrement depuis quelques années de la faible participation des jeunes aux processus politiques traditionnels. Par exemple, seulement 25 p. 100 environ des électeurs âgés de 18 à 24 ans admis à voter se sont prévalus de leur droit à l'élection fédérale générale de 2000. Même si divers facteurs (notamment le manque de connaissance de la politique et le manque de temps pour voter) contribuent à la non-participation des jeunes, des éléments probants indiquent que beaucoup de jeunes ne sentent aucun lien avec le système de gouvernance démocratique, ou qu'ils manquent d'intérêt pour la politique. Le tableau 2, tiré d'une étude récente effectuée en collaboration avec Élections Canada, révèle quelques-unes des raisons données par des gens à qui on demandait pourquoi les jeunes n'avaient pas voté à l'élection de 2000. Comme ce tableau l'illustre, le tiers des personnes âgées de moins de 25 ans citent le manque d'intérêt et l'apathie comme des raisons perçues pour lesquelles les jeunes n'ont pas voté, alors que les deux cinquièmes sont d'avis que le fait de ne pas se sentir représentés ou concernés a joué un rôle dans la décision de ne pas voter. »

Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 44 et 45 <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.

**Tableau 3 : Opinion des Canadiens sur les mesures visant à améliorer la représentation de différents groupes au Parlement**



Adapté de P. Howe et D. Northrup. « Strengthening Canadian Democracy: The Views of Canadians », *Policy Matters* vol. 1, n° 5 (2000), p. 18-20. La réponse « Choisir le meilleur (candidat) » ne s'applique pas aux sièges réservés aux peuples autochtones

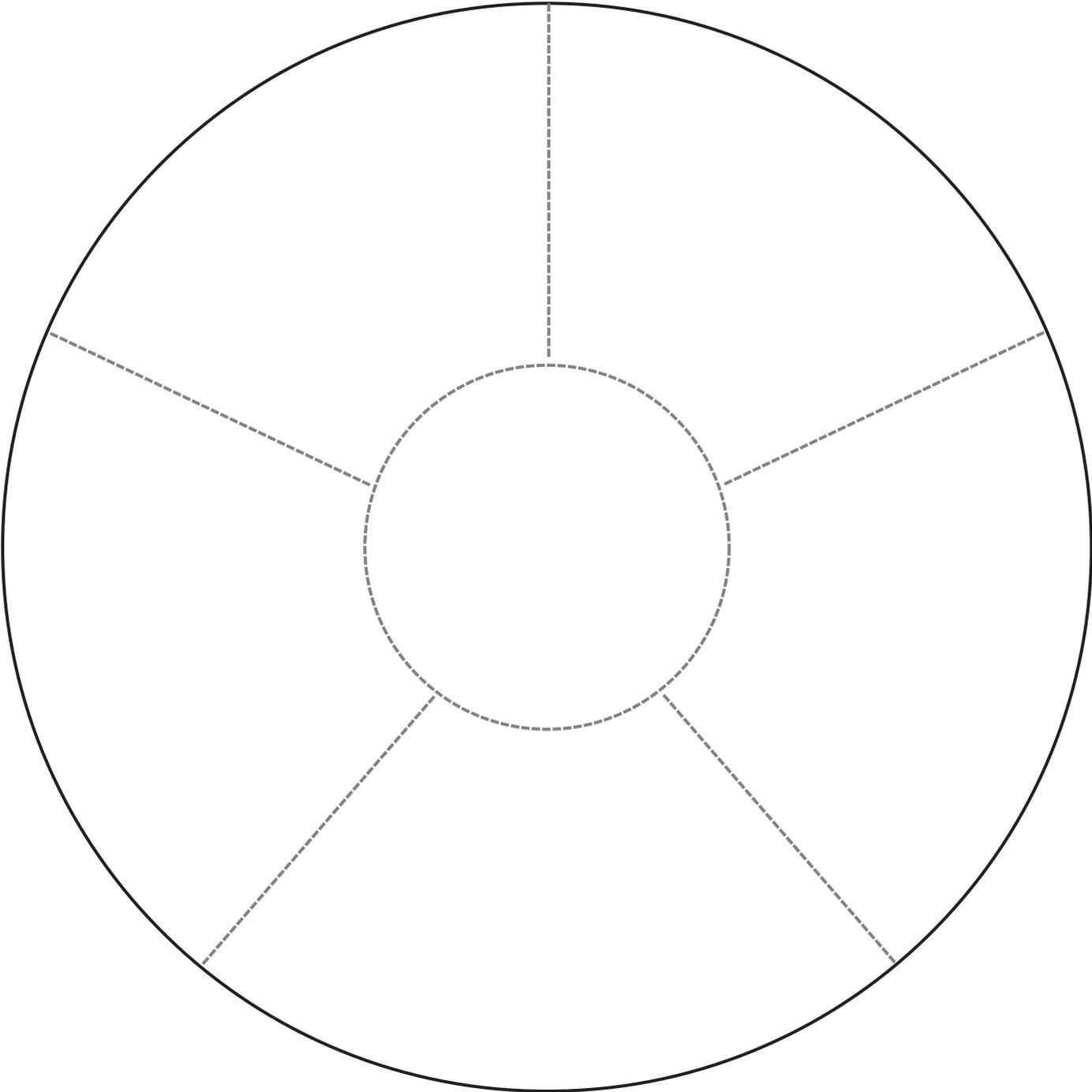
Commission du droit du Canada. *Un vote qui compte : la réforme électorale Canada*. Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2004, p. 67. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/J31-61-2004F.pdf>.



# Organisateurs graphiques



# Schéma circulaire

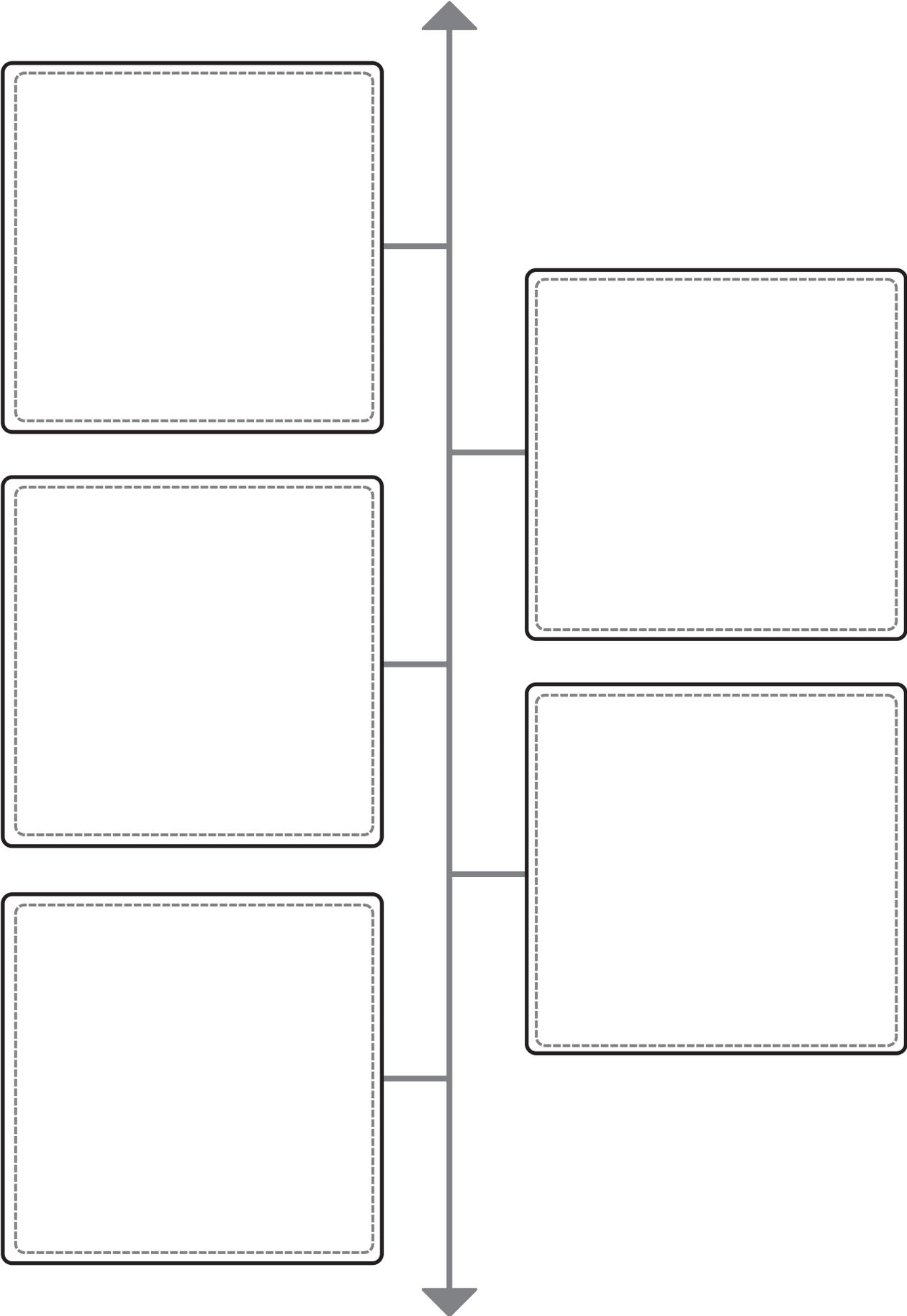


# Tableau SVCA

Ce que je <u>sais</u>	Ce que je <u>veux</u> savoir	<u>Comment</u> je peux m'informe	Ce que j'ai <u>appris</u>

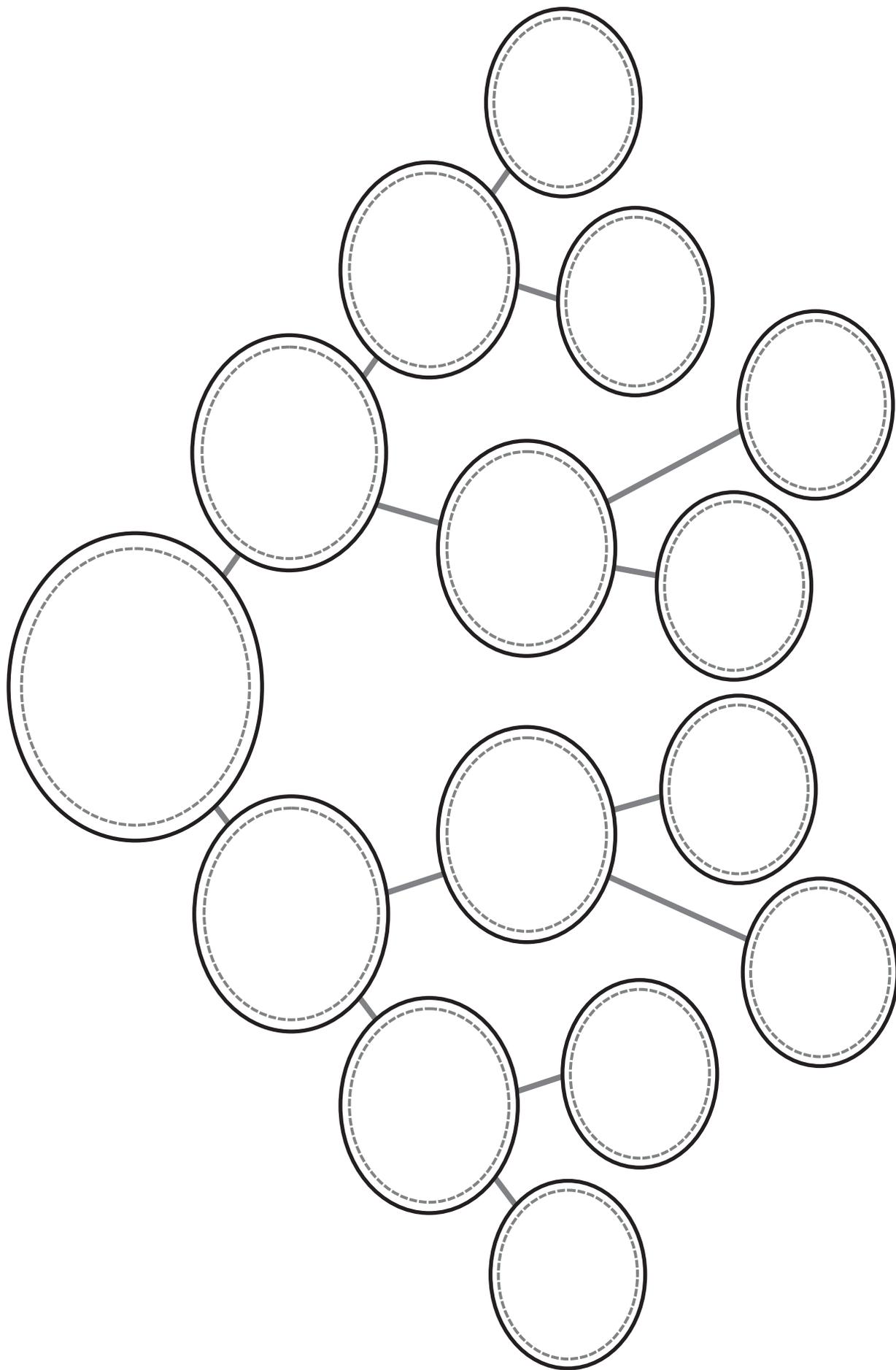
# Scénarimage

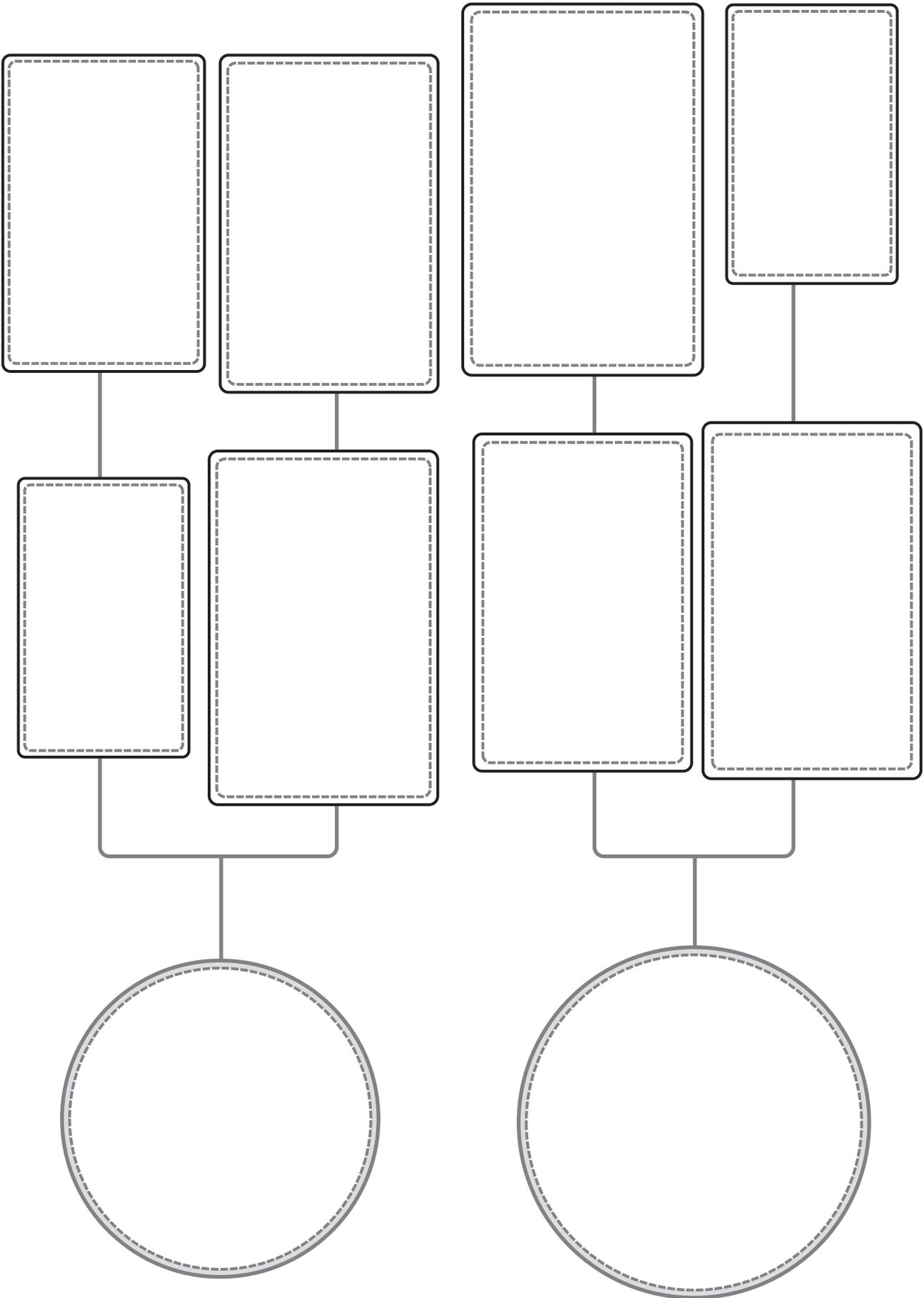

# Ligne du temps



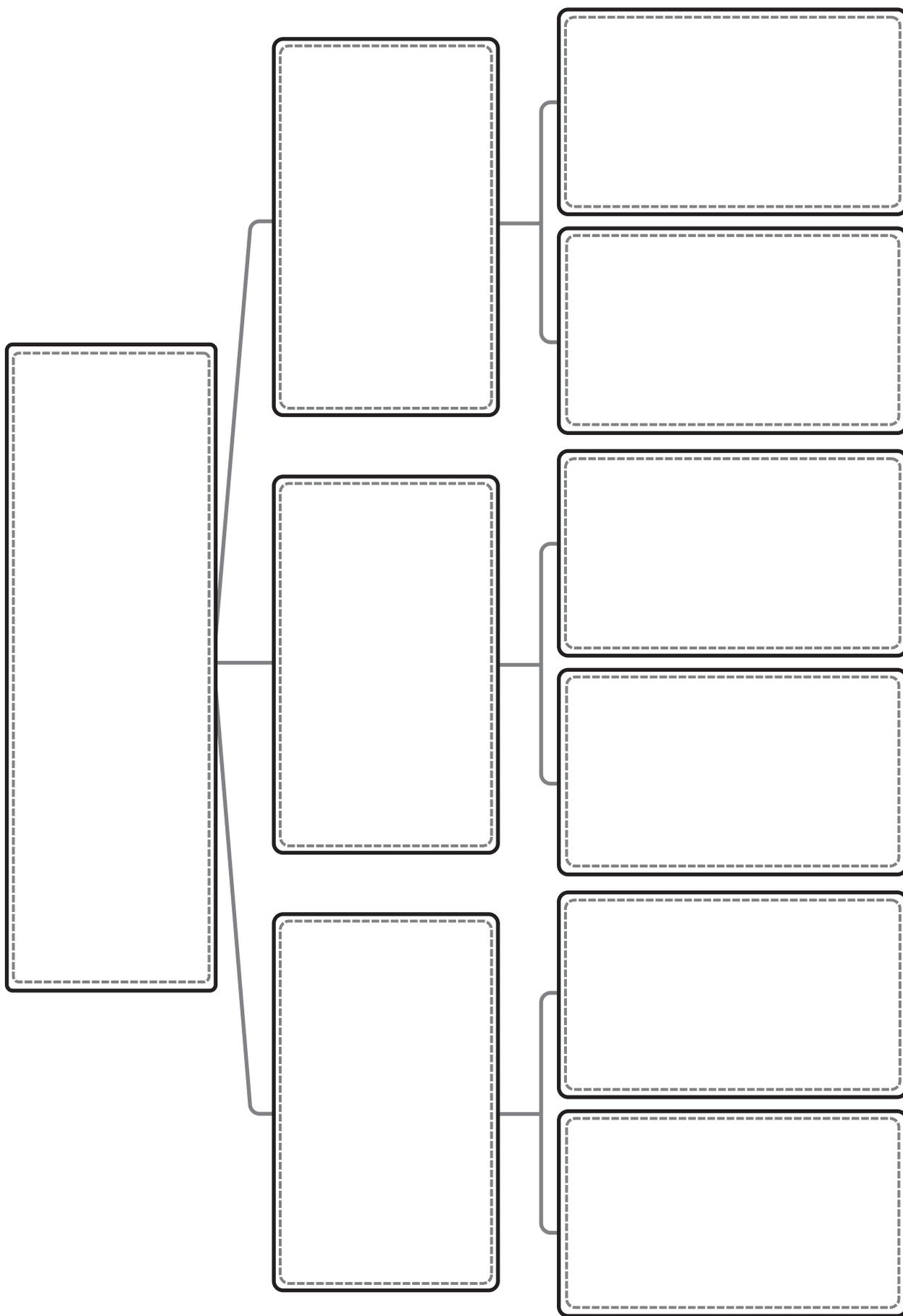
# Tableau à trois colonnes

# Arbre conceptuel

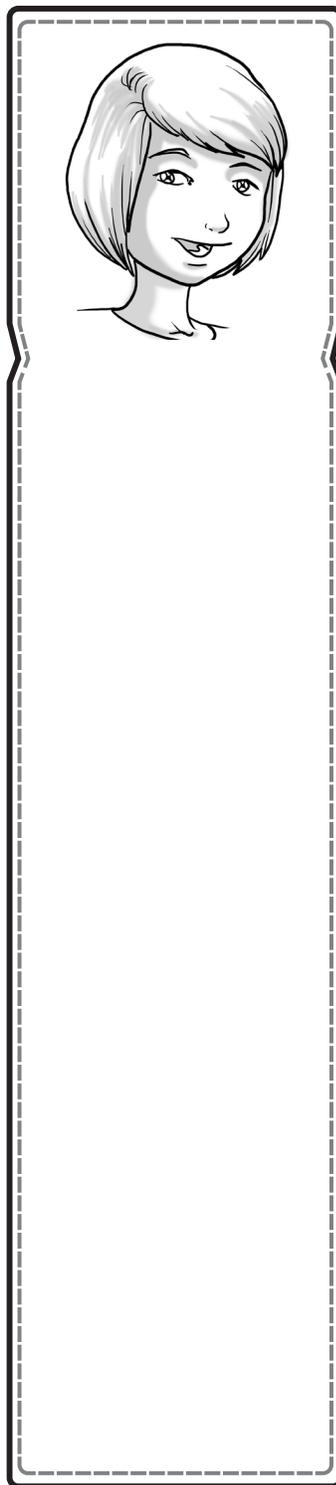
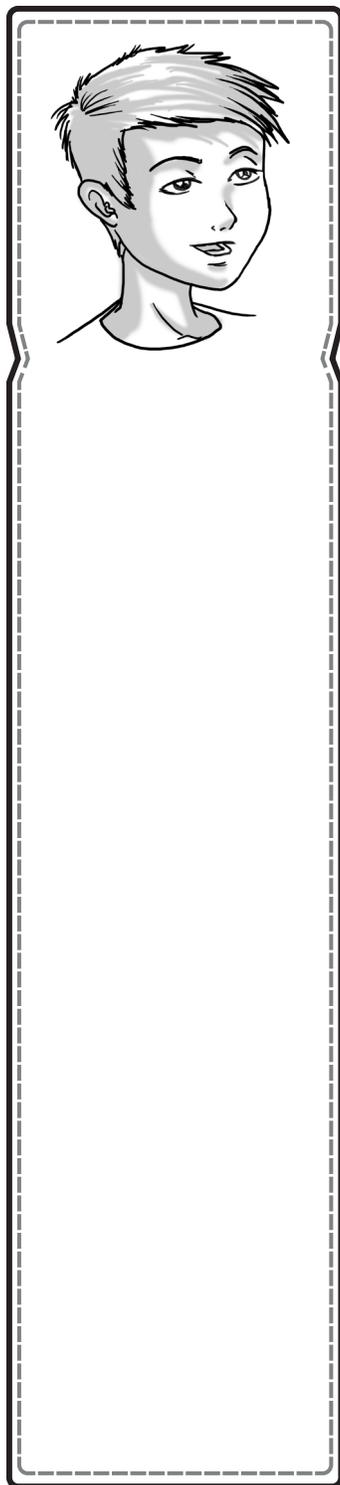




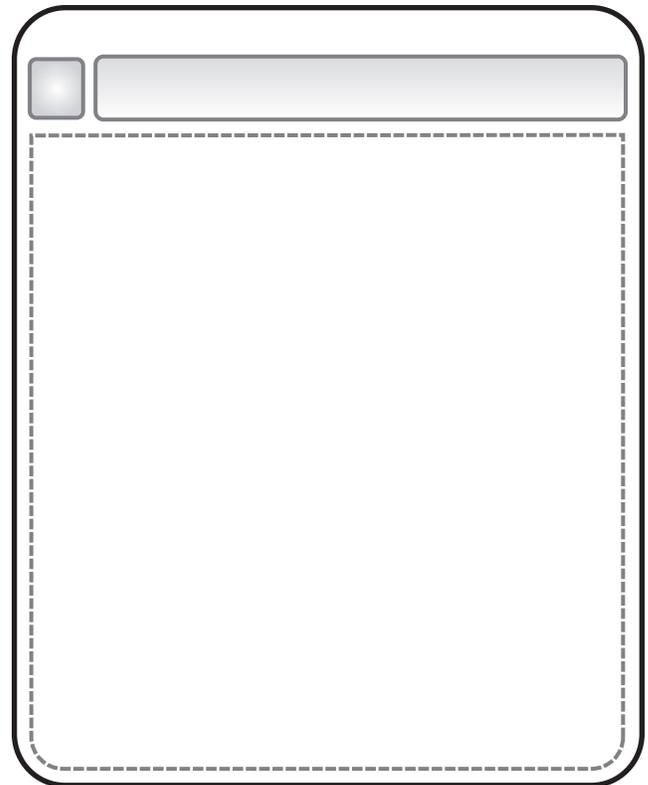
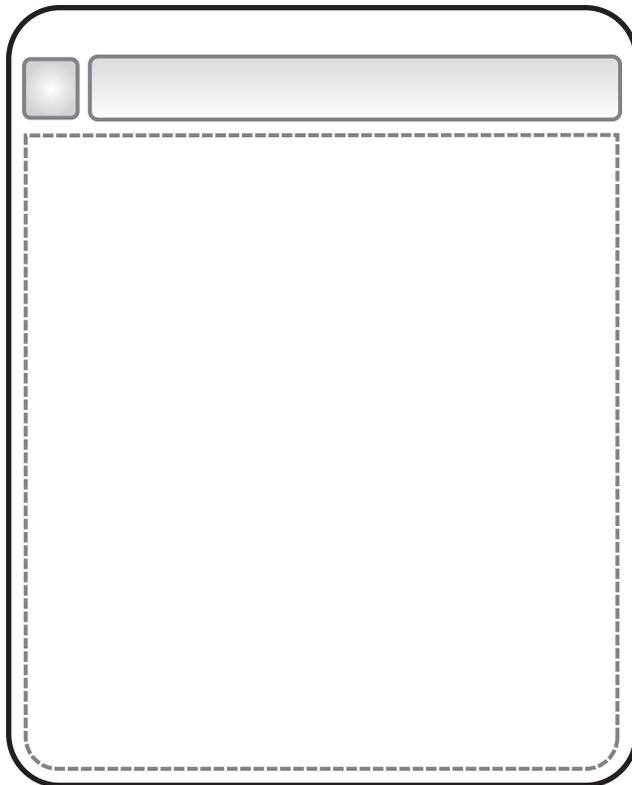
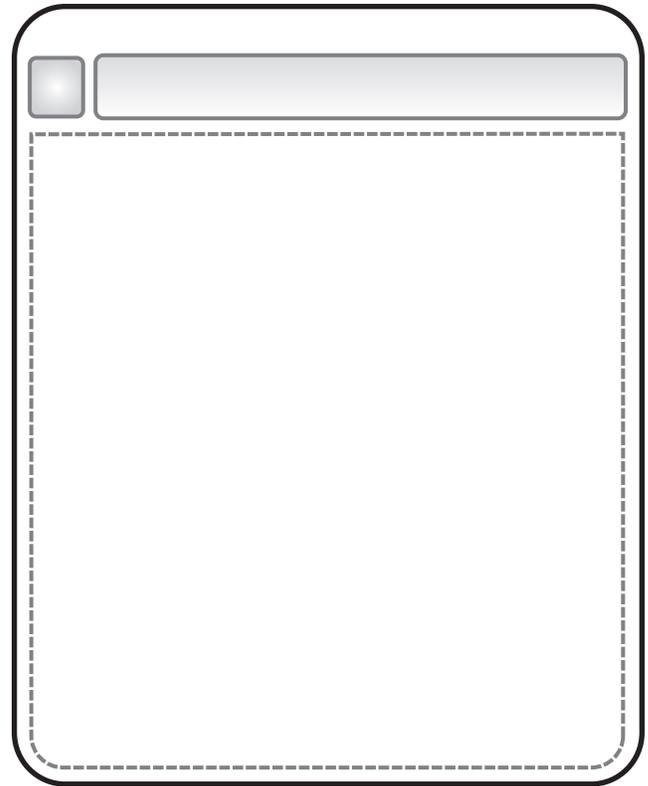
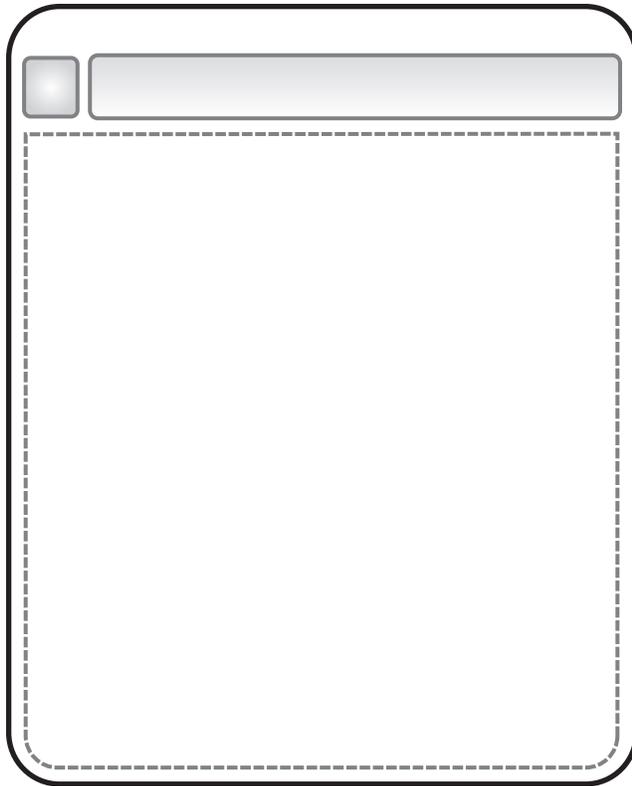
# Plan d'un texte d'opinion



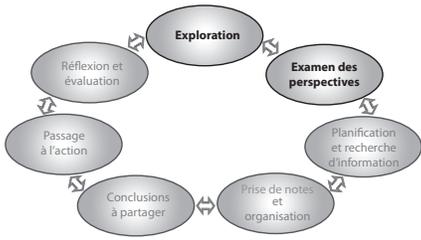
# Modèles de signets



# Modèles de cartes à collectionner



# Outils de planification du projet



## Planifier

Que savons-nous déjà?

Que pensons-nous à propos de cette question?

Que devons-nous savoir à propos de cette question?

Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle?

Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi?

Pourquoi est-ce important?

Quelles questions avons-nous?

Qui est touché par cette problématique et pourquoi?

Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique?

Pour transformer nos idées en réalités, il faut déterminer quelle est la démarche à suivre. Commencez par planifier en réfléchissant au but et aux objectifs de votre projet de classe.

**Qu'est-ce que vous aimeriez changer? Décrivez la raison d'être de votre projet.**

---



---



---



---

**Quels sont les objectifs de votre projet? Mettez-les par écrit. Fixez des objectifs bien définis et précis en les décrivant par des actions.**

Disons que votre projet a pour but d'améliorer la sécurité ou la propreté de votre quartier. Un objectif précis serait alors de tenir tous les mois des rencontres où les élèves et leurs parents discutent de sécurité ou d'organiser une journée de nettoyage du quartier deux fois par année. Si votre projet avait pour but de sensibiliser les élèves de votre école au problème de la pauvreté ou de l'intimidation, un objectif précis serait d'organiser un rassemblement ou de publier un bulletin mensuel.

Quelles sont les ressources qui vous aideront à atteindre vos objectifs?

Quels sont les types de ressources dont vous aurez besoin pour réaliser votre projet?	Quel soutien attendez-vous des personnes de votre classe, de votre école ou de votre communauté?	Déterminez le temps qu'il vous faudra pour réaliser votre projet.	Quelle information vous aidera à réaliser votre projet? Faites la liste de vos questions.

Votre groupe

Faites la liste des membres de votre groupe.

- Quelles sont les aptitudes particulières de chaque membre du groupe? Qu'est-ce que chaque membre aimerait faire?
- Comment assignerez-vous les tâches à chaque personne?
- Comment ferez-vous le suivi des responsabilités de chacun?

---

---

---

---

---

---

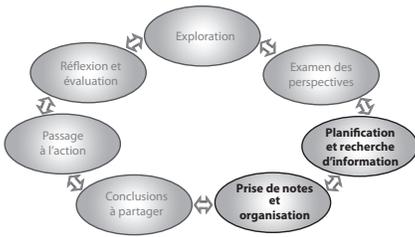
---

---

---

---

---



## Rechercher de l'information

Comment établissons-nous ce qu'il faut savoir et comprendre?

De quel type d'information avons-nous besoin?

Quelles ressources devons-nous consulter?

Quelle est la meilleure façon de faire la recherche?

De qui pouvons-nous obtenir plus d'information?

Sous quelle forme prendrons-nous en note les résultats de nos recherches?

Quelles ressemblances et différences observons-nous?

Quelles comparaisons pouvons-nous faire?

Quels liens pouvons-nous établir?

De quelle information avez-vous besoin pour faire avancer votre projet? Réfléchissez aux différents types de ressources que vous pouvez consulter pour obtenir des réponses à vos questions et améliorer vos connaissances et votre expertise en la matière.

### Faites le bilan de votre apprentissage

Jusqu'à maintenant, qu'avez-vous appris au sujet de votre projet de classe? Quelle information est importante et utile pour votre projet?

---



---



---



---

### Où peut-on trouver de l'information?

**Documents écrits :** Visitez la bibliothèque municipale ou celle de votre école. Les livres, les magazines et les journaux peuvent vous fournir de l'information.

**Internet :** Faites une liste de sites Web d'organismes intéressants, du gouvernement, de journaux en ligne ou de magazines. Avec l'aide de votre enseignant, faites un remue-méninge des mots à utiliser pour votre recherche. Il sera nécessaire de vérifier l'exactitude de l'information que vous trouverez.

**Personnes-ressources :** Discutez avec vos amis et les membres de votre famille. Trouvez les personnes qui ont l'expertise nécessaire et les organismes qui peuvent vous informer.

Énumérez d'autres sources.

---



---



---



---



---

### Posez des questions

Que pouvez-vous apprendre de plus au sujet de votre projet? Préparez des questions qui vous aideront à trouver cette information. Par exemple :

- Qu'est-ce qui fait que cette question est unique et importante?
- Quelles sont les personnes les plus touchées? Pourquoi?
- Cette question a-t-elle des conséquences locales, nationales ou internationales? Quelles sont-elles?
- Qui s'occupe déjà de cette question? (Des personnes ou des groupes, comme des organismes gouvernementaux, des entreprises, des organismes à but non lucratif, etc.)
- Quelles sont les diverses stratégies qui ont déjà été utilisées pour s'attaquer au problème?
- Avez-vous d'autres questions? Faites-en la liste :

---



---



---



---



---



---

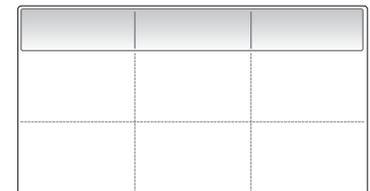
## Organiser la recherche

Faites un plan pour trouver l'information. Servez-vous du tableau ci-dessous pour répartir les responsabilités et les tâches entre les membres du groupe.

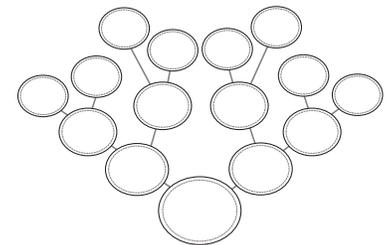
Membre du groupe	Responsabilités (secteur ou sujet)	Tâches et fonctions particulières	Date d'échéance

Utilisez des organisateurs graphiques pour vous aider à structurer votre recherche. Déterminez quels sont les meilleurs types d'organiseurs graphiques à utiliser pour recueillir l'information nécessaire. Demandez à votre enseignant de vous fournir ces organisateurs graphiques.

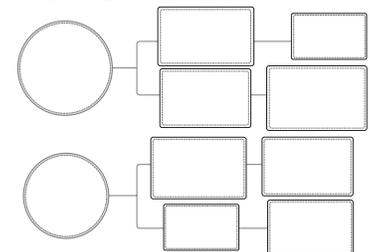
### Tableau à trois colonnes

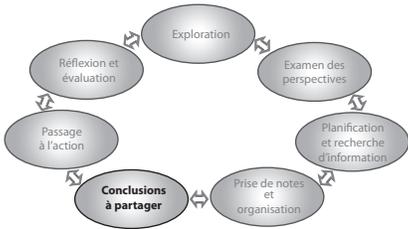


### Arbre conceptuel



### Organigramme





Comment communiquerons-nous l'information trouvée?

Qu'arriverait-il si...?

Quelles conclusions pouvons-nous tirer?

Quels éléments de preuves viennent appuyer nos conclusions?

Communiquer efficacement, cela implique aussi de déterminer comment les personnes que vous connaissez peuvent vous aider.

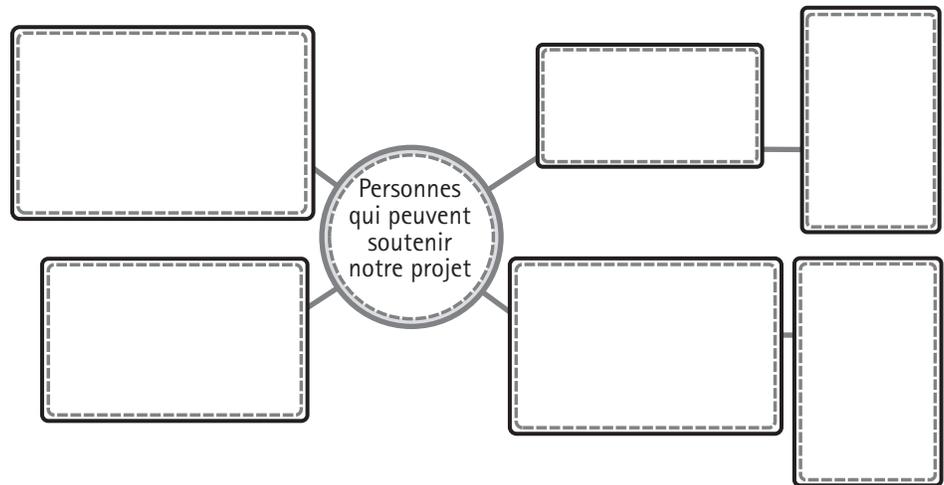
- Utilisez un arbre conceptuel pour déterminer **qui** pourrait soutenir votre projet. Demandez à votre enseignant de vous fournir cet organisateur graphique.
- Sur la ligne en dessous, décrivez ce que ces personnes **peuvent faire**.
- Trouvez **d'autres personnes** qui pourraient contribuer à votre projet.



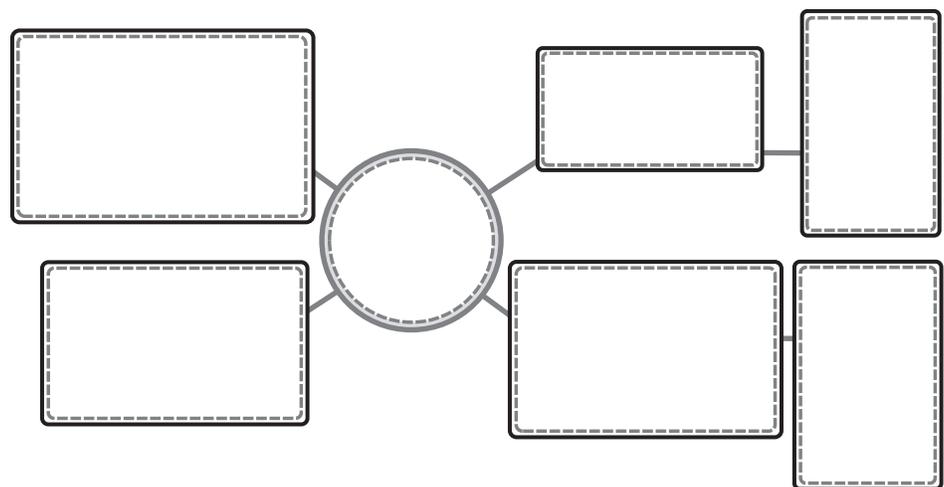
## Communiquer et passer à l'action

Pour réussir un projet, il est important de communiquer efficacement. Communiquer efficacement, cela veut dire :

- poser des questions aux autres pour trouver de l'information;
- demander de l'aide à des experts;
- parler de son projet aux autres;
- avoir le soutien d'autres personnes pour son projet.



Quels progrès avez-vous faits? Utilisez un organigramme semblable à celui-ci trouvé ci-dessous pour faire un bilan des démarches que vous avez effectuées jusqu'à maintenant. Quelles sont les étapes à venir?



Quelles conclusions pouvez-vous tirer de votre projet de classe? Utilisez le tableau ci-dessous pour analyser ce que vous avez accompli et appris.

Quelle est la chose la plus importante à savoir sur notre projet?	Qu'avons-nous appris de nouveau? Quelles conclusions pouvons-nous tirer?	Quels éléments de preuve viennent appuyer nos conclusions?	Quelles sont les solutions possibles au problème ou au défi associé à notre projet? Qu'arrivera-t-il si nous appliquons ces solutions?

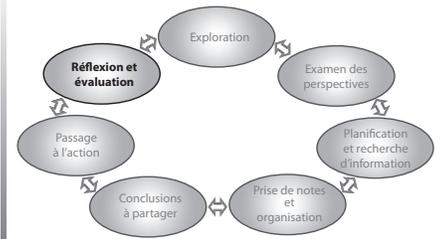
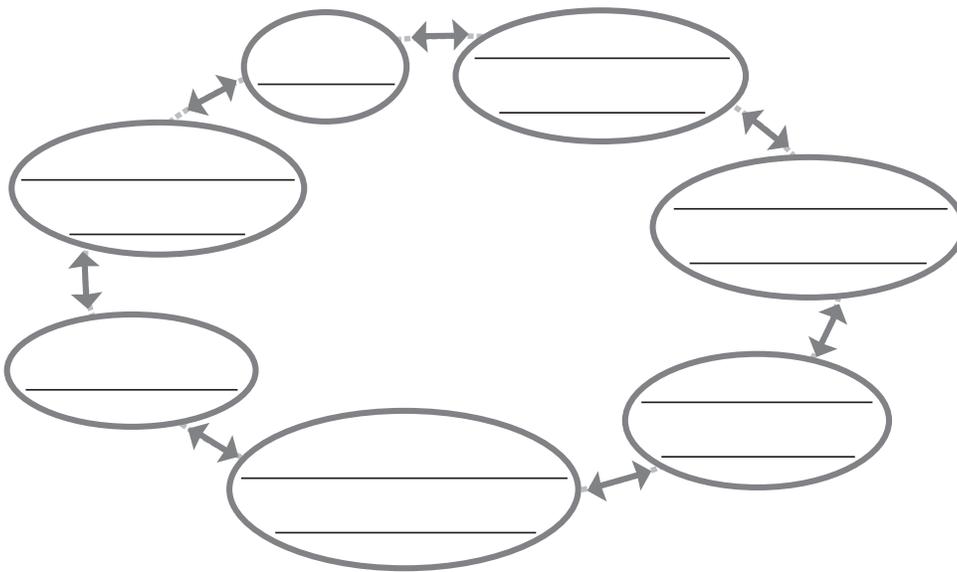


## Évaluer notre impact

Comment pouvez-vous évaluer l'impact de vos actions?

- Contentez-vous d'une évaluation simple. Selon vous, à quel point vos actions ont-elles eu du succès? Quels en sont les résultats? Décrivez les résultats.
- Obtenez les commentaires d'autres personnes. Que pensent-elles de vos actions? De quelle façon ont-elles été touchées?
- Vos actions ont-elles eu des résultats inattendus? Si oui, lesquels? Qui a été touché?
- Que pouvez-vous faire d'autre? Vos actions vous ont-elles donné d'autres idées?

Utilisez un cercle d'enquête semblable à celui-ci pour déterminer quel processus vous a servi à réaliser votre projet.



À quel point nos actions ont-elles été efficaces?

Que devrions-nous changer?

Que devrions-nous faire ensuite?

Que devrions-nous encore rechercher?

**Comment pouvez-vous savoir si votre projet est un succès? Il faut tenir compte :**

- du nombre de participants;
- du nombre de personnes touchées et de qui sont ces personnes;
- du degré de satisfaction des membres de votre groupe;
- des autres projets qui ont été inspirés par votre travail;
- 
- 
- 
-

Nous espérons que ce matériel pédagogique vous sera utile en tant que complément du programme d'études sociales. Nous vous serions reconnaissants de nous dire ce que vous pensez des affirmations suivantes (ci-contre) sur ce matériel pédagogique.

Veuillez retourner cette page à :

**Elections Alberta**

11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100  
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
De 8 h 15 à 12 h et  
de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191  
Télec. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province :  
Appelez le numéro sans frais  
310-0000, puis composez  
le 780-427-7191.

Vous pouvez aussi fournir vos commentaires en ligne en vous rendant sur le site Web d'Elections Alberta au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca) (lien *Education*).

*Devenir électeurs*

**■ Formulaire de rétroaction de l'enseignant**

1. Ce matériel pédagogique fournit des stratégies pratiques et efficaces pour soutenir l'apprentissage des élèves en matière de citoyenneté, de démocratie et de processus électoral.

Tout à fait d'accord  D'accord  En désaccord  Fortement en désaccord

COMMENTAIRES

---

---

---

---

2. Ce matériel pédagogique est bien organisé, facile à lire et à utiliser.

Tout à fait d'accord  D'accord  En désaccord  Fortement en désaccord

COMMENTAIRES

---

---

---

---

3. Les activités et stratégies fournies dans ce matériel pédagogique ont facilité ma préparation en vue du travail avec mes élèves de 6<sup>e</sup>/9<sup>e</sup>/12<sup>e</sup> année (encerclez l'année qui s'applique).

Tout à fait d'accord  D'accord  En désaccord  Fortement en désaccord

COMMENTAIRES

---

---

---

---

4. Nous acceptons avec plaisir vos commentaires et suggestions en vue des prochaines éditions de ce matériel pédagogique.

COMMENTAIRES

---

---

---

---

## ■ Formulaire d'autorisation



Elections Alberta a mis au point *Devenir électeurs*, une série d'outils pédagogiques utilisés pour l'enseignement des concepts de citoyenneté, de démocratie et de processus électoral dans le cadre du programme d'études sociales de la 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Dans le cadre des activités liées au matériel pédagogique, il se peut que votre enfant travaille avec un directeur du scrutin assigné à une circonscription électorale provinciale.

Elections Alberta souhaiterait présenter des exemples d'idées, de réponses et de travaux d'élèves sur son site Web au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca). C'est pourquoi nous espérons obtenir votre autorisation à deux sujets :

### 1. Qu'on présente le travail de votre enfant à Elections Alberta

Je suis conscient qu'en donnant mon autorisation, je consens que le travail de \_\_\_\_\_ (nom de votre enfant) soit présenté à Elections Alberta et au directeur du scrutin qui viendra en classe.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

### 2. Qu'on publie le travail de votre enfant sur le site Web d'Elections Alberta

REMARQUE : Seuls le prénom de votre enfant et son lieu de résidence seront publiés.

Je suis conscient qu'en donnant mon consentement, j'autorise Elections Alberta à présenter une copie du travail de \_\_\_\_\_ (nom de votre enfant) sur son site Web au [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca) et qu'advenant un retrait de ce consentement, son travail ne sera plus affiché sur le site Web.

J'autorise Elections Alberta à afficher sur son site Web le travail de mon enfant, \_\_\_\_\_, (si celui-ci est retenu).

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec Elections Alberta en utilisant les coordonnées ci-dessous :

#### Elections Alberta

11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100  
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi

De 8 h 15 à 12 h et

de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191

Télec. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province :

Appelez le numéro sans frais

310-0000, puis composez

le 780-427-7191.

Envoyez ce formulaire et la documentation associée à :

**Elections Alberta**

11510, av. Kingsway N.-O., bureau 100  
Edmonton (Alberta) T5G 2Y5

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
De 8 h 15 à 12 h et  
de 13 h à 16 h 30

Tél. : 780-427-7191  
Télec. : 780-422-2900

Ailleurs dans la province :  
Appelez le numéro sans frais  
310-0000, puis composez  
le 780-427-7191.

*Devenir électeurs*

■ **Formulaire de soumission d'idées ou de travaux d'élèves**

Il est toujours possible d'améliorer les processus d'enseignement et d'apprentissage. C'est pourquoi nous vous invitons à nous transmettre toute idée ou suggestion susceptible d'améliorer, d'adapter ou de compléter les activités, données et ressources du présent matériel pédagogique.

Veillez, le cas échéant, nous les faire connaître en remplissant le formulaire ci-dessous; s'il y a lieu, joignez une photographie ou une photocopie du travail d'élève. Assurez-vous également de remplir et de joindre, pour chaque travail d'élève que vous nous faites parvenir, le **Formulaire d'autorisation** fourni à la page 159 de ce matériel pédagogique.

Nom : \_\_\_\_\_

Coordonnées : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Description de l'idée ou de la suggestion (joignez des pages supplémentaires, au besoin) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Ci-joint :**

Travail d'élève (Précisez le prénom, l'année et le lieu de résidence de chaque élève. Utilisez une autre feuille, au besoin.)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Formulaire(s) d'autorisation



